

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LE TOURISME SPORTIF DE NATURE : APPLICATION AUX TERRITOIRES INSULAIRES

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ(E)

COMME EXIGENCE PARTIELLE

MAITRISE EN DÉVELOPPEMENT DU TOURISME

PAR

SAMUEL BRASSAN

MAI 2022

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.04-2020). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Du soulagement, un peu de nostalgie, mais surtout beaucoup d'enthousiasme, toute cette panoplie de sentiments m'animent aujourd'hui, car ce grand moment dans la vie de tout étudiant en cycles supérieurs est enfin arrivé pour moi, celui de la présentation du mémoire. Le chemin jusqu'à présent n'aura pas été un long fleuve tranquille, après des moments de doutes, de découragement, des imprévus divers, des pages blanches et des moments difficiles sur le plan personnel, voir la concrétisation de ce travail de recherche est une immense joie pour moi. Il serait cependant totalement inconvenant de ma part de m'attribuer tous les mérites, car la concrétisation de ce mémoire résulte également de l'investissement de plusieurs autres personnes, sans qui tout cela n'aurait pas été possible. Il me tenait donc à cœur de débiter ce mémoire par de sincères remerciements à toutes les personnes qui ont participé à cette aventure pleine de hauts et de bas.

En premier lieu, je tiens à remercier mon directeur de recherche, le professeur Alain A. Grenier, de l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec À Montréal (ESG UQAM). Monsieur Grenier, je tiens à vous adresser mes plus sincères remerciements pour votre bienveillance envers moi, pour votre soutien et surtout pour votre supervision dans la réalisation de ce travail. Une rigueur, un sens du détail et l'envie de voir les étudiants au sommet vous animent. Cela en dit long sur l'importance que vous accordez à votre rôle de professeur, et à ce titre vous faites un travail formidable. Étant quelqu'un qui déborde naturellement d'idées, vous avez su m'aider à me canaliser et vous côtoyer m'a beaucoup apporté. Vous m'avez fait grandir sur le plan académique, et vos nombreux conseils m'ont également aidé à grandir sur le plan personnel, de ce fait je ne peux qu'une nouvelle fois vous adresser un grand merci.

Il est également nécessaire que j'adresse toute ma gratitude à mes parents, car sans eux toute cette aventure universitaire n'aurait pas été possible. Bien qu'à plusieurs milliers de kilomètres, ils ont toujours été présents pour m'épauler et m'encourager, surtout dans des moments où les épreuves semblaient infranchissables. Une pensée également pour les autres membres de ma famille, mes tantes, mes oncles, mes cousins et cousines, qui eux aussi m'ont toujours encouragé à persévérer.

Et enfin une pensée pour mes amis les plus proches, ceux qui sont loin, mais surtout ceux qui m'ont accompagné dans mon aventure universitaire au Canada. Des partenaires dans les journées d'étude, des

soutiens émotionnels et d'excellents conseillers, pour cela je vous adresse à vous aussi, mes plus sincères remerciements, car sans vous toute cette aventure n'aurait pas été la même

LISTE DES FIGURES

Figure 2.1: Rivage caribéen	14
Figure 2.2: Forte pollution du littoral.....	23
Figure 3.1: Cercle vertueux du tourisme sportif de nature.....	33
Figure 3.2: Les activités sportives en lien avec les facteurs géophysiques	38

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1: Synthèse des outils de collecte et d'analyse de l'étude	5
Tableau 5.1: Détail de la fréquentation de la destination Martinique en 2019 et 2020	75
Tableau 5.2: Fréquentation de la destination Martinique depuis 2008	75
Tableau 5.3: Activités sportives de nature présentes en Martinique	79
Tableau 5.4: Liste des sentiers de randonnée analysés	81
Tableau 5.5: Liste des canyons analysés	85
Tableau 5.6: Sites de pratiques sportives nautiques.....	87
Tableau 5.7: Liste des évènements sportifs de nature dans la destination Martinique	89

AVANT-PROPOS

La réalisation d'une immersion professionnelle à l'aéroport international Martinique Aimé-Césaire a très tôt développé l'intérêt de l'auteur pour le domaine du tourisme. La réalisation d'études universitaires en lien avec la géographie et l'aménagement a d'autant plus développé cet intérêt, en y apportant un certain nombre de questionnements en lien avec la mobilité, les effets de nos pratiques sur l'environnement ou encore les risques qui pèsent sur nos sociétés. En tant que Martiniquais, l'auteur a depuis longtemps été confronté aux défis qui caractérisent un territoire insulaire, sur le plan du développement économique, mais également sur le plan environnemental. Le sujet de ce mémoire est apparu comme une évidence pour l'auteur, car il est le résultat de différents éléments en lien avec le parcours de vie du chercheur.

Animée par un désir de contribuer au rayonnement des petits territoires insulaires, la présente recherche est impulsée par la conviction profonde de l'auteur que chaque territoire, même le plus petit, possède de la richesse et que cette dernière mérite d'être mise en valeur. En utilisant le volet sportif comme levier touristique, cette recherche propose des adaptations afin que les îles de la ceinture tropicale et subtropicale puissent être des espaces de pratiques adéquates afin de pouvoir attirer les adeptes des différents sports. Le principal défi de cette recherche est de justifier que le tourisme sportif de nature peut représenter une opportunité pour les îles, et que les caractéristiques des îles, dont certaines ont jusqu'ici été des freins, peuvent aujourd'hui représenter un atout pour ces espaces.

RÉSUMÉ

Avec une analyse centrée sur les territoires insulaires, ce mémoire propose d'apporter une piste d'amélioration de l'offre touristique des îles, souvent tournées vers une offre balnéaire, en y soumettant un axe plus durable au moyen du tourisme sportif en milieu naturel. Le recours à cette niche touristique ce justifie à travers une série d'éléments d'ordres géographiques, sociaux, économiques et structurels. Les territoires insulaires sont des espaces comportant de nombreuses particularités, et en premier lieu d'ordre géographique. La diversité des îles sur le plan géographique amène une réflexion approfondie sur les adaptations touristiques possibles dans ces territoires. Les pratiques sportives en milieux naturels sont elles aussi nombreuses et peuvent se juxtaposer à certains territoires en fonction des caractéristiques du milieu.

Au moyen d'une analyse documentaire s'appuyant sur la littérature scientifique, l'étude proposée vise dans un premier temps à apporter une mise en contexte sur le développement touristique des territoires insulaires, en y intégrant la forme de tourisme indissociable de ces territoires, à savoir le tourisme balnéaire. Comprendre le développement du tourisme balnéaire dans les îles, de son évolution aux les limites qui sont apparues, apportent des éléments de réponse sur la nécessité d'un renouveau touristique pour ces territoires. Avec la question de la durabilité qui se fait de plus en plus présente dans les discours politiques et économiques à travers le monde, le secteur du tourisme est lui aussi voué à adopter des pratiques qui s'insèrent dans cette voie. L'étude proposée démontre ainsi la façon dont le tourisme sportif de nature s'ancre dans le chement de pratiques touristiques plus durables pour les destinations insulaires au travers d'éléments tels qu'une utilisation des ressources locales, une meilleure valorisation des espaces naturels, et d'éléments pouvant se révéler bénéfiques pour les populations vivant au seins des espaces. Pour une analyse cohérente et viable, il était nécessaire d'identifier les avantages pouvant se rattacher au tourisme sportif de nature, mais il était également nécessaire d'identifier les freins au développement touristique dans les milieux insulaires. Du manque d'infrastructures, en passant par la formation du personnel, ou encore le manque de financements, les territoires insulaires sont des territoires particulièrement vulnérables. L'étude proposée vise de ce fait à proposer des pistes de solutions pour contrer ces freins, et permettre aux destinations insulaires de poursuivre un essor touristique. Ces solutions sont principalement d'ordre structurel et institutionnel, mais également éducatif, pour permettre une synergie globale afin d'insérer les destinations insulaires dans une démarche plus durable.

Mots clés : Tourisme sportif de nature, tourisme durable, insularité, environnement.

INTRODUCTION

Les territoires insulaires, à l'échelle de la planète, partagent souvent de nombreuses caractéristiques telles qu'une pauvreté en ressources minières, une faible superficie, ou encore une situation géographique isolée. Ces petits espaces insulaires « sont en majorité les moins avancés sur le plan du développement » (Angeon et Saffache, 2008). Pour ces territoires où les possibilités de développement économique semblent réduites, le tourisme est ainsi perçu comme un instrument visant à créer de la richesse. Si sur le plan des ressources fossiles un grand nombre d'îles sont désavantagées, ce n'est pas le cas sur le plan des ressources naturelles. En effet le climat ou encore les différents types de paysages sont des éléments favorables aux espaces îliens (Grenier, 2021). Les composantes physiques d'un grand nombre de territoires insulaires se matérialisent souvent par des éléments tels que des forêts tropicales, un relief accidenté, ou encore un littoral baigné par les vagues (Dehoorne 2014). Historiquement, les îles ont su tirer leurs épingles du jeu principalement grâce à la ressource littorale, en effet un grand nombre d'îles disposent de longues plages de sable fin ou encore de récifs coralliens (Kelman, 2018). Cette ressource littorale couplée à la présence d'un climat chaud et agréable a permis l'essor d'un grand nombre de territoires insulaires comme étant des lieux de prédilection pour une offre touristique balnéaire à l'échelle internationale. Les voyages organisés trouvent au sein des territoires insulaires un espace favorable, particulièrement pour les séjours de type tout inclus (Grenier, 2022f : 479), c'est-à-dire un « produit touristique qui se présente sous la forme d'une combinaison d'au moins deux des éléments (transport, hébergement, restauration, accès aux attraits de la destination, assurances ou autres services) (Grenier, 2022f : 479) . De nombreuses destinations insulaires telles que les îles des Caraïbes, ou encore les îles de l'océan Indien (Wall-Reinius *et al.*, 2017) tirent profit des séjours tout inclus et sont rapidement devenues des mastodontes touristiques drainant de nombreux flux de visiteurs (Wall-Reinius *et al.*, 2017).

Cependant depuis quelques années, l'offre touristique balnéaire commence à montrer ses limites. Dans ces îles, les préoccupations se posent « tant sur les plans économiques et de l'aménagement de l'espace, qu'en matière de conservation de la ressource et plus généralement d'attractivité de ces territoires » (Dehoorne, 2011). Aujourd'hui, le littoral se confronte à un « phénomène de surfréquentation touristique répréhensible entre autres pour la détérioration des estuaires, des plages et des récifs de corail » (Krakimel, 2003: 77; Weaver, 1998: 64). L'essor économique que le tourisme balnéaire faisait miroiter à ces espaces insulaires au cours des décennies précédentes commence à s'effriter. Le recours

au développement d'un tourisme alternatif semble être une mesure appropriée pour tenter de remédier aux externalités négatives du balnéaire.

Avec la remise en question des modes de tourisme traditionnels, la nécessité d'un renouveau touristique apparaît comme un élément important. Aujourd'hui dans le monde, « plusieurs formes diffuses de voyages qui favorisent la découverte de milieux naturels se développent dans les arrière-pays, bien en dehors des sentiers battus » (Mouloud et Belattaf, 2010 : 11). Ces nouvelles formes alternatives sont définies comme « un autre tourisme, un tourisme qui participe au développement local, socialement responsable et durable » (Dehoorne, 2011). Ces dernières années plusieurs types de tourisms vus à raison ou à tort comme alternatifs, sont apparus de plus en plus souvent sur le devant de la scène et c'est le cas de l'écotourisme et du tourisme de nature. Dans sa forme écologique, l'écotourisme est défini par la Société internationale d'écotourisme comme une « forme de voyage responsable dans les espaces naturels qui contribue à la protection de l'environnement et au bien-être des populations locales » (SIE : 1992). Selon Grenier(2022c : 136) :

[l]e tourisme écologique (aussi nommé ecotourisme) est un mode de gestion favorisant l'adoption, par les gestionnaire et les usagers, une approche écocentrique (préséance aux écosystèmes) dans la tenue des activités récréotouristiques, tant en milieux naturels qu'urbains.

Il définit le tourisme de nature comme

[u]n produit de voyage expérientiel orienté autour d'attraits et de ressources vivantes tant en milieux naturels (parc nationaux et autres espaces protégés ou non) qu'en milieu urbains (parc citadins, jardin zoologiques ou botaniques, etc.), sans précision quant au modèle de gestion des activités et des sites (Grenier, 2022d : 325).

Si ces deux formes de tourisme partagent des points communs, il est tout de même important de noter les points de divergence puisque :

[c]ontrairement au concept de tourisme écologique, un modèle d'intendance dicté par une approche écocentrique de la gestion des activités en milieux naturels, le concept de tourisme de nature est dépourvu de référence à un modèle de conduite-écologique ou non (Grenier, 2022c : 327).

Si la protection de la nature doit effectivement être un enjeu central de nos préoccupations actuelles, il ne faut pas non plus exclure les aspects économiques ou encore culturels qui sont des éléments très importants à intégrer dans les modes de développements touristiques. C'est dans cette optique d'intégration multi paramètres qu'intervient le concept de tourisme durable. D'après l'argumentaire de Laliberté la définition conceptuelle du développement durable du tourisme se lit comme suit :

Les principes directeurs du développement durable et les pratiques de gestion durable du tourisme sont applicables à toutes les formes de tourisme dans tous les types de destinations, y compris au tourisme de masse et aux divers créneaux touristiques. Les principes de durabilité concernent les aspects environnemental, économique et socioculturel du développement du tourisme. Pour garantir sur le long terme la durabilité de ce dernier, il faut parvenir au bon équilibre entre ces trois aspects (Laliberté, 2005).

Le tourisme durable apparaît ainsi comme une forme de tourisme qui prend en compte un plus grand nombre de paramètres et pas uniquement la simple préservation de l'environnement, même si ce dernier élément doit être fortement pris en compte. C'est dans cette lignée que le développement d'un tourisme de nature dans les espaces insulaires trouve un sens.

Les territoires insulaires représentent bien souvent des espaces où la biodiversité est abondante. La vie sur l'île « singulièrement différente de celle des espaces continentaux, donne lieu à des structurations biocénétiques adaptées à un environnement insulaire propre » (Gros-Désormeaux, 2012). De ce fait la faune et la flore, qu'elles soient terrestres ou marines, s'y épanouissent. La topographie des îles, souvent d'origine volcanique, donne lieu à des espaces entre terre et mer fort intéressants dans le cadre d'une valorisation touristique, sur le plan de l'esthétisme du paysage. Le désir de découverte de cet esthétisme par les visiteurs encourage un tourisme dépassant largement les possibilités plus limitées des seules activités balnéaires. L'exploration du terrain favorise ainsi la diversification des activités d'exploration du paysage, particulièrement en ce qui concerne les activités sportives. Comme souligné par Bourdeau :

Le tourisme sportif en milieux naturels, regroupe un ensemble de loisirs non motorisés qui peuvent être classés schématiquement en trois catégories : les sports terrestres (randonnées pédestres, randonnées équestres, ski, alpinisme, escalade, canyoning, vélo tout terrain, spéléologie) ; les sports aériens (deltaplane, parapente, vol à voile) ; et enfin les sports nautiques et aquatiques (voile, planche à voile, sports d'eau vive, canoë-kayak, rafting, hydrospeed, plongée sous-marine) (Bourdeau, 1995).

Les caractéristiques physiques des territoires insulaires offrent ainsi un grand champ de possibilités en ce qui concerne le développement du tourisme de nature et particulièrement dans sa forme sportive. Avec

un regard plus particulièrement centré sur les espaces insulaires de la ceinture tropicale, ce mémoire propose les sports de nature comme axe touristique complémentaire visant à enrichir l'offre de ces petits territoires, dans un cadre du développement durable. Pour illustrer/soutenir son argument, l'étude :

- a) trace les enjeux du développement touristique en milieu insulaire ;
- b) identifie les avantages et les inconvénients du tourisme sportif de nature et leurs impacts sur le développement touristique ;
- c) aborde les obstacles au développement du tourisme sportif de nature en milieu insulaires et les solutions pour les aplanir.

Pour tenter de répondre à ce questionnement, une étude de cas sera portée sur l'île de la Martinique. Département français d'outre-mer situé en plein cœur de l'archipel des Petites Antilles. La Martinique dispose de nombreuses caractéristiques intéressantes pour cette étude. L'île possède une population relativement faible estimée à 371 246 (INSEE, 2019) pour une superficie totale de 1100 km² (Verrand, 2004), replissant ainsi les contours optimaux de « l'insularité ». Située en plein cœur de la mer des Caraïbes – l'un des espaces touristiques les plus importants à l'échelle mondiale –, la Martinique tout comme les îles voisines s'est principalement tournée vers une offre touristique balnéaire. L'île a surtout fait sa renommée grâce à son littoral composé en outre de longues plages de sable fin, ainsi que de nombreuses barrières de corail créant des lagons aux eaux turquoise – prisées par les vacanciers. Depuis les années 1980, la Martinique est ainsi devenue une destination de prédilection pour la clientèle française continentale à la recherche d'exotisme (Dehoorne, 2007). Cependant depuis quelques années, la destination touristique est en perte de vitesse face à des destinations insulaires voisines telles que Cuba ou encore la République dominicaine qui sont beaucoup plus compétitives. Île volcanique au relief accidenté, terre de hautes cascades et de forêts tropicales, la Martinique dispose de nombreux atouts qui méritent d'être exploités et qui peuvent se révéler fort intéressants. Le déploiement d'une offre supplémentaire en matière de tourisme de sport, orientée vers une gestion durable (pro environnement, société et économie) pourrait être une piste de solution pour ce territoire antillais en perte de vitesse.

CHAPITRE 1

Méthodologie

Pour répondre au questionnement posé dans cette étude, une méthodologie structurée sera utilisée afin de mener le cheminement de l'analyse scientifique. L'auteur propose, dans le table 2.1, une synthèse visuelle des différents outils méthodologiques utilisés à chacune des étapes de l'étude.

Tableau 1.1: Synthèse des outils de collecte et d'analyse de l'étude

	Objectif	Type de données requises	Échantillon	Méthodes de collecte de données	Méthode d'analyse
Sous question 1	Quelles sont les limites liées à l'insularité ?	Qualitatif	Saturation des données	Littérature	Analyse de texte
Sous question 2	Quels sont les avantages et les inconvénients du tourisme de nature ?	Qualitatif	Saturation des données	Littérature	Analyse de texte
Sous question 3	De quelles façons le tourisme sportif de nature peut-il impacter le développement touristique d'un territoire insulaire ?	Qualitatif	Saturation des données	Littérature	Analyse de texte

Source : Synthèse de l'auteur

1.1 Méthodologie qualitative

Pour ce processus de recherche visant à répondre à la problématique, nous pouvons premièrement citer l'utilisation d'une méthodologie de recherche qualitative qui est définie par Fortin et Gagnon (2016 : 30) comme étant une recherche qui « met l'accent sur la compréhension et qui repose sur l'interprétation des phénomènes à partir des significations fournies par les participants » (Fortin et Gagnon, 2016 :30). Pour Mucchielli (2012 : 205), la méthodologie qualitative repose sur « une succession d'opérations et de manipulation techniques et intellectuelles qu'un chercheur fait subir à un objet ou phénomène humain pour en faire surgir les significations » (Mucchielli, 2012: 205).

Aux fins de cette analyse, l'utilisation d'une méthodologie qualitative s'est révélée pertinente afin de mener une argumentation structurée visant à répondre à la problématique de recherche. En effet, la démarche de recherche pour la présente étude s'ancre principalement dans un axe de description et de compréhension que la méthodologie qualitative soutient de façon optimale. Comme abordé au cours de l'argumentaire de Fortin et Gagnon (2016 : 31), la recherche qualitative « sers à comprendre le sens de la réalité sociale dans laquelle s'inscrit l'action, elle fait usage du raisonnement inductif et vise une compréhension élargie des phénomènes ».

Les pratiques sportives en milieu naturel impliquent justement une prise en compte des réalités sociales et une compréhension élargie des différents phénomènes au travers des modalités nécessaires afin que cette forme de tourisme puisse se développer.

1.2 Paradigme interprétatif

Le paradigme principalement utilisé pour cette étude est d'ordre interprétatif. Selon Fortin et Gagnon (2016 : 28), le paradigme interprétatif « [p]art du principe que la réalité sociale est multiple et qu'elle se construit à partir de perception individuelle susceptible de changer avec le temps ». Les pratiques sportives, l'un des principaux sujets de cette étude, sont bel et bien des pratiques sociales. Les sports de nature, leurs perceptions et la place qu'ils occupent parmi les pratiques touristiques sont en proie à des mutations. Toujours d'après Fortin et Gagnon (2016 : 28), « l'un des buts de la recherche qualitative interprétative est de comprendre la signification que les personnes accordent à leurs propres vies et à leurs expériences et en quoi consiste la connaissance sous-jacente aux multiples constructions sociales ».

Avec la place prépondérante de la question de la durabilité dans le contexte actuel, les questionnements autour de cette même durabilité pour les industries du tourisme amènent l'aspect social au cœur de l'axe de réflexion. La complexité des relations entre les individus et les pratiques associées aux modes de consommation touristiques apportent la nécessité d'un regard englobant de multiples facteurs. De ce fait, le paradigme interprétatif semble une nouvelle fois être une démarche appropriée.

1.3 Discipline de recherche

Le tourisme est à la croisée de plusieurs disciplines, en effet les éléments pouvant aider à comprendre son fonctionnement relèvent de la combinaison d'éléments tels que l'économique et bien d'autres. Parmi ces différentes disciplines, la géographie joue un rôle important pour la compréhension des industries du tourisme. Comme le souligne Gay (2018), la géographie aborde la façon dont « le tourisme s'est répandu à travers le monde, en définissant le foyer émetteur, en repérant les premiers lieux récepteurs, les cheminements, les vecteurs, les phases, les bifurcations, les ressorts culturels, techniques et économique-politiques ». Pour la présente étude, l'aspect géographique est très important dans l'élaboration d'une analyse visant à répondre à la question de recherche. En effet l'angle de réflexion souhaité dans ce mémoire est de faire passer un fil conducteur entre les facteurs géographiques insulaires et le développement touristique de ces territoires. L'angle géographique est très important pour comprendre les éléments pouvant influencer de façon positive ou négative sur une stratégie de développement touristique basée sur la pratique des sports de nature dans les territoires insulaires. En abordant la question de la durabilité, les éléments géographiques se sont révélés être des éléments moteurs de la présente argumentation. En effet ils apportent des éléments de réponse sur les menaces qui pèsent sur ces territoires, mais également sur les pratiques sportives qui peuvent être associées en fonction des différentes configurations insulaires.

1.4 Etude de cas

Afin de pouvoir répondre aux interrogations amenées par l'élaboration de la question de recherche, le mémoire propose une étude de cas. « L'étude de cas est une méthode de recherche qui implique une analyse en profondeur d'une entité (cas) ou plus », soulignent Fortin et Gagnon (2016 : 197). Les chercheurs ajoutent que « [l']étude de cas consiste à faire état d'une situation réelle particulière, prise dans son contexte, et à l'analyser pour découvrir comment se manifestent et évoluent les phénomènes auxquels le chercheur s'intéresse » (Fortin et Gagnon, 2016 : 197). Effectuer une étude de cas s'est révélé être une démarche appropriée car elle permet d'identifier et d'analyser des problèmes de fonds.

En tant que réflexion centrée autour du développement des pratiques sportives en milieu naturel, la réalisation d'une étude de cas sur un territoire touristique était indispensable. À ce titre le terrain d'étude porté sur l'île de la Martinique dans les Caraïbes ne s'est pas fait par hasard. En effet, il était important que l'étude de cas se porte sur un territoire qui soit à la fois insulaire, dont le développement touristique soit principalement tourné autour de formes « classiques » comme le tourisme balnéaire, et surtout un territoire dont les réalités provoquent une nécessité de renouveau. À ce titre l'île de la Martinique répondait à tous les critères favorables à l'élaboration d'une étude de cas pour cette recherche. Le territoire a ainsi été passé à travers des différents filtres nécessaires à l'analyse pour pouvoir étudier les modalités du développement du tourisme sportif de nature dans les îles.

1.5 Méthode de collecte des données

Initialement, la collecte des données pour cette recherche visait à s'effectuer par des entretiens avec des professionnels du secteur touristique au sein de la destination Martinique, complémentaire à un questionnaire. Cependant, la situation de la Martinique, en lien avec la pandémie de COVID-19 et ses conséquences (restrictions des modalités des déplacements aériens, mesures d'interdictions d'accès aux espaces naturels par les autorités sur l'île etc.) combinées à l'éclatement d'une violente crise sociale sur l'île, n'ont pas permis la réalisation d'une collecte de donnée sur place incluant des êtres humains via l'utilisation de questionnaires ainsi que la réalisation d'entretiens sur place.

Afin de contourner ces obstacles, la recherche s'est principalement concentrée sur des aspects purement techniques à propos d'éléments nécessaires au développement du tourisme sportif de nature, à savoir l'état général des lieux de pratiques, la qualité des aménagements nécessaires, ou encore les dégradations visibles aux seins des espaces. Le relâchement des règles sanitaires en Martinique au cours du mois de juin 2022, a permis au chercheur de réaliser un déplacement sur l'île et une collecte de donnée sans matériels humains et sans enfreindre les règles éthiques de la recherche a pu être réalisée.

Afin de soutenir la démarche de la recherche, différentes méthodes de collecte de données ont été utilisées. Dans un premier temps, il est possible d'aborder la méthode de l'observation. Comme le soulignent Fortin et Gagnon (2016 : 201), « l'essence de la recherche qualitative consiste à décrire l'expérience individuelle ». Pour ce faire, l'observation apparaît comme une démarche appropriée afin de collecter des renseignements sur le sujet d'étude. Par la méthode d'observation, les chercheurs « souhaitent comprendre les comportements et les expériences des personnes comme ils se présentent dans leurs milieux naturels » (Fortin et Gagnon, 2016 : 201). Pour la présente étude, le choix de la méthode d'observation s'est porté sur la réalisation d'observations non participantes. Par cette méthode, « le chercheur observe et enregistre ce qu'il voit sans intervenir dans les activités des participants », précisent Fortin et Gagnon (2016 : 201). La réalisation de ces observations permet de rendre de compte de l'état des différents éléments nécessaires à des pratiques sportives de nature, tels que celui des sentiers de randonnée, et de croiser les résultats obtenus avec une analyse de la conjoncture structurelle de la destination. La réalisation des observations a été réalisée à travers des critères précis qui comprennent des éléments tels que « les kilométrages et annonce des bifurcations, des obstacles, des dangers, des points d'eau, des auberges-refuges, des points de vue, des gares, des sites de camp et des culs-de-sac » (De Baecque, 2018) ou encore des informations sur les débits d'eau, vasques et tobogans (Suchet, 2012).

En plus des critères d'évaluation précédemment cités, il était également pertinent de sélectionner des sites naturels de différents types. Ainsi les différentes observations ont été faites sur des sites en milieu tropical humide, en forêt sèche, en espace montagneux, en plaine, mais également en milieu semi-désertique. Cette variété de sites permet un d'apporter un champ de vision global des réalités du territoire étudié, et à ce titre ces observations sont nécessaires pour la poursuite de la démarche qualitative de l'étude proposée.

La deuxième méthode visant à collecter des données réside dans une analyse de contenu. Cette méthode consiste à « analyser les significations et les relations qui existent entre certains concepts » (Altinay et Paraskevas, 2010 : 128). La littérature scientifique occupe une place importante pour la compréhension des différents éléments touchant à l'insularité, et à la mise en tourisme des espaces. L'histoire touristique des îles, le processus de développement du tourisme balnéaire, ou encore les éléments géographiques, nécessaires à la compréhension de ces territoires sont tous des éléments issus d'une recherche rigoureuse recherche dans la littérature scientifique. Comme souligné au sein de

l'argumentaire de Fortin et Gagnon (2016 : 202), « différents types de documents peuvent intéresser le chercheur : documents du domaine public, journaux, articles de revues, livres, courriels, dossiers, journaux de bord, matériel audio, correspondance, artefacts ». Pour ce mémoire, le matériel choisi est majoritairement constitué d'articles scientifiques, de livres issues également de la littérature scientifique, ainsi que les éléments du journal de bord du chercheur.

1.6 Analyse des données

Une fois la collecte de données sur le terrain réalisée, une analyse des résultats était nécessaire afin de pouvoir observer les différentes tendances sur le plan de la qualité des sites de pratiques sportives de nature sur l'île de la Martinique. Ainsi dans un premier temps l'analyse a consisté à trier les données collectées en fonction des différents critères de sélection définis dans la présente étude. Les différents sites ont également été regroupés en fonction de la pratique sportive et du milieu naturel dans lequel ils se trouvent. Ce tri a ainsi impulsé dans un deuxième temps, l'analyse descriptive des données collectées. Cette analyse a permis de comprendre les différents points forts, mais également les points d'améliorations nécessaires pour chaque site de pratique sportive étudié. Dans un troisième temps, l'analyse a consisté en une comparaison entre les différents sites observés. Une étude comparative des résultats a ainsi été faite entre les différents sentiers de randonnées, les différents sites de canyoning, et les sites de pratiques sportives nautiques, afin de pouvoir dégager des tendances en ce qui concerne la qualité des sites en fonction de chaque sport. Au final, l'analyse des résultats a permis de dégager plusieurs tendances et différences notables entre les différents sites de pratiques sportives observées sur le plan de la sécurité, de l'accessibilité, de la présence ou non d'infrastructures ou encore d'esthétisme. Ces résultats ont de ce fait permis de visualiser le potentiel de la destination touristique étudiée.

CHAPITRE 2

Les enjeux du développement touristique en milieu insulaire

2.1 Introduction

Le développement économique est l'aspiration de tous les territoires. Trouver les bonnes stratégies visant à optimiser la création de richesses est un élément observé depuis des lustres au sein des différentes sociétés humaines. Au cours des siècles derniers, ces stratégies se sont notamment matérialisées à travers la ruée de nombreux pays vers différentes formes de développement économique et parmi elles l'industrialisation. Face à cette dynamique à l'échelle mondiale, une interrogation se pose alors sur le développement des autres pays, à savoir ceux dont le développement économique connaît un certain nombre de contraintes. Cette interrogation est particulièrement valable concernant les cas des territoires insulaires tropicaux et subtropicaux, des espaces de plus petite taille et généralement plus isolés sur le point géographique matérialisé par :

[I]e manque de ressources naturelles, l'étroitesse du marché domestique, un stock de capital humain limité et l'absence d'un seuil démographique minimal nécessaire à la mise en place d'un ensemble d'infrastructures publiques et de réseaux de communication (Dimou et Rivière, 2015).

Pour les milieux insulaires en régions climatiques chaudes – subtropicales et tropicales, le tourisme est apparu comme une stratégie visant à générer de la richesse (Kelman, 2018). Le tourisme « connaît une croissance régulière dans les économies nationales (développées ou non) tant en termes d'emplois créés que de la contribution à la balance commerciale » (Fabry et Zeghni, 2012). Pour un grand nombre de Territoires insulaires à travers le monde, le tourisme est devenu un élément central des stratégies visant à favoriser l'essor d'un développement économique. En effet, « c'est dans ce contexte de restructuration des petites économies insulaires que s'imposent les stratégies en faveur du développement touristique » (Dehoorne et Saffache, 2008).

Parmi les destinations touristiques populaires à travers le monde, les territoires insulaires se sont imposés au fil des décennies comme des espaces touristiques de premier plan. « Pour certains pays émergents fortement touristiques et peu industrialisés, ces recettes peuvent représenter jusqu'à 40% du PIB » (Fabry et Zeghni, 2012). Un grand nombre de touristes ont ainsi déjà profité de l'offre touristique

insulaire en ayant à l'esprit uniquement un désir d'évasion et de farniente, désirs que les forfaits tout inclus ont pu et continuent de satisfaire grâce à l'utilisation d'un certain nombre de ressources dont le littoral.

Cependant, toute stratégie de développement mono-économique comporte des limites, pour le milieu. Le développement du tourisme insulaire, basé principalement sur le modèle du tout-inclus depuis les années 1950 (Grenier, 2012), commence à montrer ses limites. Les territoires insulaires sont des espaces fragiles et les externalités négatives du tourisme de masse menacent inévitablement ces espaces (Goujon et Hoareau, 2020). La question des enjeux du développement touristique en milieu insulaire apparaît ainsi comme un questionnement d'importance. Par les effets cumulatifs, à long termes, les impacts négatifs du tourisme viennent à assombrir le futur de ces petits territoires.

Afin de porter une analyse objective sur ce questionnement vis-à-vis des enjeux, il est important de comprendre la construction du mythe de l'île et de son image paradisiaque. Il importe aussi de comprendre les enjeux du développement touristique en milieux insulaires chauds et comment le tourisme (et principalement le tout inclus) a pu s'y développer. A travers l'angle du développement durable, ce chapitre analyse les différentes possibilités pour les espaces insulaires sur le plan touristiques, et la façon dont le tourisme sportif de nature peut s'insérer parmi ces modes alternatifs.

2.2 Le mythe de l'île paradisiaque

Au sein de nos différentes sociétés, les mythes ont une place importante dans les relations entre l'être humain et l'environnement qui l'entoure. Comme souligné par Malkevik *et al.* (2009) « Les mythes décrivent sous forme narrative, l'origine du cosmos et les acteurs qui habitent. Souvent, sous un aspect irrationnel, ils cherchent, à travers des contes poétiques, à expliquer le fonctionnement du monde et les forces qui le régissent d'une manière qui viole les principes de la logique ». Le mythe a une valeur symbolique pour les individus, les différents récits mythiques sont des éléments importants notamment en ce qui concerne la culture. Toujours d'après Malkevik *et al.* (2009 :1) « les peuples des grandes civilisations développent de grands mythes pour raconter le merveilleux de leurs cultures ».

Les régions insulaires de la planète sont elles aussi associées au mythe, celui du paradis terrestre, plus particulièrement pour les îles situées à l'intérieur de la ceinture tropicale. À l'évocation simple du mot « île » un certain nombre d'éléments viennent naturellement en tête, tels que la plage, le sable, le soleil ou encore des eaux turquoises (figure 2.1). Cette représentation n'est pas le fruit du hasard. Elle est le résultat d'un processus qui a débuté il y a de cela plusieurs siècles. Comme le soulignent Dehoorne et Saffache (2008), « le mythe de l'île tropicale est incarné par Bali, Hawaii ou Tahiti dont la vision idyllique s'est construite au gré des récits des explorateurs et des navigateurs (pour Tahiti ce sont Samuel Wallis, puis Cook et Bougainville) ». Pour Bernardie (2010), cette imagerie insulaire n'y est d'ailleurs pas nouvelle. Elle se « [s]erait forgée à l'époque des Lumières, à un moment où l'ampleur des bouleversements territoriaux, économiques, sociaux et intellectuels, a fait naître une certaine inquiétude au sein des peuples occidentaux. La mutation des campagnes et l'insécurité urbaine plongent les individus dans la nostalgie d'un monde plus harmonieux » (Bernardie, 2010)

Depuis l'époque des grands navigateurs européens, les îles n'ont cessé d'alimenter les rêves et l'imaginaire des populations du vieux continent. Cela s'est accentué avec la révolution industrielle, marquée par des conditions de travail difficiles pour les ouvriers, où les récits des voyages provenant de cet ailleurs insulaire alimentaient les fantasmes et les besoins d'évasion de cette population.



Figure 2.1: Rivage caribéen

Source : collection de l'auteur

Ainsi le premier élément à retenir est que même avant l'apparition du tourisme tel que nous le connaissons, les territoires insulaires alimentaient déjà le rêve des populations qui, plus tard, deviendront l'épicentre de l'émission de leurs visiteurs. Le désir insulaire a d'abord été le fruit du fantasme des hommes, favorisé par des récits mêlant sensualité, beauté des paysages et besoin d'évasion. Comme souligné par Dehoorne et Saffache (2008) :

[l]e désir de rivages tropicaux est sources de fantasmes où l'exotisme est érigé en principe, en mode de vie, où la sensuelle indigène apparaît comme une créature paradisiaque et la plage son milieu naturel, est le résultat d'une production de la culture occidentale.

La place centrale des sociétés continentales en occident dans l'élaboration du mythe de l'île est également un élément appuyé par Bernardie (2010) selon qui,

[s]i l'on s'accorde à définir l'inclination des hommes pour les îles comme le produit d'un héritage de l'imaginaire colonial occidental et d'un désir pour un ailleurs qui représente ce que l'ici n'est pas (lointain, différent, inconnu, chaud, inaccessible), alors l'île rêvée s'incarne à merveille dans l'île tropicale ou méditerranéenne, support privilégié de l'image exotique.

Comme le soulignent Dehoorne et Saffache (2008),

[l]a fascination pour cet ailleurs insulaire, relique d'un éden terrestre, n'a jamais cessé d'être entretenue à travers les productions cinématographiques, comme *Taboo* (1980 : Parker), *Blue Lagoon* (1980, Kleiser), *Rapa Nui* (1994, Reynolds) et plus récemment *La plage* (2000, Boyle) ou encore *Pirates of the Caribbean* (2003, Bruckheimer) ainsi qu'au niveau des productions télévisuelles telles que *Survivors* (2008) ».

Susciter le rêve est une composante essentielle et l'essence même du tourisme. Au fil du temps « les territoires insulaires ont toujours réussi à susciter le désir, le rêve et l'évasion. L'île enchante et fait rêver les occidentaux » (Bernardie, 2010). Cette attraction à qui persiste à travers le temps a sans doute été un élément favorable à l'émergence des territoires insulaires en tant que destination touristique d'importance au sein des sociétés contemporaines. Dans une société capitaliste régie par une course aux performances, l'espace insulaire apparaît comme une échappatoire où les problèmes de la vie quotidienne pour les populations occidentales ne seraient que de vastes souvenirs, ne serait-ce que temporairement. Avec le développement du tourisme et le besoin pour les économies insulaires de trouver des stratégies de développement adaptées, jouer sur le mythe de l'île paradisiaque a été un facteur de succès pour bon nombre de destinations insulaires. À titre d'exemple, la Polynésie française est généralement présentée comme une terre de prédilection pour le tourisme (Blanchet, 1989 : 223), ne serait-ce qu'à travers l'évocation du nom de Bora Bora qui provoque le rêve dans les esprits de plusieurs. Dans ce type de destinations, le touriste se tourne généralement vers une forme de voyage propice à la facilité et au rêve : le tout-inclus.

2.3 Le développement du tout inclus

Comme le souligne Giobbi (2012), « le phénomène du tourisme est étroitement lié aux caractéristiques du temps : ses transformations et son évolution surviennent en relation avec des changements sociaux, politiques et culturels ». Le tout inclus tire ses origines « de centres de villégiature (des sortes de villages vacances) établis en Angleterre entre 1936 et 1966 par le Sud-Africain Billy Butlin, qui souhaitait offrir à ses compatriotes anglais moins fortunés l'occasion de vacances à bas prix où tous les services seraient « inclus » » (Grenier, 2012 : 4). la formule fut ensuite « reprise et remaniée par le Belge Gérard Blitz avec le

premier Club Méditerranée, établi à Mallorca, en Espagne, en avec comme objectif offrir des vacances à peu de frais, mais en déplaçant le produit vers la destination soleil, à l'étranger » (Grenier, 2012 : 4). Le développement du tourisme tout inclus sera favorisé par un certain nombre d'évolutions d'ordre sociales, technologiques et économiques qui vont apparaître au cours des décennies. Ces évolutions ne vont pas uniquement affecter les grandes économies continentales, elles vont également provoquer de grands changements au sein des territoires insulaires, même les plus isolés d'un point de vue géographique. En effet, « sous l'impulsion de la double révolution des transports et des télécommunications, un rapprochement s'est opéré entre ces périphéries touristiques et les foyers émetteurs de touristes » (Dehoorne et Saffache : 2008). L'un des éléments les plus importants à prendre en compte est sans aucun doute les évolutions en termes de transport puisque « la révolution des transports a joué un grand rôle au sein du développement du tourisme » (Wood, 2021 :68). D'après Cooper *et al.* (2018 : 23) « La rapide évolution du transport aérien a été un facteur majeur dans la croissance du tourisme international ». De ce fait, l'apparition d'avions « gros porteurs de type Boeing 747 et DC-10 accompagnée de la multiplication des vols nolisés et la libéralisation des transports aériens, ont favorisé des arrivées touristiques accrues au cours des années 1990 et de la première décennie des années 2000 dans les principales destinations tropicales » (Dehoorne et Saffache, 2008).

Un tournant est ainsi apparu dans les économies insulaires, car ces destinations qui n'étaient jusqu'alors accessibles qu'à travers de longues traversées en bateaux de plusieurs jours, voire plusieurs semaines, sont devenues à la portée des visiteurs en seulement quelques heures de vol. La « construction d'avions pouvant transporter jusqu'à 500 passagers sur 12000 km sans escale permet un transport de masse et une mondialisation des pratiques touristiques » (Sock *et al.*,2020). La notion « de « vacances réactives » est un imaginaire fait de changement et de rupture. Elle évoque la suspension des temps scolaire et professionnel au profit des temps de famille et de loisir » (Kadri et Kadri, 2012). Les îles, ces espaces qui ont alimenté l'imaginaire des populations occidentales, sont désormais devenus accessibles. Sans exagération, il est possible de dire que c'est le rêve ultime d'évasion qui est soudainement devenu plus accessible pour ces populations. Le tourisme tout inclus, comme chaque produit touristique, doit être étudié en fonction des différents désirs du touriste. Les désirs « sont dépendants de facteurs culturels, sociaux et économiques, fortement influencés par les caractéristiques distinctives de la société à laquelle appartient le touriste » (Giobbi, 2012 : 12).

Le mythe de l'île paradisiaque abordé précédemment a été l'un des éléments ayant favorisé l'essor du tourisme tout inclus dans les territoires insulaires. Conscientes du pouvoir d'attraction qu'elles possèdent, beaucoup d'îles vont peu à peu axer leur développement économique à travers la stratégie du tourisme tout inclus. Le développement touristique « a été considéré comme un moyen de génération d'emplois et de développement économique, notamment grâce au modèle de complexe touristique tout inclus » (Aitchison, 2018). Selon (Henry, 1989 : 64 dans Grenier, 2012) Au début du processus, les touristes étaient beaucoup fortunés et nécessitaient des services de haute qualité. Cependant avec l'évolution dans le domaine des transports, notamment avec des avions plus performants, l'accès aux vacances ne cesse de se démocratiser. En effet, « Les progrès technologiques ont également rendu le tourisme balnéaire plus accessible, avec une augmentation de l'offre de vols à bas coûts et une plus grande accessibilité d'Internet pour la réservation de voyages en ligne » (Sharpley et Telfer, 2015: 127). Le rêve de vacances au « paradis » est ainsi devenu possible pour un plus grand nombre de personnes avec, comme première conséquence, le taux de fréquentation des destinations insulaires qui croît de manière notable. « L'association du sable et de l'eau ne saurait être complète sans un troisième élément : le soleil, composant ainsi le fameux trinôme mondialisé qu'incarne la plage : « sea, sand and sun » » (Lageiste : 2008), auquel s'ajoute en sous-entendu « sex », non sans rappel aux joies de la chair au paradis terrestre. Ce trinôme est désormais devenu l'incarnation même de l'image que l'on se fait des territoires insulaires. Le tourisme de masse va principalement se matérialiser à travers le développement du secteur de l'hôtellerie, en lien avec le tourisme balnéaire – souvent mais pas exclusivement insulaire. Cependant, au fil du temps le tourisme de masse va se matérialiser à travers d'autres types de produits touristiques.

Au cours des dernières décennies, les territoires insulaires vont continuer de favoriser l'essor de leurs économies touristiques. Outre le produit hôtelier, la croisière va également devenir un élément qui va caractériser ces espaces. La croisière est définie comme « un circuit maritime à des fins de détente ou d'agrément à bord d'un paquebot ou d'un bateau de plaisance » (Fournier, 2011 : 1 dans Chapon, 2020). Au XXI^e siècle, la croisière a perdu sa réputation élitiste pour s'imposer comme une activité de loisir de masse. Cette massification « s'est accompagnée d'une diversification du produit qui l'a rendu accessible pour une bonne partie de la société » (Segui *et al.*, 2020). Ce produit touristique va trouver dans les îles des espaces où il pourra connaître un essor très important. Segui *et al.* (2020) estiment que pour arriver à obtenir cette massification, l'industrie de la croisière a suivi différentes stratégies : « la réduction de la durée et du nombre d'escales lors d'un circuit, l'utilisation de bateaux de plus en plus grands, avec un

nombre de lits croissant permettant de réduire le prix du séjour en faisant des économies d'échelle, enfin, l'offre « tout inclus » à bord » (Segui *et al.*, 2020). Cette situation de développement de la croisière sera particulièrement marquée dans des zones géographiques telles que le grand bassin des Caraïbes. D'après l'argumentaire de Chapon (2020), « la Caraïbe est le premier bassin touristique mondial de croisières. En 2019, soit juste avant la déstabilisation des industries du tourisme par la pandémie de COVID-19, il représentait 35% du tourisme mondial de croisières, ce qui représentait 23,9 millions de touristes de croisière annuellement pour cette seule région ». Le tourisme de croisière dans la Caraïbe se structure ainsi « en partie autour de la ville de Miami, premier port de croisières dans le monde et animé essentiellement par une clientèle nord-américaine (étasunienne et canadienne) » (Chapon, 2020). L'image de l'île paradisiaque est une nouvelle fois un des éléments ayant participé au développement de la croisière dans les territoires insulaires en mettant à l'avant-scène une nouvelles séries de destinations offrant la plage, le sable et le soleil étant une nouvelle fois les éléments sur lesquels le tourisme (la croisière) s'appuie pour se développer.

Si le tout inclus a fait le succès touristique d'un grand nombre d'îles, aujourd'hui cette massification du tourisme est de plus en plus pointée du doigt. La surfréquentation des espaces et les conséquences sur l'environnement ainsi que sur les populations locales sont particulièrement décriées. D'après Dehoorne et Saffache (2008),

les destinations insulaires tropicales ne connaissent pas les volumes de fréquentation des grandes régions du monde. Toutefois, les analyses ne doivent pas être conduites en fonction des flux absolus. Il faut apprécier l'ampleur du tourisme au regard des territoires considérés, en l'occurrence de la faiblesse des superficies, particulièrement dans des pays où la terre est rare, et donc chère.

Huetz de Lempis (1989 dans Dehoorne et Saffache, 2008) soutient qu'il est primordial de prendre en considération « la surface émergée » pour « évaluer la charge représentée par le tourisme, car les effets sur l'environnement dépendent pour une large part de la pression exercée sur l'occupation du sol le long des rivages ». Les effets négatifs du tout inclus figurent également dans l'argumentaire de Segui *et al.* (2020) pour qui outre l'aspect environnemental, l'angle social doit également être pris en compte : l'augmentation continue du nombre de touristes de croisière dans les grandes villes portuaires, les concentrations à des heures de pointe sur les principaux lieux d'intérêt touristique, sur des sites déjà saturés, provoque pour une minorité un malaise social croissant (Segui *et al.*, 2020). C'est le cas de l'île de Majorque, où dans la capitale, « ce refus d'une minorité de résidents face aux croisières s'est traduit

par l'apparition de groupes de pression sociale et de mouvements de quartier qui ont organisé quelques manifestations au port contre l'arrivée massive des croisiéristes » (Segui *et al.*, 2020).

2.4 Un littoral vulnérable

Le développement du tourisme de masse, insulaire au même titre que continental, a favorisé une implantation d'infrastructures principalement sur l'espace littoral. Au niveau mondial, les Nations Unies estiment que « 80 % de la population mondiale vivra dans une bande littorale de 100 km, et 8 des 10 agglomérations les plus importantes de la planète (dont New York, Tokyo, Bombay, etc.) sont situées sur le littoral » (Lenôtre : 2009). Ainsi, le littoral est un espace de plus en plus menacé et les territoires insulaires n'échappent pas à la règle. Des facteurs naturels et anthropiques font du littoral des territoires insulaires un espace particulièrement vulnérable. Cette vulnérabilité grandissante menace de ce fait tout le modèle touristique qui a fait le succès de ces territoires, d'où la nécessité de trouver de nouvelles stratégies touristiques.

Les risques naturels sont des menaces non négligeables pour les îles à travers le monde. Ces risques se rapportent à des aléas qui font intervenir des processus naturels variés : atmosphériques, hydrologiques, géologiques ou géomorphologiques (Géoconfluence, 2015). Le risque naturel « se situe donc à la croisée entre, d'une part, un ou plusieurs aléas, et, d'autre part, la vulnérabilité d'une société et/ou d'un territoire qu'elle occupe. L'aléa ne devient un risque qu'en présence d'enjeux humains, économiques et environnementaux » (Géoconfluence, 2015). Le littoral des territoires insulaires à travers le monde est soumis à un certain nombre de risques naturels tels que l'érosion ou encore les fortes houles. Chacun de ces risques aura un impact sur le littoral et peut être un facteur favorisant le développement de tourisms alternatif. La prise de conscience de la vulnérabilité du littoral doit être un facteur d'importance dans les stratégies de développement touristique, et les effets de chaque type de risques naturels doivent être soigneusement analysés.

Le premier cas de figure qu'il est possible d'aborder en ce qui concerne les risques naturels pensant sur les îles est l'érosion côtière. D'après Ribot (2019) en prenant le cas de figure du littoral Français, le recul du trait de côte est aujourd'hui défini par la proposition de loi déposée en septembre 2017 sur le bureau du Sénat français comme « un déplacement, vers l'intérieur des terres, de la limite du domaine maritime en raison soit d'une érosion côtière par perte de matériaux rocheux ou sédimentaires, soit de l'élévation permanente du niveau de la mer » (Ribot : 2019). L'auteur ajoute également que l'érosion se manifeste

par « l'effondrement de falaises vives, l'envasement des baies et le remaniement des plages lors de tempêtes hivernales » (Ribot : 2019). Bouchard (2020) aborde dans son argumentaire le fait que l'érosion côtière et la submersion « affectent directement les populations habitant sur le littoral. Qu'il s'agisse des réseaux routiers et ferroviaires, des résidences, des infrastructures de services et des commerces, les impacts peuvent se chiffrer en millions de dollars » (Bouchard : 2020). En outre, « ces événements ont des conséquences sur la santé des citoyennes et des citoyens, sur les activités traditionnelles et commerciales, comme le tourisme, et sur les habitats naturels » (Bouchard : 2020). Les territoires insulaires sont très vulnérables au phénomène d'érosion du littoral, car un grand nombre d'îles sont des territoires de petite taille. Ainsi le manque d'espace « est une limite qui permet difficilement de construire de nouvelles infrastructures hôtelières, et nécessite la recherche de solutions alternatives afin d'accueillir les 80 millions de touristes qui visitent chaque année la grande Caraïbe » (Irep, 2011 : 17 dans Argailot, 2015). Avec une grande majorité des infrastructures touristiques située sur l'espace littoral, la vulnérabilité de l'industrie du tourisme est donc très élevée pour les îles, car l'érosion risque non seulement d'endommager les infrastructures touristiques, mais également la ressource centrale qui favorise un tourisme de masse à, savoir la plage.

Cette menace pose alors des problématiques en ce qui concerne de possibles déplacements d'infrastructures, des reconstructions d'hôtels ou encore des déplacements de zones urbaines. Pour Duarte *et al.* (2013 : 107) « l'élévation du niveau de la mer devrait causer des changements significatifs dans les écosystèmes côtiers, avec des implications potentiellement majeures pour le bien-être humain et les services écosystémiques ». Pour Pilkey *et al.* (2011 : 23) « l'érosion côtière et l'inondation sont les impacts les plus immédiats et évidents de la montée du niveau de la mer sur les systèmes côtiers » Cet effet de serre devrait plutôt accélérer ce phénomène qui contribue parmi d'autres à l'érosion des côtes.

D'autres risques peuvent également affecter la frange littorale des îles et contribuer à affecter le secteur du tourisme. De par leur puissance, les cyclones tropicaux peuvent réduire à néant toute une économie insulaire. Les différents éléments qui les accompagnent peuvent produire des dégâts considérables sur les infrastructures touristiques, mais également sur les ressources indispensables à l'épanouissement d'un tourisme de masse. Les fortes houles provoquées par le passage de ces phénomènes peuvent fortement affecter des plages toutes entières et pour une durée importante. Le littoral des îles, et donc la majeure partie des infrastructures touristiques, se retrouve ainsi en première ligne face aux effets dévastateurs comme le souligne Pontee (2014 : 20) en affirmant que « l'augmentation de l'intensité et la

fréquence des tempêtes associées au changement climatique aura un impact significatif sur les taux d'érosion des plages dans de nombreuses régions du monde ». La frange littorale est également particulièrement vulnérable au risque de tsunami provoqué par des événements, comme des tremblements de terre sous-marins, des glissements de terrain, des éruptions volcaniques et, moins fréquemment, des impacts de météores (Pagney Benito-Espinal, 2003). La plupart des îles touristiques de la zone intertropicale sont « d'origine volcanique, surgie au cœur des océans au-dessus d'un point chaud ou alors au contact entre deux plaques océaniques » (Gay : 2000). Cette configuration place un grand nombre des territoires insulaires dans une position très délicate face au risque de Tsunami.

La vulnérabilité du littoral n'est pas uniquement le résultat de facteurs strictement naturels. L'action de l'humaine joue également un grand rôle parmi toutes les menaces pesant sur cet espace. Parmi ces facteurs anthropiques, il est possible d'aborder le cas des changements climatiques. En effet à une échelle globale, les actions anthropiques jouent un grand rôle dans le processus de changement climatique et plusieurs auteurs vont en ce sens. Les changements climatiques anthropiques désignent des « variations de l'état moyen et d'autres variables statistiques du système climatique à toutes les échelles temporelles et spatiales qui sont dues à des « forçages externes » (des éléments externes au système climatique qui provoquent un changement dans ce dernier) anthropiques, tels que les variations de la composition de l'atmosphère, et les changements d'affectation des terres » (Van Gameren *et al.*, 2014). Selon Duvat (2015), les îles sont par ailleurs « des territoires fortement exposés aux impacts du changement climatique, non seulement en raison de leurs caractéristiques physiques intrinsèques, mais aussi parce que certains processus comme l'acidification des océans et la dégradation des écosystèmes (récifs coralliens, en particulier), qui ne concernent pas à proprement parler le climat et son évolution, agissent à travers différents mécanismes sur les niveaux de risques côtiers » (Duvat, 2015). C'est également un avis partagé par Bouchard *et al.* (2010) qui affirment que les « petits États et territoires insulaires (PETI) seront parmi les espaces les plus sévèrement impactés par les changements climatiques et la hausse du niveau marin alors que leur contribution aux émissions de gaz à effet de serre a été et reste encore aujourd'hui négligeable à l'échelle planétaire ». (Mimura *et al.* 2007 : 689 cités dans Bouchard *et al.* 2010) affirment que « dans la communauté scientifique, il est admis que les petites îles, qu'elles soient localisées sous les tropiques ou sous de plus hautes latitudes, possèdent des caractéristiques qui les rendent particulièrement vulnérables aux effets attendus des changements climatiques, incluant l'élévation du niveau de la mer et les événements météorologiques extrêmes ». L'élévation du niveau de la mer est l'une des conséquences directes du changement climatique. Cette

élévation est une menace d'importance pour les espaces côtiers, car la ressource en plage et les infrastructures touristiques littorales se retrouvent une nouvelle fois en ligne de mire. D'après Dubois et Céron (2006), « le changement climatique est susceptible, à terme, de bouleverser la donne du tourisme » . Les changements climatiques ne sont pas la seule conséquence de l'action humaine sur les risques pesant sur les littoraux insulaires. Une autre conséquence est l'urbanisation de la frange côtière, qui est imputable en partie au secteur touristique.

Le développement touristique des espaces insulaire s'est naturellement accompagné de plusieurs aménagements côtiers en commençant par les routes, les hôtels, les restaurants et les boutiques destinées aux touristes. De ce fait, cette urbanisation des espaces littoraux « n'est pas sans conséquence puisqu'elle a favorisé l'érosion des plages en raison de l'interruption du processus de transferts sédimentaires qui s'effectuaient auparavant entre les hauts et les bas de plage » (Dehoorne et Saffache : 2008). Pour pouvoir soutenir la construction d'infrastructures, le sable est un l'un des matériaux les plus importants et cette extraction n'est pas sans risque puisque, le sable « est une ressource naturelle finie et son extraction à des taux supérieurs à sa capacité de recharge naturelle peut avoir des impacts environnementaux significatifs, tels que l'érosion des plages » (Tétreault *et al.*, 2018, p. 78). Pour Pilkey *et al.* (2011 : 45) « L'extraction de sable peut entraîner une diminution de la quantité de sable disponible pour les plages, ce qui peut causer l'érosion des plages et la perte d'habitats côtiers »

À travers tous les éléments abordés, il est possible de comprendre la position vulnérable dans laquelle se trouvent les littoraux insulaires des climats tropicaux et subtropicaux de la planète. Ces espaces sont soumis à des risques naturels sur lesquels ils n'ont aucun contrôle. Ils sont également soumis à des risques que l'action humaine ne fait qu'aggraver (figure 2.2). Deux choix s'offrent alors : « s'accommoder du phénomène, ce qui implique de ne pas construire trop près de la ligne de côte des installations qui nécessiteront ultérieurement des protections et, éventuellement, l'abandon d'un certain nombre d'installations menacées » (Dubois et Céron : 2006). Ou encore, dans un deuxième cas, combattre les causes de ces changements (Dubois et Céron : 2006). Par conséquent, cela implique « soit de construire des protections, soit de compenser les volumes de sable emportés, ce qui maintient le cadre de vie et n'est pas d'un coût aussi exorbitant que l'on pourrait craindre » (Dubois et Céron, 2006). Dans le cas du tourisme, l'argumentaire de Dubois et Céron (2006) est également toujours valable. Comme souligné

par Delaplace (2022a : 77), «[s]i le tourisme contribue aux changements climatiques, ces derniers l'impactent en retour de façon importante ». Face aux différents risques qui pèsent sur les espaces côtiers, les territoires insulaires devront adopter différentes stratégies, et le développement de modes de tourisme alternatif peut être l'une de ces stratégies. C'est dans ce cadre que rentre en jeu le tourisme sportif de nature, qui par rapport à un certain nombre de facteurs peut se révéler être un mode développement adapté pour les territoires insulaires.



Figure 2.2: Forte pollution du littoral

Source : collection de l'auteur (2019)

2.5 Le tourisme durable

La mise en tourisme des territoires insulaire a été un succès sur de nombreux points. Cependant, son développement ne correspond plus aux valeurs actuelles ou au paradigme contemporain de gestion et de nombreuses voix s'accordent pour dire qu'un renouveau touristique est nécessaire (Zoigravu-Soilita

et *al.*, 2021 dans Argailot, 2015). Les destinations insulaires de la planète font face à des problèmes d'ordres environnementaux, sociaux et économiques. L'environnement est un facteur préoccupant, puisqu'en effet les dégradations des espaces naturels provoqués par le développement touristique sont particulièrement visibles et les risques que les facteurs naturels font peser sur le secteur du tourisme sont eux aussi très importants. Cependant, dans la façon de repenser le tourisme dans ces destinations, il ne faut pas uniquement prendre en compte l'élément naturel, les aspects sociaux et économiques doivent eux aussi être pris en compte dans les différentes stratégies de développement touristique. La prise en compte de ces trois éléments (environnement, société et économie) passe par le concept de développement durable ou tourisme durable, dans le cas des industries visées par cette étude. Le développement durable est un terme « issu du rapport de la commission des nations unies sur l'état de la planète (WCED, 1987 dans Grenier, 2022b : 128), et son application au tourisme durable est défini de la façon suivante :

Un mode de gestion des projets et des services touristiques qui favorise et obtient une intendance équilibrée entre les objectifs de développement de la destination et de ses acteurs, et les retombées (sociales, culturelles, économiques) pour la communauté locale sans pour autant compromettre l'intégrité des écosystèmes naturels et des communautés qui y vivent ou en dépendent (Grenier, 2015 : 998).

Le tourisme durable est désormais un élément pris très au sérieux par les pays ainsi que les instances internationales. Cette forme de tourisme apparaît ainsi comme une stratégie de développement basée sur une prise en compte de facteurs multidimensionnels, définis à leur tour par plusieurs paramètres. Cette vision peut se révéler très intéressante pour les territoires insulaires, car les îles font face à un nombre important de spécificités que le tourisme durable pourrait intégrer de façon efficace. D'après l'analyse de Lansing et De Vries (2007 dans François-Lecompte et Prim-Allaz, 2009) « sur le plan économique, l'enjeu principal consiste à éviter les fuites d'argent ». De façon plus claire, le but est de « faire en sorte que l'argent dépensé par le touriste revienne en plus grande partie aux populations d'accueil » (François-Lecompte et Prim-Allaz, 2009). Ainsi, cela passe par « l'achat de produits locaux plutôt que l'importation des biens et service de l'étranger, ou encore en faisant appel à des établissements ou des services entre les mains des résidents locaux ou les associant fortement » (François-Lecompte et Prim-Allaz, 2009). Le développement durable « cherche à poursuivre le progrès, en favorisant la coopération entre les entreprises, les institutions et les pouvoirs publics » (Camus *et al.*, 2010). L'élément central soutenu par les auteurs est qu'une économie efficace passe notamment par la suppression des modes de production et de consommation non durables (Camus *et al.*, 2010).

Un autre élément du tourisme durable est la considération environnementale, sur ce point Grenier indique que le tourisme durable « remplace le cœur des enjeux non plus sur un groupe d'acteurs (touristes, entrepreneurs ou hôtes) mais sur les rapports entre ces groupes dans le contexte du respect d'un écosystème donné » (Grenier, 2015 : 998). Dans leur analyse, Camus et *al.* (2010) abordent le fait que sur le plan écologique,

l'objectif est de préserver l'environnement naturel en réduisant les émissions de CO₂, de gaz à effet de serre, la pollution de l'air et de l'eau, en recyclant, puis en mettant tout en œuvre pour éviter la disparition des espèces animales et végétales, la déforestation, la désertification et l'affaiblissement des ressources naturelles (Camus et *al.*, 2010).

Le tourisme durable doit aussi tenir compte de l'aspect social. Cela signifie qu'il s'agit de « préserver le capital socioculturel des populations visitées puisque le tourisme de masse provoque souvent en effet des conséquences indésirables pour les communautés d'accueil : hausses des prix, dégradation du patrimoine culturel, perte des valeurs, des traditions locales, occidentalisation des styles de vie » (Lansing et De Vries, 2007 dans François-Lecompte et Prim-Allaz, 2009). La durabilité de tout développement doit prendre en compte de réussir à « nourrir et abreuver en eau potable et en travail, les dix milliards d'individus susceptibles de peupler la planète en 2050 et à pallier les inégalités nord/sud en s'attachant à une meilleure répartition des richesses et en luttant contre la pauvreté » (Camus et *al.*, 2010). L'aspect social du développement durable repose sur « les principes de solidarité et d'équité pour les générations présentes et futures, en vue d'une amélioration générale du bien-être de chaque individu en termes de santé, d'éducation et d'épanouissement » (Camus et *al.*, 2010). Par ailleurs, l'objectif est également de « conserver les traditions et l'authenticité locales tout en favorisant le développement des populations » (Camus et *al.*, 2010).

Après avoir analysé l'argumentaire des différents auteurs, il en ressort que le développement durable aborde toutes les problématiques que rencontrent actuellement les territoires insulaires. Une adaptation touristique est nécessaire. SET (2002) identifie deux approches : « traiter les symptômes en diminuant l'impact des activités (stations d'épurations, centres de tri des déchets ou encore adoptions de moyens de mobilité « douce ») ou des actions qui tendent à modifier les pratiques de production du tourisme. Le but principal d'une telle action est de garantir un « tourisme maîtrisé » » (SET, 2002b dans François, 2004). Dans les espaces fragiles et vulnérables que sont les territoires insulaires, le développement durable pourrait aider à trouver un équilibre, car dans fond c'est le défi de ces destinations. Il faut trouver un développement touristique qui doit être maîtrisé, en tenant compte le

plus souvent de petites superficies. Il faut gérer les différents flux, ainsi que veiller à aplanir les problèmes environnementaux. Le défi qui se pose pour les destinations insulaires est grand, mais cependant il n'est pas impossible à relever, car des exemples de réussite en matière de gestion durable du tourisme existent, et certains de ces exemples sont des territoires insulaires.

Comme déjà mentionnées au cours de cette analyse, les destinations insulaires sont pour la plupart tournées vers un tourisme balnéaire, cependant il existe entre autres certaines îles qui ont décidé d'adopter une autre stratégie en se tournant vers d'autres formes de tourisme. C'est un élément que souligne Burac en disant que « certains pays se sont engagés dans le processus de réorientation du tourisme plus rapidement que d'autres, et peuvent en cela être considérés comme des précurseurs, à l'instar de la Dominique, qui « a été appelée à générer le modèle d'écotourisme de la Caraïbe » (Burac, 2001 : 110 dans Argailot 2015).

Les territoires insulaires à l'échelle de la planète sont souvent vus comme un ensemble homogène où les caractéristiques et les problématiques rencontrées seraient les mêmes, peu importe l'île sur laquelle on se trouve. Dans les faits, le monde insulaire renvoie à un ensemble de structures géographiques différentes qu'il est important d'identifier et analyser. La petite île caribéenne de la Dominique est un exemple très intéressant à aborder. En ce sens Dehoorne (2011 :96 dans Agailot, 2015) souligne que « [l]oin des stéréotypes qui caractérisent les îles des Caraïbes, la Dominique, l'une des rares îles dépourvues de plages de sable blanc et de lagon, est dominée par de vigoureux reliefs volcaniques ».

L'absence de longues plages de sable fin aurait dans un premier temps pu être considérée comme une faiblesse, surtout en comparaison au développement opéré par ses voisines. Cependant l'île en a fait une force en positionnant sa stratégie touristique sur un tourisme qui s'inscrit dans la durabilité, et elle sert à présent de modèle pour d'autres territoires insulaires voulant suivre cette voie.

Le tourisme, par essence même, résulte de l'utilisation des ressources présentes sur un territoire, et ces mêmes ressources sont le fruit de facteurs géographiques. La durabilité des stratégies touristiques peut véritablement être une bouffée d'air frais pour beaucoup de destinations insulaires, en effet il existe un très grand nombre d'îles pour qui les conditions adéquates pour un développement touristique balnéaire n'étaient pas réunies. Le tourisme durable peut soutenir un développement touristique pour ces îles également, et cela souligne une nouvelle fois l'importance de l'aspect environnemental d'un territoire insulaire en ce qui concerne sa mise en tourisme.

Le choix d'un renouvellement touristique des espaces insulaires par un tourisme alternatif peut se révéler intéressant, car il est caractérisé par « la faible exigence en matière d'infrastructure pour son commencement et son fonctionnement, à la différence du tourisme traditionnel » (Irep, 2011 : 65).

Dans un contexte d'exiguïté en ce qui concerne l'espace disponible comprenant notamment la taille et le nombre d'espaces constructibles disponibles, l'argumentation en faveur d'un tourisme durable peut se révéler favorable. Afin de répondre à une démarche de durabilité, ces formes de tourisme alternatives se manifestent par des critères tels que la « capacité de régénération continue de la ressource » (Grenier, 2022b : 128) ou encore une prise en compte plus importante des « beautés du patrimoine rural et naturel, les plaisirs de la découverte de la biodiversité, la rencontre avec un milieu naturel pur et préservé » (Lipovetsky, 2021). Dans nos sociétés actuelles, différentes formes de tourisme s'ancrent dans cette démarche de durabilité au sein des stratégies des destinations. Il est possible de citer l'écotourisme, le tourisme équitable, le tourisme social, ou encore le tourisme communautaire (Grenier, 2022b : 129). Parmi ces alternatives, se trouve également le sujet de la présente étude, à savoir le tourisme de pratiques sportives en milieux naturels, aussi appelé tourisme sportif de nature.

2.6 Le tourisme sportif de nature

Le tourisme sportif de nature tire son origine de bouleversements au sein de nos sociétés. En effet, d'après Corneloup (2022 : 437), « [l]a modernité a inventé le tourisme sportif au cours du XIXe siècle ». L'auteur poursuit en disant :

A dominante élitiste, les stations balnéaires et montagnardes ont donné naissance aux pratiques de nature (ski, alpinisme, navigation de plaisance, voile, etc.) et aux pratiques sur des équipements aménagés (golf, tennis, piscine, thermalisme) (Corneloup, 2022 : 437).

Pour Bourdeau (1995) le tourisme sportif de nature est un « ensemble de loisirs sportifs non motorisés qui peuvent être classés schématiquement en trois catégories : les sports terrestres (randonnées pédestres, randonnées équestres, ski, alpinisme, escalade, canyonisme, vélo tout terrain, spéléologie) ; les sports aériens (deltaplane, parapente, vol à voile) et enfin les sports nautiques et aquatiques (voile, planche à voile, sports d'eau vive, canoë-kayak, Descente sportive, nage en eau vive, plongée sous-marine) ».

Pour Tsiotras et Tsiotras (2017 : 36), « le tourisme sportif de nature est une forme de tourisme durable qui se concentre sur l'expérience des visiteurs en plein air et leur interaction avec la nature, tout en minimisant les impacts environnementaux négatifs et en favorisant la protection des écosystèmes naturels ». Bessy (2010) ajoute que « fondamentalement, ces loisirs apparaissent comme un terrain d'expression et de production de soi privilégié, car ils répondent aux attentes très diversifiées des consommateurs à la poursuite d'idéaux pluriels ». Le tourisme sportif peut se caractériser de différentes façons. Ainsi Gibson *et al.* (2018) distinguent 3 types de participations au tourisme sportif, qu'il soit en milieu naturel ou urbain : La participation à des activités sportives, la participation à un évènement sportif, ou encore la participation à des activités physiques relevant du tourisme d'aventure. Pour Graillot (2021), le tourisme sportif de nature se divise en deux groupes, avec d'un coté les activités d'aventure (trek, randonnée, vtt) (Graillot, 2021) et de l'autre les activités extrêmes telles que le Base Jump, la spéléologie, ou encore le delta plane (Graillot, 2021) .

Le tourisme sportif, et notamment sa pratique en milieu naturel, peut véritablement trouver dans les territoires insulaires des espaces où se développer, car à l'échelle internationale, au regard des grands marchés touristiques, « la "tropicalité", exprimée par une forte diversité écosystémique et paysagère, constitue un atout majeur » (Joseph, 2009 : 400 dans Argaillet, 2015).

Le tourisme de nature de façon générale a comme but la découverte des espaces naturels et comme le souligne Gros-Désormeaux (2012), « la vie sur l'île, singulièrement différente de celle des espaces continentaux, donne lieu à des structurations biocénétiques adaptées à un environnement insulaire propre ». Une stratégie touristique basée sur la pratique des sports de nature peut intégrer les destinations dans une démarche durable au travers des trois axes sociaux, environnementaux et économiques. Cornaloup (2011) indique dans son analyse qu'il « s'agit de considérer les populations locales et leur mode de vie, les cultures ainsi que les ressources naturelles pour minimiser l'empreinte du touriste, ses comportements étant pensés pour entrer en communion avec ce qu'il observe » (Cornaloup, 2011 dans Perera et Le Roux, 2021).

Le contexte bien spécifique qu'est l'insularité représente un atout indéniable y compris dans le domaine sportif. Les grands principes de la durabilité devront principalement se matérialiser dans les modes de gestions de la destination. Dehoorne (2011: 97 dans Argaillet, 2015) abonde en ce sens en prenant une nouvelle fois l'exemple l'île de la Dominique en disant qu'au

cœur de la stratégie touristique de l'île, un site jusqu'alors méconnu, toujours difficile d'accès, mais d'une indéniable richesse : le Parc national de Morne Trois Pitons. Cette réserve abrite une luxuriante forêt tropicale associée à des reliefs volcaniques qui culminent à plus de 1300 mètres [...]. Sur le plan maritime, outre les récifs de corail en bonne santé, les eaux dominiquaises permettent d'observer quatre espèces de dauphins et six espèces de baleine venant se reproduire au large des côtes

La petite île antillaise est ainsi devenue un espace très intéressant pour la pratique des activités sportives de nature tel que la randonnée pédestre.

Pour Corneloup (2022 : 438), « [l]es enjeux sociopolitiques qui concernent le tourisme sportif sont multiples, allant de la santé récréative des individus à la démocratisation et à la distinction sociale ou à la création de valeurs économiques ou symboliques pour les professionnels du tourisme et les territoires de pratique ». Un développement inscrit dans cette lignée peut trouver place dans beaucoup de territoires insulaires, car en dehors des éléments liés à la nature des îles, un grand nombre d'entre elles peuvent exploiter leurs proximités vis-à-vis des grands marchés émetteurs de touristes. C'est notamment le cas des îles des Caraïbes qui sont proches du marché nord-américain, mais également très bien connectées au marché européen.

Le développement du tourisme sportif de nature, pensé et réalisé de façon rigoureuse, n'est pas sans effets pour les populations locales au sein des territoires d'implantation. Grenier (2015 : 1000) aborde le fait que, sur le plan socioculturel, « il s'agit de mesurer la qualité de la participation locale (représentativité, équité, bénéfiques) en matière d'emploi et de formation de même qu'à un recours représentatif à la culture locale (artistique, savoir-faire et terroir) ». L'auteur ajoute également que sur le plan économique, la finalité « ne vise plus exclusivement le profit mais la réduction de la fuite vers l'extérieur de la région hôte, et essentiellement une distribution équitable et juste des redevances aux acteurs et populations impliquées ou faisant partie des territoires en vue d'améliorer leurs conditions de vie à court et à long termes » (Grenier, 2015 : 1000).

2.7 Synthèse du chapitre

À travers tous les éléments abordés, il en ressort que les territoires insulaires sont des espaces qui ont toujours fait rêver. Les paysages de ces petits espaces alimentent l'imaginaire des cultures occidentales.

Le mythe de l'île paradisiaque a joué un grand rôle lors de la mise en tourisme de ces territoires. Le sable, la mer ainsi que le soleil ont été scénarisés et ont servi d'éléments visant à développer l'offre touristique du tout inclus. Cette forme de tourisme a fait le succès de nombreuses îles à travers le monde, cependant aujourd'hui cette offre touristique est de plus en plus pointée du doigt. Les effets qu'elle provoque sur l'environnement et la société de ces petits territoires amènent un besoin de changements. Ajouter à cela, les risques naturels représentent pour les espaces littoraux insulaires une menace de plus en plus forte. Intégrer la durabilité dans les stratégies touristiques insulaires se révèle être une approche adaptée. Le tourisme sportif de nature s'inscrit dans cette démarche visant à une approche plus durable des stratégies touristiques, et peut représenter une piste de renouveau pour les territoires insulaires. Le développement touristique d'un territoire doit suivre une logique d'équilibre entre les différents aspects sociaux, économiques et environnementaux, et il est nécessaire de se plonger plus en détail sur ce qu'une offre touristique sportive de nature a à offrir aux territoires insulaires.

Le tourisme sportif de nature peut représenter une piste de renouveau touristique pour les territoires insulaires, cependant il est important de peser les éléments positifs et négatifs qui se rattachent à cette forme de tourisme.

CHAPITRE 3

Les avantages et les inconvénients du tourisme sportif de nature

3.1 Introduction

Avec l'évolution des sociétés, les pratiques sportives s'intègrent de plus en plus aux habitudes de vie des citoyens, y compris lorsqu'ils et elles pratiquent le tourisme. Depuis les années 1980, « les activités ludosportives en milieu rural, occupent une place de plus en plus importante au sein de nombreux territoires touristiques » (De Myttenaere et d'Ieteren, 2009). Les territoires insulaires n'échappent pas à ce phénomène, puisque comme cela a déjà été mentionné dans le chapitre précédent, des îles ont axé leurs développements touristiques sur la mise en place d'un tourisme durable, en y intégrant une place importante aux activités sportives de nature. L'émergence des activités sportives et touristiques en milieu naturel constitue ainsi une étape importante de l'évolution de la société de loisirs (De Myttenaere et d'Ieteren, 2009). Pour les destinations insulaires particulièrement tournées vers le tourisme balnéaire, le tourisme sportif apparaît comme une nouvelle alternative potentielle.

Développer de nouvelles stratégies touristiques n'est pas une démarche aisée. Elle mérite une prise en compte d'un certain nombre de paramètres allant des outils nécessaires au développement touristique, des effets sur les espaces naturels ou encore des particularités du territoire d'implantation. Ce chapitre vise à recenser les avantages que peut offrir le développement d'un tourisme sportif de nature en milieu insulaire, en les analysant à travers les principes du tourisme durable, à savoir les aspects sociaux, économiques, mais également en intégrant la prise en compte des espaces naturels. Dans des milieux particulièrement fragiles comme les territoires insulaires, il est également important de comprendre les effets négatifs potentiels que pourrait provoquer le développement du tourisme sportif. Le développement touristique, peu importe sa forme, peut être responsable d'un certain nombre de changements sur l'environnement, la gestion de l'espace ou encore tout simplement la vie des populations. Observer la balance entre ce que le tourisme sportif de nature peut apporter de positif aux territoires insulaires, et les externalités négatives qu'il peut provoquer, apparaît ainsi comme une démarche nécessaire afin de véritablement démontrer de quelle façon l'adoption de cette stratégie touristique peut être viable sur le long terme.

3.2 Une adaptation aux spécificités de chaque territoire

Les territoires insulaires à l'échelle de la planète sont souvent vus comme un ensemble homogène où les caractéristiques et les problématiques rencontrées seraient les mêmes, peu importe l'île sur laquelle on se trouve. Dans les faits, le monde insulaire renvoie à un ensemble de structures géographiques différentes qu'il est important d'identifier et analyser dans le cadre d'un développement touristique. Dans cette optique, les trois aspects du tourisme durable, à savoir l'aspect environnemental, l'aspect social et l'aspect économique peuvent permettre une ligne d'analyse des effets positifs et négatifs du tourisme sportif de nature.

Le premier aspect à travers lequel il est possible d'analyser le tourisme sportif de nature est l'aspect environnemental. Par essence même, le tourisme résulte de l'utilisation des ressources présentes sur un territoire. Ces mêmes ressources sont le fruit de différents facteurs spécifiques (facteur topographique, climatique, composition végétale, etc.). Comme le soulignent Dehoorne et Saffache (2008) « les îles et dans le cas présent les îles intertropicales, se scindent en deux grands types : celles qui sont « hautes » et celles qui sont « basses » ». Autrement dit, les îles hautes, celles disposant d'un relief important et les îles basses, celles qui au contraire disposent d'un relief limité. Selon chaque type d'îles, les différents facteurs vont permettre, mais également contraindre la présence de certaines ressources indispensables au tourisme. Ces facteurs vont influencer sur des éléments tels que le paysage, la biodiversité ou encore la très importante ressource en eau douce. En conséquence, le milieu physique « ne peut être négligé dans la mise en tourisme des îles et notamment les îles intertropicales » (Gay, 2000). Le tourisme sportif de nature, comme son nom l'indique, est le résultat de l'attraction que suscite la pratique de plusieurs activités physiques dans des espaces nature. Ainsi, l'environnement naturel va fortement influencer sur les possibilités en termes d'activité sportive. Le premier avantage qu'il est possible d'analyser est que le tourisme sportif de nature permet un développement qui s'adapte aux spécificités de chaque île (voir figure 3.1) .

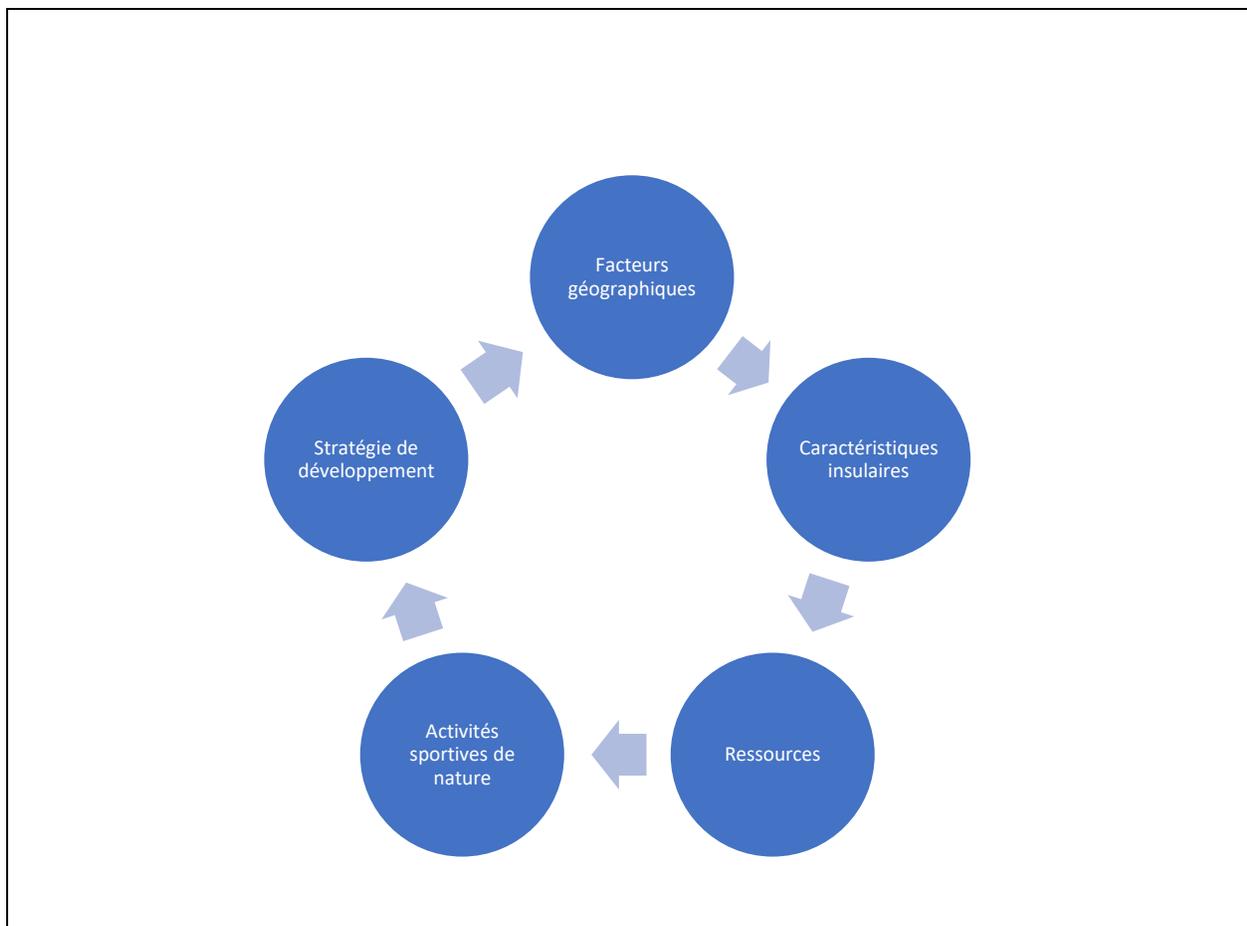


Figure 3.1: Cercle vertueux du tourisme sportif de nature

Source : conception de l'auteur.

Les îles « hautes » se caractérisent par un relief très important. Ces espaces sont des territoires montagneux et « présentent des sommets souvent d'origines volcaniques recouvertes de végétaux hygrophiles » (Dehoorne et Saffache, 2008). D'après Gay (2000), « la plupart des îles touristiques de la zone intertropicale sont d'origine volcanique. Elles ont surgi au cœur des océans au-dessus d'un point chaud ou alors au contact entre deux plaques océaniques » (Gray : 2000). Leur âge « va particulièrement influencer sur leur relief, car plus elles sont jeunes, plus elles sont escarpées » (Gay : 2000). Sur les îles hautes, on « observe la présence de marges bordées de cordons sédimentaires volcanoclastiques » (Dehoorne et Saffache : 2008). C'est le cas de certaines îles « telles que la Dominique, de Sainte-Lucie, de la Réunion » (Dehoorne, Saffache : 2008). Les îles hautes se caractérisent surtout par une pluviométrie importante favorisée directement par la topographie élevée. La combinaison des facteurs de relief et de pluviométrie va influencer sur un certain nombre d'éléments des îles hautes, que ce soit du point de vue de

la quantité des ressources ou encore de l'aménagement spatial. Premièrement, la topographie des îles hautes et ses conséquences permet l'épanouissement d'une grande diversité de paysages allant de vastes forêts tropicales à des plages de sable blanc et de sable noir. Cette diversité participe à faire des îles hautes des territoires très intéressants d'un point de vue touristique, y compris pour le développement d'un tourisme sportif de nature, puisqu'un vaste panel d'activités sportives peut s'offrir aux visiteurs. La pluviométrie et la présence de massifs forestiers permettent à ces îles à haut-relief de disposer d'une grande biodiversité faunistique et floristique. À titre d'exemple, le point chaud de biodiversité de la Caraïbe est « l'un des 36 points chauds de biodiversité dans le monde. Les points chauds abritent au moins 1.500 espèces végétales que l'on ne trouve nulle part ailleurs » (Mittermeier *et al.*, 2004, cités dans Brown *et al.*, 2019.)

La topographie et le climat des îles hautes leur permettent également de disposer d'une bonne ressource en eau douce, qui est un élément indispensable non seulement pour la vie des habitants, mais également indispensable pour soutenir un développement touristique. Dans le cadre d'une stratégie de développement du tourisme de nature, les différentes caractéristiques abordées font de ces territoires des espaces particulièrement favorables tant sur le point des activités terrestres que des activités aquatiques. La présence de haut relief combiné à la topographie, favorise dans ces îles la présence de canyons où peuvent s'épanouir la pratique d'activités sportives telle que le canyonisme, la nage en eau vive ou encore la descente sportive. La forte biodiversité des espaces forestiers favorise également la pratique d'activités telles que la randonnée pédestre, la randonnée équestre ou encore le vélo tout terrain. Le milieu géophysique de certaines îles hautes peut également favoriser la pratique de la spéléologie, c'est-à-dire l'exploration des cavités souterraines (Audra et Palmer, 2015). Les sports aériens peuvent eux aussi trouver leur place dans un développement touristique dans les îles hautes. Les montagnes et les vallées peuvent servir de terrain adéquat pour la pratique d'activités comme le deltaplane, le parapente, ou encore le vol à voile.

En clair, le tourisme sportif de nature peut permettre un développement qui va utiliser de façon optimale la géographie de ces îles, et intégrer à l'échelle du territoire les activités les plus favorables à être pratiquées. À ce jeu, les îles hautes semblent être les territoires insulaires qui sont géographiquement parlant les plus favorisés à l'essor de ce type de tourisme. Car ce qui ressort des éléments précédemment abordés est que les îles hautes sont des territoires où tous les types d'activités (aquatiques, terrestres et aériennes) sont possibles. Cela se matérialise en prenant en cas de figure l'île

de la Dominique. Cette île est l'une des pionnières en ce qui concerne le tourisme de nature et ce n'est pas par hasard. La Dominique est une île haute, disposant de 9 volcans (Lesales, 2007) dont le plus haut culmine à 1400m (Lesales, 2004 : 94). Le relief combiné à la pluviométrie favorise la présence abondante de cours d'eau et de massifs forestiers. De ce fait l'île est un véritable terrain de jeu pour les amateurs de sports de nature de tout type allant de la randonnée pédestre au canyonisme en passant par le vélo tout terrain.

Le tourisme sportif de nature peut également servir d'axe de développement pour les îles qui sont dites « basses » (plates). Ces îles sont « constituées de soubassements karstiques. Contrairement aux îles hautes, elles ne supportent qu'une végétation calciphile et sont circonscrites prioritairement par du sable blanc » (Dehoorne et Safache : 2008). Du fait de leurs reliefs moins élevés, les îles basses sont des territoires relativement secs. En effet, « la pluviométrie orographique est beaucoup moins importante que sur les îles beaucoup plus montagneuses » (Gay, 2000). Par conséquent dans ces territoires, l'apport en eau douce se fait souvent grâce à « l'implantation de centrales de désalinisation de l'eau de mer » (Dehoorne et Safache : 2008) puisque la ressource en eau douce terrestre est très faible, voir presque inexistante sur certaines îles. Ces territoires présentent ainsi une biodiversité terrestre également moins importante que sur les îles hautes. Conséquemment, le développement touristique est souvent tourné vers la ressource littorale.

Cependant, malgré toutes ces contraintes physiques, de nombreuses îles plates sont tout de même parvenues à tirer leurs épingles du jeu sur le plan touristique, mais principalement grâce au développement du tourisme balnéaire. Il est possible de prendre en exemple les îles de Saint-Martin, d'Aruba ou encore de la très célèbre île de Saint-Barthélemy dans les Caraïbes. Le tourisme sportif de nature peut également trouver sa place dans les îles basses. L'absence de relief très élevé, une présence en cours d'eau moins importante ou encore une biodiversité également moins importante, peut au premier abord paraître être un désavantage pour les îles dites plates.

En effet, en comparaison avec les îles hautes, certaines activités ne pourront pas être pratiquées dans ces îles, telles que le canyoning ou encore le rafting qui tous deux nécessitent la présence pérenne de cours d'eau. Malgré tout, ces îles n'en restent pas moins des territoires où il est tout de même possible de développer la pratique de nombreuses activités. La randonnée pédestre et équestre ou encore le vélo tout terrain sont des activités qu'il est possible de développer, et cela sans une présence obligatoire de

massifs montagneux d'importance. Les paysages terrestres qu'offrent les îles basses sont certes différents des îles hautes, mais ils n'en restent pas moins une ressource adéquate pour le développement d'un tourisme sportif de nature. Les terrains secs et rocailloux qu'il est possible de trouver dans les îles basses peuvent également convenir à une partie de clientèle sportive, qui serait potentiellement moins tentée par les sentiers boueux et humides que l'on peut trouver sur les massifs montagneux des îles hautes.

Si au premier abord les îles plates peuvent sembler désavantagées sur l'aspect terrestre, ce n'est pas le cas sur l'aspect maritime. Les îles plates disposent d'une ressource littorale de qualité (Dehoorne et Safache : 2008). Par conséquent les territoires insulaires à faible topographie peuvent développer un tourisme sportif de nature axé sur la pratique des sports nautiques. Il est nécessaire d'intégrer le fait que les espaces naturels ne se limitent pas aux seuls espaces forestiers intérieurs. La « nature » intègre aussi l'espace maritime, qui lui aussi est composé d'une biodiversité que des pratiques sportives peuvent permettre de découvrir. Ces îles peuvent devenir des espaces où s'épanouit la pratique d'activités telles que le surf, la planche à voile, le canoë-kayak, ou encore la plongée sous-marine.

Le manque de relief qui au départ peut paraître être un obstacle dans le cadre d'un développement sportif de nature peut finalement se révéler être un gros avantage pour les îles plates. Du fait de leurs faibles pluviométries, et donc de leur faible présence en cours d'eau pérennes et en eaux de ruissellement, les îles basses se matérialisent par une ressource maritime de qualité. Les eaux de ruissellement et surtout celles découlant directement des reliefs peuvent impacter négativement la qualité des ressources maritimes (Jager, 2004). Les eaux de ruissellement urbaines notamment, « vont altérer la qualité des milieux naturels récepteurs (ravines, rivières, nappes phréatiques, eaux marines), les eaux marines (dont les zones récifales) étant le milieu récepteur » (Jager, 2004 :10). Jager (2004 : 5) ajoute que « de plus en plus fréquemment, des observations sont faites confirmant le potentiel destructeur des eaux pluviales sur les écosystèmes dans lesquels elles sont rejetées ».

Les îles plates peuvent de ce fait proposer des récifs coralliens de qualité. Elles peuvent également proposer une présence d'eau fortement limpide, ainsi qu'une importante biodiversité marine contrairement à un grand nombre d'îles hautes puisque les sédiments peuvent littéralement enterrer les coraux (Jager, 2004 :14). La pratique d'activités nautiques comme la plongée sous-marine, le surf, le

canoë-kayak ou encore la plongée en apnée trouvent ainsi dans ces espaces un milieu d'épanouissement favorable.

En plus des îles hautes et basses, il est également possible d'adjoindre les atolls – des îles de « formations coralliennes de type annulaire, dont les marges sont circonscrites par des lagons, jouxtant des zones accores, dont les fonds sont constitués par la partie sommitale d'un guyot » (Dehoorne et Safache : 2008). Ainsi, les atolls sont des systèmes fragiles, car ils présentent un système de ressources terrestres limité dont les communautés qui les habitent sont fortement dépendantes (Longépée, 2015). Sur ces territoires, « seules quelques espèces végétales se maintiennent sur des sols pauvres et alcalins, et l'eau douce est présente uniquement sous la forme de minces lentilles souterraines » (Longépée, 2015). L'autrice ajoute « qu'en contrepartie, les ressources marines sont quant à elles particulièrement abondantes » (Longépée, 2015). L'atoll, « stade final émergé de l'évolution des îles volcaniques, est certes très favorable à la baignade, à la plongée ou à la pêche, mais dispose de paysages monotones et manque cruellement d'eau douce » (Gay : 2000).

Dans le cadre d'une stratégie de développement d'un tourisme sportif de nature, le cas des atolls rejoint fortement le cas des îles basses, à la différence que les atolls peuvent difficilement prétendre à un développement des sports terrestres. La petite superficie des terres émergées dans le cas présent est un obstacle au développement de longs sentiers de randonnée et la topographie ne permet généralement pas non plus le développement d'activité comme l'escalade. L'absence de relief dans les atolls va tout comme pour les îles basses, favoriser une ressource maritime adéquate pour la pratique de nombreuses activités nautiques. Comme l'ont mentionné Dehoorne et Saffache (2008) précédemment, les atolls disposent de ressources maritimes abondantes et des activités telles que le surf, la planche à voile, le canoë-kayak, ou encore la plongée sous-marine peuvent favoriser un essor touristique pour certaines destinations atolliennes.

À travers tous les éléments abordés, il en ressort que deux grandes tendances semblent apparaître en ce qui concerne le développement touristique sportif dans les espaces insulaires. Par rapport à leurs caractéristiques physiques, les îles hautes semblent être des espaces favorables à un développement touristique basé sur les sports de nature pouvant être pratiqué à l'intérieur des terres, en milieu montagneux, en milieux aquatiques (cours d'eau et maritimes), tandis que les îles basses et les atolls sont plutôt favorables à un développement touristique basé sur les sports nautiques (voir figure 3.2).

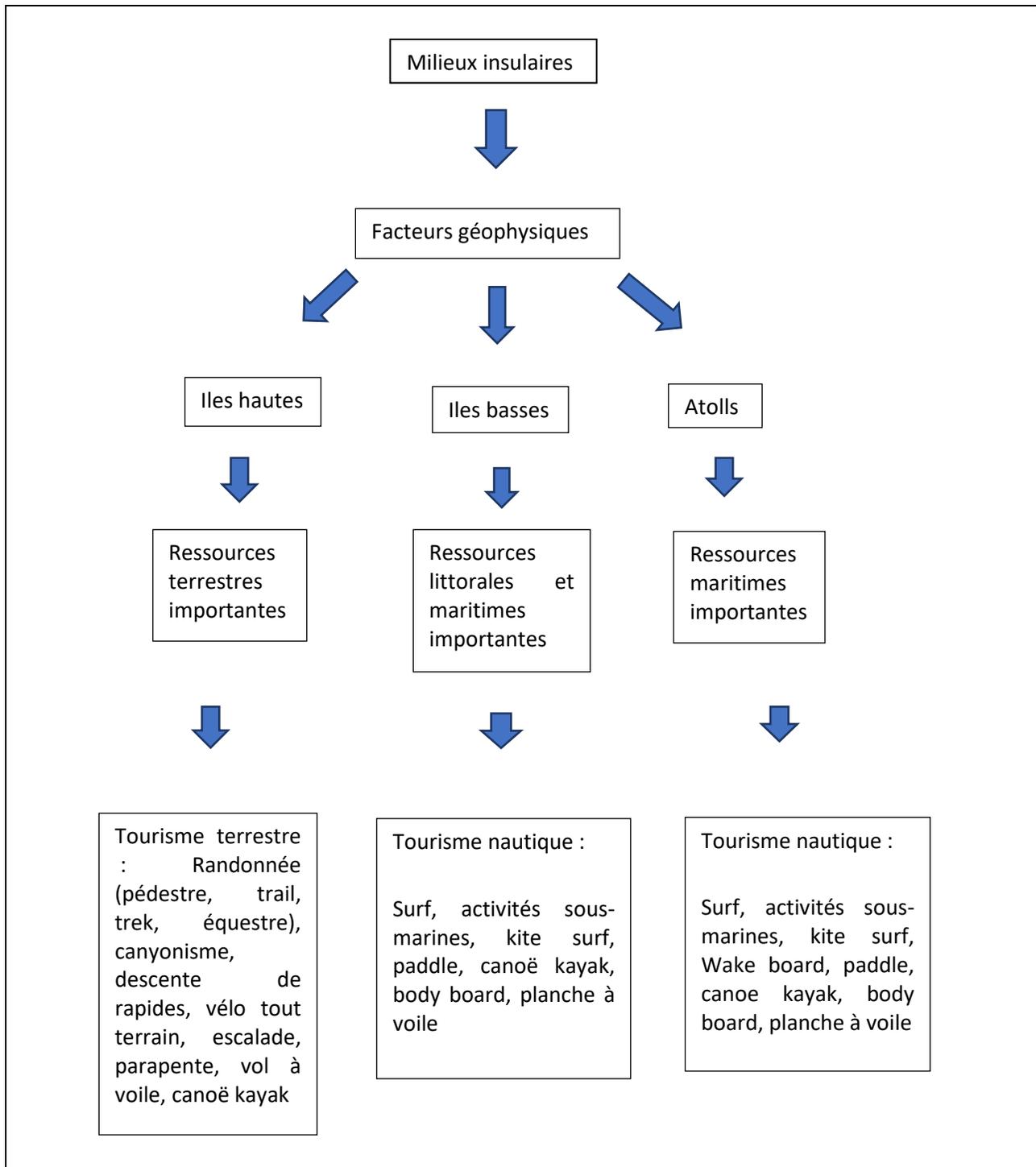


Figure 3.2: Les activités sportives en lien avec les facteurs géophysiques

Source : création de l'auteur.

La capacité d'adaptation que propose le tourisme sportif de nature apparaît comme une possibilité intéressante dans le cadre d'une stratégie touristique. Cette capacité d'adaptation n'est pas uniquement visible à travers l'aspect géographique des îles, mais elle l'est aussi à travers l'aspect institutionnel. Le développement d'un tourisme sportif de nature doit être analysé non seulement à travers les caractéristiques de chaque île à proprement parlé, mais il doit également être abordé à travers l'angle étatique. Un grand nombre d'États insulaires sont en réalité des archipels, c'est-à-dire des groupes d'îles (Arrault, 2005). Les États insulaires archipélagiques peuvent contenir au sein de leurs regroupements, des îles de différentes topographies et par conséquent des îles aux possibilités différentes dans le cadre du tourisme sportif de nature. Les États-archipels peuvent disposer à la fois d'îles hautes et d'îles basses et/ou d'atolls. Dans le cadre d'un développement touristique basé sur les sports de nature, ces États peuvent proposer une offre touristique complète tant sur les sports terrestres que sur les sports nautiques. Des territoires comme l'Indonésie, les Philippines, la Polynésie française, la Nouvelle-Calédonie ou encore l'archipel de la Guadeloupe, dans les Caraïbes, sont des illustrations de cette diversité. Le tourisme sportif de nature est soutenue par les facteurs géophysiques, cependant d'autres éléments accompagnent la possibilité de développement de ce type de tourisme.

3.3 Mouvement du bien être

Les sociétés contemporaines sont en mutations constantes, particulièrement en ce qui concerne le rythme de vie, les habitudes, ou encore les modes de consommation. Ces différentes mutations du quotidien influencent fortement différents secteurs économiques, y compris celui du tourisme. Les sentiments humains sont de plus en plus mis à l'avance-scène : les émotions comme l'angoisse, la tristesse, l'anxiété et la joie sont passées au centre des préoccupations de nos sociétés. De ce fait, la question du bonheur est devenue un enjeu de plus en plus présent dans les discussions. Tan *et al.*, (2014, cités dans Perera et Le Roux, 2021) abordent le fait que « le touriste postmoderne est à la recherche d'une expérience unique qui lui permet d'optimiser son sentiment de bien-être ». Pour une frange de la population, il est possible d'établir un lien entre le bonheur et l'intégration de la nature au sein des espaces de vie et de détente. En ce sens Grenier (2022) souligne que :

[l]e tourisme de nature est d'abord né d'un besoin de contact avec la nature; de reconnexion avec elle. Il était même d'ordre spirituel, dans une certaine mesure, pour celles et ceux qui trouvaient dans le contact de la nature une occasion de renouvellement sur les plans psychologique et psychique.

De ce fait, cet élément peut se révéler être une donnée très importante dans le choix des stratégies touristiques pour les pays, y compris pour les territoires insulaires de la planète. Toujours d'après Grenier (2022), « le tourisme de nature se développe ainsi à la fois en lien avec des besoins sanitaires – échapper à la ville et à la pollution – et avec la spiritualité et par la recherche du divin et la contemplation de son œuvre ». Les populations occidentales, principalement européennes et nord-américaines, sont celles pour qui l'idée d'un rapprochement avec la nature peut favoriser un besoin d'évasion, de par les modes de vies de ces différentes sociétés. Paradoxalement, les individus originaires de ces zones du globe représentent de gros foyers émetteurs de touristes, y compris pour bon nombre de territoires insulaires des Caraïbes ou encore des îles de la méditerranée. Si la nature représente un facteur pouvant influencer sur le bonheur auprès d'une catégorie d'individus, développer des niches touristiques telles que le tourisme sportif de nature peut se révéler être une stratégie adaptée pour plusieurs espaces touristiques.

Comme le souligne Sarrasin (2000 dans Lequin et Sarrasin, 2008 : 61),

la nature devient un terrain de jeu et d'aventure qui procure un contact avec la nature, où les pratiquants recherchent des sensations multiples. Ce phénomène se comprend aisément à une époque où l'étalement urbain, la densification de la population et l'augmentation de toutes les formes de pollution amènent un stress croissant dans la vie des citoyens.

Le rapprochement entre l'être humain et la nature peut soutenir un développement touristique pour un grand nombre d'espaces insulaire, d'autant plus que la demande est présente pour ce type de séjours. De plus les activités sportives en milieu naturel s'inscrivent pleinement dans cette dynamique de contribution au bien-être et de réduction du stress. Nombreux sont ceux pour qui « le bien-être dépend de plus en plus de la possibilité de s'échapper de l'emprise des phénomènes urbains » (Sarrasin, 2000 ; 61). Pour Perera et Le Roux (2021),

[l]e marché du tourisme sportif n'échappe pas à ces logiques d'entretien du corps par l'activité physique désormais synonyme de santé et de bien-être, ou plutôt de démonstration sociale de la santé apparente. En somme, la sportivisation des sociétés modernes incite à bouger et à prendre soin de soi jusqu'à intégrer ces pratiques dans ses expériences de voyage.

Les territoires insulaires ont la particularité d'être inscrit dans l'imaginaire collectif comme un rêve et une source d'échappatoire. Combinée à cette représentation dans l'imaginaire, la proximité géographique d'un certain nombre d'îles avec les grands foyers émetteurs de touristes (Europe ou encore l'Amérique du nord) peut faire du tourisme sportif de nature une stratégie appropriée.

En prenant en exemple le cas des Français, MSJS (2008 dans Bouchet et Bouhaouala, 2009)) explique que « les motivations des sportifs français étant, pour 9 pratiquants sur 10, la santé, la détente et le plaisir (plaisir du sport et plaisir de se retrouver entre amis ou en famille), les prestataires sont en face d'une demande de sports de loisirs difficile à cerner ». Certaines activités sportives sont particulièrement plébiscitées pour le lien étroit qu'elles partagent avec la le bien être, et c'est le cas du Yoga. Enffetd'après Nizard (2020 :8) « la santé et le bien-être, assimilé dans ce contexte à la détente, sont les motifs principaux évoqués par les pratiquants de yoga pour pratiquer un sport ». Ce sport a connu une évolution importante, puisque « d'abord valorisé comme une pratique spirituelle, aujourd'hui l'accent porte sur le bien-être, le développement personnel et la commercialisation» (Nizard, 2020 : 10).

La demande pour les activités sportives de la nature est de ce fait bien réelle. Elle peut soutenir un développement pour plusieurs territoires. D'après Ali-Knight et Ensor (2017 : 484), « voyager vers une destination pour pratiquer le yoga et des activités apparentées (comme la méditation) qui améliorent le bien-être physique, mental ou spirituel du touriste » est une réalité au sein de la demande des consommateurs.

La question du bonheur peut véritablement être un levier, à l'image du Bhoutan qui en a fait un argument phare de sa stratégie touristique. Même si le pays n'est pas un territoire insulaire, ce cas de figure peut être une inspiration. En effet, les politiques de développement au Bhoutan sont guidées par le concept de bonheur intérieur brut (McDonald, 2005, dans Gurung et Seeland, 2008), qui est « basé sur les objectifs de développement économique équitable, de conservation de l'environnement, de promotion culturelle et de bonne gouvernance » (Gurung et Seeland, 2008). Le Bhoutan a fait de la question du bonheur le fer de lance de sa stratégie touristique. En effet, valoriser ce sentiment humain auprès des clientèles pour qui l'indice de bonheur est justement en souffrance, est un argument de choix pour attirer des visiteurs dans les pays. Le bonheur se transforme ainsi en une ressource, au même titre et surtout en complément de l'aspect esthétique des paysages.

De fait, dans certains espaces insulaires, lorsque le contexte est favorable, la beauté des paysages, combinée à la pratique d'activité ou encore au climat social, peut contribuer au bonheur des populations urbaines de la planète. Au même titre que le Bhoutan, les îles peuvent développer une forme de bonheur intérieur brut, et s'en servir pour attirer les clientèles cibles, d'autant plus que les îles disposent déjà d'une place spéciale dans l'imaginaire collectif, ce dont ne disposait pas le pays continental qu'est le Bhoutan.

L'argument du bonheur et du bien-être apparaît ainsi comme une démarche qui doit véritablement être prise en compte par les hautes sphères touristiques des territoires insulaires. Elle doit s'accompagner d'une démarche politique visant à créer tout un climat favorable à l'épanouissement de l'argument du bonheur. Le Bhoutan n'a pas uniquement pris en compte ses grands espaces et la beauté de ses paysages pour développer le bonheur intérieur brut. Ce dernier a d'abord été soutenu par une démarche politique, par une prise en compte effective des potentialités que la question du bonheur peut apporter pour le développement économique du pays.

Cela peut être de même pour les territoires insulaires, particulièrement pour ceux disposant déjà de bonnes conditions préalables telles qu'une richesse en termes de ressources naturelles, d'une stabilité politique et économique, ainsi qu'un climat social relativement stable. La combinaison de ces différentes conditions, couplée à une volonté politique, ainsi qu'aux ressources naturelles, peut permettre une bonne jonction entre tourisme sportif de nature et développement du bonheur pour les territoires insulaires.

3.4 Une clientèle présente

Afin de comprendre les possibilités de développement du tourisme sportif de nature, il est important d'aborder plus en détail la clientèle, ou plutôt les différents profils qui peuvent s'y rattacher. D'après Sarrasin (2000 : 61), parmi les différents profils des touristes

figuraient déjà les amateurs de loisirs de plein air. Or, les adeptes de ces activités se multiplient, principalement en raison de la forte conscientisation sociale à l'égard de la santé et des bienfaits de l'exercice sur celle-ci et de la croissance d'un besoin social en nature .

Comme abordé dans cette analyse, le lien entre la nature et le bien-être est un élément favorable à un développement touristique, puisqu'il s'ancre dans les modes de consommations de nos sociétés modernes. Cependant les motivations de la clientèle sportive ne se résument pas strictement au bien-être, les motivations et les profils des touristes peuvent prendre plusieurs formes. Les pratiques sportives de nature font appel à des sensations multiples, et cette complexité liée au facteur humain permet de mettre en relation le développement du tourisme sportif de nature avec plusieurs types de touristes. D'après l'argumentaire de Fiorello et Bo (2015), il y a deux grandes catégories de voyageurs. Dans un premier temps sont identifiés les voyageurs néodurables qui se différencient par un budget voyage relativement serré, une sensibilité aux ressources économiques et socioculturelles des populations visitées, la pratique d'un tourisme de proximité en partant généralement moins loin et moins longtemps que d'autres catégories de touristes (Fiorello et Bo, 2015). Toujours d'après (Fiorello et Bo, 2015), lors de leur voyage, cette clientèle recherche principalement les rencontres et privilégie le logement chez des amis.

Dans un deuxième temps, l'autre catégorie identifiée est celle des voyageurs durables d'aventure (Fiorello et Bo, 2015). Cette frange est composée d'individus qui

sont sensibles au tourisme durable même s'ils choisissent plutôt des destinations lointaines nécessitant des déplacements en avion et où ils resteront plus longtemps. Ils sont plutôt indépendants dans la mesure où ils préfèrent organiser leurs voyages eux-mêmes. Leurs principales motivations pour voyager sont les rencontres, la découverte culturelle et les expériences fortes. Pour eux, la détente et le confort ne sont pas des priorités. (Fiorello et Bo, 2015).

Il est tout de même possible de nuancer ces deux catégories, car les motivations des individus vont également jouer un rôle important au sein des pratiques touristiques (Graillot, 2021). Dans le cas des touristes d'aventure, Perera et Le Roux (2021) expliquent que « les nouveaux aventuriers choisissent une destination propice à la pratique d'activités ».

Les individus adeptes de pratiques sportives d'aventure peuvent être inclus à l'intérieur de la clientèle cible pour les territoires insulaires. Cette clientèle dans le cas précis se scinde en deux grands groupes (aventure douce et extrême) principalement en fonction du niveau de difficulté des activités (Graillot, 2021). Il en ressort que la clientèle d'aventure est importante dans le cadre d'une stratégie de développement basé sur les sports de nature. Les pratiques sportives plébiscitées par cette frange de la clientèle touristique peuvent être insérées dans le développement touristique des territoires insulaires.

Des sports comme le parapente, le delta-plane ou encore le canyonisme dans son niveau le plus extrême peuvent contribuer à attirer à cette clientèle.

Cependant, au côté des touristes d'aventures et des amateurs de bien-être, d'autres clientèles potentielles doivent être prises en compte. Lors de l'élaboration d'une stratégie touristique, il est important de veiller à la bonne inclusion du plus grand nombre d'individus. Dans le cadre des pratiques sportives de nature, c'est également une démarche importante, particulièrement en ce qui concerne l'inclusion des personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap. Le désir d'évasion, de dépassement de soi et de découverte à travers la pratique d'activités sportive est une réalité pour cette catégorie d'individus. Pour Perera et Le roux (2021) :

[e]n privilégiant la mixité et le partage, ces loisirs ouvrent à la différence, à d'autres manières d'agir avec son corps médié par du matériel innovant adapté aux personnes handicapées. L'exemple de l'émergence de la pratique du fauteuil tout-terrain (FTT) en France est très parlant. Des accidentés tétraplégiques ou paraplégiques expérimentent des usages du corps en FTT leur permettant de revivre en milieu montagnard des sensations qu'ils avaient connues avant leur accident.

Les personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap représentent bien une clientèle potentielle dans le cadre du développement du tourisme sportif de nature. Il serait regrettable à la fois pour les destinations insulaires, mais également pour les individus figurant dans cette frange de la population, de se priver d'une inclusion optimale dans l'élaboration des stratégies touristiques.

Au sein de la clientèle sportive de nature, il est également possible d'aborder le cas de figure des backpackers ou routards. Simon (2013 :80) indique que

[l]e terme de backpacker puise dans l'association de deux termes — back (le dos) et pack (le sac) — pour former l'ensemble signifiant de ceux qui voyagent « sac au dos ». Cette dénomination s'est diffusée à la fin des années 1960 avec la démocratisation des voyages et le développement de mouvements de contre-culture et réfère à un mode de voyage « léger ».

Les adeptes de ces voyages « léger » peuvent s'associer au développement du tourisme sportif de nature à travers leurs motivations, mais également à travers l'utilisation des modes de transports tels que le vélo, la trottinette ou encore la marche à pied. Cependant, pour cette clientèle au budget serré, il est

important de veiller à la présence d'une bonne offre d'activités afin de pouvoir retenir cette frange de visiteurs au sein de la destination afin de maximiser les retombées (Agyeiwwaah *et al.*, 2023).

En somme, la clientèle sportive de nature peut être catégorisée de différente façon, durables ou néodurable (Fiorello et Bo, 2015), d'aventure douce ou encore extrême (Graillet, 2021). Les motivations des individus concernant la pratique des activités sont multiples, et les degrés de difficultés de ces dernières varient. Cependant malgré les différences il est important pour les territoires insulaires d'intégrer ces multiples composantes. Cette panoplie d'individus forme la clientèle cible du tourisme sportif de nature, de ce fait cette forme de tourisme se manifeste ainsi comme une niche touristique pouvant interpeller un nombre conséquent de voyageurs.

3.5 Développement économique et social des arrières pays

Le tourisme représente depuis une longue période maintenant un axe de développement économique pour plusieurs pays. Dans les territoires insulaires, la règle des trois « S » (à savoir, de l'anglais « sea, sun and sand ») qui a accompagné l'essor touristique a majoritairement favorisé un développement économique et social à l'intérieur d'une zone principale qui est l'espace littoral. Comme déjà évoqué, la zone littorale des territoires insulaires est celle qui concentre la majorité des infrastructures qu'elles soient touristiques ou encore de transport. Elle est également celle qui concentre la majorité des habitants et des visiteurs. En somme, le littoral est le fer de lance économique et social des entités insulaires à travers la planète. C'est en effet grâce aux plages et au soleil tapant de cet espace que le tourisme insulaire a forgé sa renommée mondiale. Pourtant, il est important de rappeler qu'un territoire, et même une petite île, ne se résume pas qu'à son espace littoral. Malgré toute l'importance du littoral, il est nécessaire de porter un regard sur les zones moins exposées et souvent moins mises en avant sur le plan économique et social. En effet ces dernières font face à un certain nombre de défis sur le plan du développement, et il est important d'apporter des pistes de solution visant à accroître le développement de ces zones.

Les espaces ruraux sont justement les zones qui doivent faire face à ce grand nombre de défis. Hite (1997, dans Schmitt et Goffette-Nagot, 2000 : 43) définit les économies rurales comme étant formées

d'espace « à faible densité de population ou relativement pauvres, spécialisées et économiquement conservatrices » (Hite, 1997). Comme le soulignent Yomb et Tefe Tagne (2016),

le milieu rural constitue le lieu de production d'une grande partie des denrées et des matières premières essentiellement agricoles. Mais en raison de ses différentes interactions avec les dynamiques exogènes, il se transforme et assure de plus en plus des fonctions de détente, de loisir, de dépassement et de vie alternative.

Les auteurs ajoutent également que le tourisme « préoccupe de plus en plus les chercheurs et dans bien des espaces sociaux ruraux, il apparaît tel un levier de développement et donc d'amélioration des conditions de vie » (Yomb et Tefe Tagne, 2016). Développer les espaces ruraux apparaît comme un enjeu important pour beaucoup de pays, et le tourisme sportif de nature peut être inscrit au sein de la liste des possibilités qui vont dans ce sens. Contrairement aux formes classiques du tourisme, tel que le tourisme balnéaire, le tourisme sportif de nature comporte l'avantage d'utiliser un territoire dans toute sa globalité, puisqu'il n'est pas tributaire que d'une seule et unique ressource. Les stratégies de développement du tourisme sportif de nature peuvent être réalisées autant en espace littoral que dans les arrière-pays, y compris dans les espaces insulaires.

Dans un grand nombre d'îles, les espaces ruraux se matérialisent justement comme des territoires au fort potentiel sur le plan du développement des nouvelles formes alternatives du tourisme. Comme le souligne Sarasin (2000, dans Lequin et Sarrasin, 2008: 133), une destination insulaire classique peut être ainsi « utilement relayée et redynamisée par la promotion d'activités tournées vers la découverte des richesses des milieux forestiers et le développement des activités sportives et de loisirs qui y sont liées, dans la limite de leur capacité d'écocompatibilité ». Les espaces forestiers des arrière-pays se matérialisent ainsi comme une ressource qu'il est possible d'utiliser comme un levier de développement visant à favoriser l'amélioration des conditions de vie au sein des espaces ruraux. C'également dans ce sens que Sarasin (2000 dans Lequin et Sarrasin, 2008 : 134) estime que « la randonnée, la découverte et l'observation de la flore, de la faune et de la géologie, l'exploration de la canopée, l'interprétation de la biodiversité, les stages d'immersion en forêt, etc. ont ainsi vocation à y occuper une place essentielle ».

Le tourisme sportif de nature peut intervenir dans le développement de plusieurs façons, avec en premier cas de figure la création d'emplois. Utiliser le tourisme comme levier économique a pour premier enjeu d'améliorer l'accès à l'emploi dans des zones où l'enjeu est de taille. Le tourisme sportif de nature peut offrir aux populations des zones sélectionnées un accès à l'emploi via les activités qui y

seront proposées. Des métiers tels que guide de montagne, accompagnateur, moniteur et bien d'autres peuvent figurer dans la liste des possibilités. L'important sur le point des emplois étant de pérenniser l'activité touristique afin que l'offre de travail soit régulière, mais également de veiller à la bonne rémunération pour ces emplois. Pour répondre à l'attractivité potentielle, l'offre d'hébergement peut-elle aussi être une source d'emploi pour les populations des zones rurales via la création de structures d'accueil. C'est également ce que souligne Sarrasin (200 dans Lequin et Sarasin, 2008 : 141) en disant que :

la gestion de la piste peut être assurée par les communautés riveraines de manière à ce que les randonnées proposées aux écotouristes se terminent dans une structure d'accueil (maisons d'hôtes, petits hôtels ou campings) offerte par la communauté. De façon générale, les bénéfices attendus sont notamment la promotion des produits locaux, l'encouragement des emplois dans le tourisme et le développement de produits touristiques en rapport avec les activités économiques traditionnelles (agriculture, foresterie, artisanat, etc.).

De plus, les auteurs ajoutent également que les retombées directes et indirectes sont bien présentes, en « incitant, par exemple, les structures touristiques à utiliser et à consommer en priorité les produits écologiques et « durables » des territoires où elles sont implantées, les plus respectueux des agriculteurs et artisans travaillant selon les principes d'une économie raisonnée et solidaire » (Sarrasin, 2000 dans Lequin et Sarrasin, 2008: 141).

Il est nécessaire que le développement touristique des arrière-pays se fasse dans l'intérêt des populations locales. En plus de la création de richesses, il est important que cette dernière soit équitablement répartie. C'est en ce sens que va Grenier (2015 :1000) en disant qu'il faut veiller à « la réduction de la fuite vers l'extérieur de la région hôte, et essentiellement une distribution équitable et juste des redevances aux acteurs et populations impliquées ou faisant partie des territoires en vue d'améliorer leurs conditions de vie à court et à long termes ».

Si la création d'emploi est un élément non négligeable, il n'est cependant pas le seul argument en faveur du développement du tourisme sportif de nature pour l'arrière-pays. Le littoral des territoires insulaires est non seulement le point central sur le plan économique, mais il est également un espace particulièrement vulnérable aux changements climatiques. L'érosion côtière qui pèse sur les littoraux insulaires est un problème majeur, et cela amène à trouver des pistes de solution visant préserver un essor touristique. Favoriser des pistes de développement touristiques dans des zones autres que le littoral est un élément qu'il est possible d'aborder. En utilisant les espaces intérieurs, ou encore les

espaces montagneux, le tourisme sportif de nature peut se développer dans des espaces qui sont moins vulnérables à l'érosion côtière, et de ce fait les infrastructures qui y sont reliées sont elles aussi moins exposées. En effet les formes classiques du tourisme et notamment le balnéaire sont entièrement tributaires du littoral, les infrastructures hôtelières ou encore les villages touristiques doivent obligatoirement se situer à une distance relativement proche de l'océan.

C'est tout un pan économique qui est menacé, ce sont des infrastructures coûteuses qui deviennent de plus en plus vulnérables et un grand nombre d'emplois pourraient se retrouver menacés. La ressource en plage, l'élément central de toute cette dynamique économique se retrouve lui aussi menacé, et est déjà dégradé dans un grand nombre d'îles à travers la planète. Les stratégies de développement visant à représenter des alternatives de par la diversification des ressources nécessaires et surtout de par la diversification géographique où peut s'épanouir un essor touristique doivent être au centre des discussions. Le bord de mer ne doit plus être nécessairement la zone centrale, de ce fait de nouvelles zones de développement touristique peuvent se matérialiser dans les arrière-pays, qui sont des espaces où les ressources et les possibilités sont également très nombreuses.

3.6 Intégration dans l'espace culturel

Le tourisme de masse au travers du concept du « Sea, sun, sand » a eu comme particularité de fabriquer des espaces touristiques similaires, reposant sur un schéma de développement identique pour plusieurs destinations insulaires à travers le monde. La place de la culture locale du milieu d'implantation n'a pas représenté une dimension prédominante pour ce type de tourisme (Giobbi, 2012). Dans le cadre du développement d'un tourisme reposant sur les principes de la durabilité, la dimension culturelle représente dans ce cas-ci, un élément prépondérant dans le cadre des stratégies touristiques (Scherf, 2021 :2). Les cultures insulaires de par le monde, sont riches en particularités, qu'un développement touristique durable pourrait contribuer à valoriser. Dans le cadre du développement du tourisme sportif de nature, des éléments culturels peuvent figurer dans l'élaboration des stratégies. L'idée de proposer une autre forme de tourisme pour les destinations peut faire apparaître de nouvelles façons de concevoir et d'intégrer les éléments de la culture locale, et cela se matérialise également dans les pratiques sportives. Ainsi dans cette démarche,

]culture et développement sont connectés par une définition plus large de la culture qui prend en considération son contenu pluriel et son caractère relationnel, comme par

exemple, les valeurs et les normes influençant les styles de vie d'une société et la façon dont les individus agissent sur la planète (Parra et Moulaert, 2011).

Les cultures présentes dans nos sociétés humaines se matérialisent par des particularités en ce qui concerne la gastronomie, les langues ou encore les religions. L'influence culturelle va également favoriser l'apparition d'un certain nombre de pratiques sportives, qui dans certains cas seront propres à certains espaces bien précis de la planète. C'est également un élément qu'il est possible d'observer au sein des territoires insulaires, où la combinaison d'un certain nombre de facteurs sociaux et environnementaux a permis l'apparition de pratiques sportives propres à certaines sociétés insulaires. Comme le souligne (Pireau, 2019) Les pratiques sportives « peuvent être regroupées dans l'expression cultures sportives parce qu'elles mettent en œuvre, selon des modalités diverses, des situations motrices ». Ces différentes pratiques sportives peuvent se matérialiser sous différentes formes allant de sports nautiques à des sports terrestres. Ces pratiques sportives locales peuvent être intégrées dans le cadre d'un tourisme sportif de nature, car ces dernières peuvent permettre d'ajouter un aspect singulier à une destination insulaire grâce à sa propre culture. Cette intégration de pratiques locales au sein des stratégies peut favoriser une valorisation de ces sports singuliers à une échelle locale, et de ce fait peut participer à leur rayonnement.

En intégrant les sports locaux au sein des stratégies, une destination insulaire peut proposer une offre différente de ses concurrentes, et proposer ainsi au visiteur une expérience unique. Dans ce cas de figure, il est tout de même important de consulter les populations insulaires concernées, afin que l'utilisation des pratiques sportives culturelles puisse être approuvée par les individus locaux. Cette concertation est importante dans le but d'assurer une pérennité dans le développement du tourisme sportif de nature pour la destination concernée.

Il est intéressant d'indiquer que les pratiques sportives traditionnelles insulaires ont déjà fait leurs preuves sur le plan du tourisme sportif de nature. Il est possible de prendre en cas de figure l'exemple du surf. En effet ce sport est « pratiqué par les Polynésiens depuis des siècles et a atteint son plus grand raffinement à Hawaï'i (Finney, 1959 : 327). Le surf fut découvert par l'Occident en 1778, lorsque le capitaine James Cook et son équipage amarrèrent à Waimea, Kaua'i. En tant que pratique indigène, le he'e nalu était intégré dans le système politico-religieux des tabous (kapu) qui stratifiait la société hawaïenne » (Lemarié, 2016 : 160). Le surf est aujourd'hui une pratique sportive répandue, il montre de

ce fait que des éléments sportifs issus de la culture peuvent trouver un succès à l'échelle locale dans un premier temps, mais également internationale lorsque le contexte y est favorable.

3.7 Les inconvénients du tourisme sportif de nature

Si les stratégies de développement touristique s'accompagnent de plusieurs effets positifs, elles peuvent également être le facteur prépondérant d'un certain nombre d'impacts négatifs. Afin de permettre une stratégie touristique optimale, il est nécessaire d'identifier et d'analyser les différents effets négatifs que le développement du tourisme sportif de nature pourrait provoquer. Anticiper les différents impacts négatifs peut permettre par la suite d'élaborer des initiatives adaptées visant à les aplanir. La littérature apporte un certain nombre d'éléments pertinents à propos des impacts que peuvent provoquer les nouvelles formes de tourisms dites alternatives. Ainsi pour Desmarais et Bélanger (2006), si le tourisme de nature, qui base ses activités directement sur les ressources naturelles, n'est pas correctement géré, cela peut mener à la détérioration de l'environnement et mettre en péril sa propre viabilité. L'aspect environnemental marque ainsi le premier point de vigilance en ce qui concerne le tourisme sportif de nature. En effet les activités sportives, même celles qui ne sont pas à moteur, comportent des risques de dégradation pour l'environnement.

Les territoires insulaires représentent des milieux fragiles, où la protection des écosystèmes doit être au centre des préoccupations. Concilier développement touristique et protection de l'environnement doit être une préoccupation d'importance des stratégies pour les territoires insulaires. « L'impact environnemental des sports de nature est donc très difficile à caractériser d'un point de vue scientifique, ce qui contribue à exacerber les conflits entre les catégories d'acteurs », soutient Mounet (2007). Cernuska (1986, cité dans Mounet, 2007) ajoute que « les sports de nature entraînent parfois des impacts aisément mesurables du fait d'aménagements physiques : l'exemple le plus évident est celui des pistes de ski qui ont fait l'objet de nombreuses études bien étayées. Mais il est beaucoup plus difficile de comprendre l'impact de l'activité elle-même ».

Comme toutes les formes de tourisme, le tourisme sportif de nature est tributaire d'un certain nombre d'aménagements tels que des sentiers de randonnées, des pistes pour le vélo, mais également des aménagements nécessaires à l'accès des sites et à l'hébergement via la construction de routes ou encore

de structures hôtelières. De ce fait, les différents aménagements s'accompagnent malgré tout d'impacts néfastes tels que des dégradations du paysage forestier. L'important pour la démarche doit être une bonne planification préalablement à la construction des sites, dès la phase de conception. À cela s'ajoutent une gestion stricte de l'aménagement des sites et celle des activités touristiques, ou encore favoriser l'utilisation de matériaux locaux ou de proximité, favoriser également l'utilisation d'énergies renouvelables...

Les externalités négatives qui accompagnent le développement du tourisme sportif de nature doivent être bien encadrées afin que, comme le soulignent Desmarais et Bélanger (2006), « les détériorations de l'environnement ne mettent en péril sa propre viabilité, puisque le tourisme sportif de nature a besoin de espaces naturels pour pouvoir se développer ». Comme le soulignent Dehoorne et Tafani (2011),

si le tourisme n'apparaît pas, au premier abord, comme une activité susceptible de dégrader l'environnement comme les productions industrielles classiques, il n'en demeure pas moins que les relations que le tourisme entretient avec les environnements (naturels et humains) sont complexes, contradictoires, paradoxales.

Au coeur des îles, un grand nombre d'espèces animales et végétales ne sont présentes que dans certains territoires insulaires bien précis. Cette richesse est un facteur d'attractivité. Cependant, elle doit impérativement être préservée afin de pouvoir soutenir une stratégie viable à long terme. Blondel (2004 : 78) estime que les activités anthropiques représentent une menace importante. En effet,

[u]n facteur largement sous-estimé dans toute analyse de biogéographie insulaire est le rôle que l'[humain] a joué dans la détermination des assemblages actuels d'espèces et par conséquent dans les mécanismes écologiques qui déterminent les équilibres observés. Les extinctions d'origine anthropique se sont avérées si massives et généralisées dans toutes les îles que les peuplements qu'on y observe actuellement ne sont qu'un pâle reflet de leur diversité d'origine (Blondel, 2004 : 78).

Les dégradations des écosystèmes ne sont pas le seul risque à prendre en compte en ce qui concerne le tourisme sportif de nature. Afin de développer une stratégie viable et efficace il est également important de respecter les cultures hôtes et leurs liens avec l'environnement qui les entourent. Dans beaucoup de cultures insulaires, l'environnement a une place prépondérante dans un certain nombre d'éléments de la vie quotidienne tels que la gastronomie, les croyances spirituelles ou encore les traditions coutumières. Le lien entre les habitants et l'environnement peut se matérialiser par des lieux sacrés comme des montagnes, des forêts ou encore des promontoires. Ces lieux peuvent se révéler importants pour la

pratique de cérémonies ou encore de commémorations. C'est une situation qu'il est possible de retrouver dans plusieurs îles.

L'importance de la culture hôte, et du lien entre les habitants et l'environnement doit être prise en compte afin d'éviter des tensions. En effet un sentier de randonnée placé au mauvais endroit, un parcours d'escalade sur un rocher sacré ou encore un parcours de vélo tout terrain au coeur d'une forêt importante pour les habitants peuvent nuire à la viabilité de tout un projet. Sarrasin *et al.* (2016) soulignent que

la relation entre le tourisme et les ressources naturelles s'articule souvent autour de deux objectifs spécifiques : développer un produit à moindre impact, mais aux dépenses élevées et viser un volume de visiteurs qui contribue aux profits économiques, mais qui amène le moins de dégradation écologique/sociale possible. Cette position résume à elle seule à la fois la complexité et les multiples défis auxquels fait face la mise en tourisme de la nature. Elle représente le front pionnier de l'alternative au tourisme de masse.

Cela traduit la complexité et le jeu d'équilibriste qu'il est nécessaire de réaliser afin de faire du tourisme, et surtout des formes alternatives telles que le tourisme sportif de nature une solution viable pour les territoires insulaires à travers le globe.

3.8 Synthèse du chapitre

Comme toutes les formes de tourisme, le tourisme sportif de nature comporte un certain nombre d'avantages, mais également plusieurs inconvénients qu'il est nécessaire d'aborder. Parmi les avantages, le tourisme sportif de nature se distingue par une adaptabilité aux caractéristiques de chaque territoire insulaire. Que la destination soit une île basse, une île haute, ou encore un atoll, qu'elle dispose ou non de montagne, de longues plages, ou encore de canyons, il est possible de développer la pratique de plusieurs activités sportives de nature. Le développement des activités sportives de nature s'inscrit parmi de nombreux changements qui apparaissent dans les sociétés modernes, notamment en ce qui concerne le rapport des individus au bien-être et au bonheur. Aujourd'hui il existe bel et bien une clientèle adepte des pratiques sportives et cela peut impulser le développement de cette niche pour les territoires insulaires. En ce qui concerne de la destination d'implantation, les effets peuvent impacter le

développement des arrière-pays à travers un désenclavement, mais également des possibilités d'offres d'emplois pour les populations locales.

Si les avantages du tourisme sportif de nature sont bien présents, il est important d'aborder également les effets négatifs. Si les conditions d'aménagements et d'encadrement ne sont pas réalisées de façon adéquate, des conséquences peuvent affecter les écosystèmes naturels via des dégradations ou encore de la pollution. L'intégration du développement du tourisme sportif de nature dans la culture hôte est importante, car en implantant les activités dans des lieux sacrés pour les populations, l'essor touristique peut être compromis, et surtout le mode de vie des populations hôtes peut être perturbé. Le but des nouvelles formes de tourisme résulte sensiblement dans l'intégration la plus optimale possible des territoires d'implantation. Comprendre les risques pour l'environnement local (culturel, environnemental) est une démarche importante.

Le tourisme sportif de nature est donc tributaire d'un certain nombre d'éléments qui peuvent impacter son développement. La question de son intégration au sein du territoire d'implantation doit être approfondie.

CHAPITRE 4

Les freins au tourisme sportif de nature et les solutions pour les aplanir

4.1 Introduction

Le développement de nouvelles stratégies touristiques implique une prise en compte d'une multitude de facteurs et le tourisme sportif de nature n'échappe pas à cette règle. Afin que son développement soit le plus optimal, il est nécessaire d'intégrer aux stratégies de développements les trois axes du développement durable, soit les considérations environnementales, sociales, culturelles et économiques (François-Lecompte et Prim-Allaz, 2009) . Si le tourisme est aujourd'hui un phénomène mondialisé, il est important de rappeler le fait que chaque territoire est différent, sur plan institutionnel, géopolitique, ou encore en termes de développement économique (Grenier, 2021). Cette situation de diversité est également valable pour les territoires insulaires. Les différents cas de figure vont particulièrement influencer sur les stratégies potentielles de développement touristique.

Pour se développer, le secteur du tourisme besoin d'un contexte favorable (Dehoorne, 2013). Si ce dernier n'est pas présent sur le territoire, cela peut nuire de façon très importante au succès d'un lieu en tant que destination touristique d'importance, et cela peu importe la niche touristique choisie. Chaque type de tourisme a ses particularités. Cela va se matérialiser en termes des ressources utilisées, des infrastructures nécessaires, des activités proposées ou encore au niveau de la clientèle ciblée. Ajoutée à cela, la particularité du monde insulaire peut créer un contexte où l'épanouissement et le développement du tourisme sportif de nature peuvent être compromis.

Par conséquent, ce chapitre propose l'analyse des freins et des solutions d'aplanissement au développement du tourisme sportif de nature. Le chapitre se concentre sur les éléments logistiques, sociaux et économiques d'importance dans le cadre de l'essor de cette niche touristique. Des éléments tels que l'intégration des pratiques dans l'espace, le manque d'infrastructure, la formation du personnel ou encore le manque de financements peuvent véritablement compromettre l'essor du tourisme sportif de nature pour les entités insulaires. Ces situations sont souvent le résultat de la combinaison de plusieurs facteurs. Par conséquent, il est important d'analyser chaque frein au développement de façon détaillée en y intégrant la réalité insulaire des territoires. Si la prise en compte des freins est importante, offrir des pistes de solutions est également une démarche nécessaire, car l'analyse vise à une prise en

compte globale des facteurs avec comme but ultime la réussite des multiples territoires insulaires en termes de développement du tourisme sportif de nature.

4.2 L'intégration au sein du territoire d'implantation

Dans le cadre du développement du tourisme sportif de nature, la réalisation d'un diagnostic territorial rigoureux est une démarche importante afin que la stratégie touristique puisse être durable (Martin *et al.*, 2022). En effet, ce diagnostic se révèle impératif dans le choix des lieux d'implantations des activités sportives, des infrastructures de transport ou encore d'hébergements (Martin *et al.*, 2022). Cette analyse de l'espace doit se faire en intégrant le plus de paramètres possible, qu'ils soient d'ordre logistique, économique, ou encore culturel. Un diagnostic territorial qui n'aurait pas été réalisé de la façon la plus rigoureuse possible peut se révéler être un frein au développement du tourisme sportif de nature, et cela de différentes façons.

Si le tourisme sportif de nature est une alternative à d'autres formes de tourisme, il n'en reste pas un moins un levier impulsant la production d'espaces touristiques dédiés. Lorsqu'il est question du choix d'implantation des activités sportives, les aspects techniques propres à chaque activité peuvent faire figure de facteurs principaux dans le diagnostic territorial. À titre d'exemple, dans le cadre de l'implantation d'activité de descente sportive, la destination peut choisir d'implanter l'activité simplement sur les cours d'eau ayant le plus gros débit. Pour la randonnée, un diagnostic peut faire ressortir des itinéraires ayant les meilleurs points de vue, ou encore le canyonisme avec les cours d'eau ayant les cascades les plus hautes.

Cependant, le diagnostic ne doit pas être limité. En effet, il est important de veiller à « l'élaboration d'une offre touristique compétitive, diversifiée, mais aussi équilibrée, capable de satisfaire la demande de la clientèle » (Guertaoui, 2019). Le choix d'implantation des sites doit impérativement se faire en respectant des contraintes en termes de d'insertion des activités ans le milieu naturel, de préservation de l'environnement et le développement économique local (Perrin-Malterre, 2015). Selon les particularités de chaque territoire insulaire, des activités touristiques implantées dans un lieu non approprié peuvent nuire au succès de la destination sur le plan touristique. Cela peut se matérialiser par exemple sous la forme d'activités sportives implantés à l'intérieur de sites sacrées comme le souligne (Adegbinni, 2018) en disant « Jadis protégés par leur caractère spécifique, les sites sacrés ont longtemps

été conservés grâce à la croyance à la religion traditionnelle, mais ils subissent aujourd’hui la pression urbaine contribuant ainsi à leur mutation ».

La réalisation rigoureuse d’un diagnostic ne doit pas uniquement aborder les aspects purement esthétiques des lieux ou encore techniques (propres à chaque activité sportive) au risque de freiner la pérennité du développement touristique. L’enjeu des nouvelles stratégies touristiques réside dans une implantation harmonieuse des pratiques, des activités et des infrastructures dans l’environnement qu’il soit d’ordre géographique, naturel ou encore culturel (Martin *et al.*, 2022).

Les différents éléments qui ressortent d’un bon diagnostic territorial peuvent favoriser des prises de décisions adaptées dans le cadre du développement du tourisme sportif de nature. Dans le secteur touristique, la création ou non d’enclaves, et surtout leur emplacement, est un questionnement important. La contrainte que peut poser le tourisme sportif de nature est que, par essence même, les visiteurs se déplacent. De ce fait, les moyens visant à favoriser les activités et renforcer la sécurité ou encore le bien être des touristes, devront être adéquatement pensé et réparti. C’est à ce niveau que l’analyse rigoureuse d’un territoire donné rentre en jeu. En effet, favoriser les activités touristiques, entretenir, voire renforcer, le sentiment de sécurité et de bien être dans une destination insulaire composé d’une seule et unique île et celles situées dans des archipels ne se fera potentiellement pas de la même façon.

Une destination touristique peut, en fonction des résultats du diagnostic territorial, soutenir ou non la décision de création d’enclaves à l’intérieur d’une stratégie de développement touristique c’est-à-dire un « lieu fermé où s’applique une réglementation spécifique et duquel la fonction d’hébergement est essentielle. Aucune population permanente n’y réside » (MIT, 2002 : 299). Comme le souligne Auvray (2012 :88) :

l’enclave touristique tire sa spécificité de l’association de procédés de fermeture (clôture, barrière, gardiennage...) et de l’affirmation d’une dynamique d’entre-soi de la part des usagers : les clients hébergés.

Plusieurs destinations ont utilisé cette stratégie, pour différentes raisons (sécuritaire, religieuse ou encore logistique). En prenant en exemple les îles des Maldives, Gay (2000 : 10) explique que dans cet

état insulaire, la création d'enclaves repose sur « des considérations morales et religieuses. Ce pays musulman a séparé le tourisme de la population locale » Gay (2000 : 10). Toujours d'après Gay (200 : 11), « la multiplication des îles-hôtels répond aux inquiétudes des responsables, qui craignent l'essor de la consommation d'alcool et de drogue ainsi que le relâchement des mœurs ». De ce fait, afin d'assurer la pérennité du développement touristique dans une vision à long terme, la stratégie effectuée par l'archipel des Maldives s'est avérée judicieuse afin de répondre à la fois aux besoins des visiteurs, mais également aux besoins des populations locales vis-à-vis de leurs mœurs.

Si la stratégie de développement des Maldives est tournée vers un tourisme de luxe, la création d'enclaves peut également inspirer des pistes d'aplanissement de freins potentiels pour les destinations insulaires dans le cadre du développement du tourisme sportif de nature. En effet, « [l]e touriste évolue dans un monde complexe » (Dehoorne, 2013) et le tourisme « ne peut s'affranchir ni des réalités sociales, économiques et politiques des pays d'accueil ». Afin de permettre une intégration harmonieuse du tourisme dans l'espace local, certaines modalités figurant dans le développement des enclaves peuvent également inspirer des pistes de solution pour le tourisme sportif de nature. Il est cependant important de prendre en compte les nuances et les particularités propres en qui concerne le tourisme sportif de nature mais également le type de territoire insulaire concerné.

Dans le cadre de certaines formes de tourisme, la création d'enclaves est une solution possible. Cependant, dans le cadre d'un tourisme sportif de nature, les motivations des visiteurs sont en lien avec la découverte de « destinations singulières en dehors des circuits guidés, et si possible sans la présence d'autres touristes » (Lipovetsky, 2021). Par conséquent, dans la stratégie de développement touristique, l'implantation d'enclaves strictes est un élément plus difficile à réaliser. Une bonne analyse du territoire peut cependant faire apparaître des sites plus aptes que d'autres à l'implantation de zones touristiques contrôlées, et apporter une vision aux modalités de fonctionnement de ces dernières. Lorsque que des îles de petites superficies comprennent plusieurs sites touristiques, la création d'enclaves apparaît beaucoup plus difficile comparativement aux îles de plus grandes superficies, ou encore aux archipels. Cependant, en choisissant des sites spécifiques, l'organisation des moyens visant à renforcer le développement de la destination peut se faire de façon plus optimale. Dehoorne (2013) souligne que « les investissements se concentrent dans des espaces propices à l'isolement et à la spécialisation touristique ». Les espaces touristiques contrôlés de façon rigoureuse sont possibles dans les des îles de petite taille, et cela peut se matérialiser à différentes échelles (un parc naturel, une montagne, une

vallée). L'élément central réside dans la bonne cohabitation des pratiques et des touristes étrangers, avec les particularités du territoire d'implantation (Martin *et al.*, 2022).

Les archipels, du fait qu'ils se composent de plusieurs îles (Arrault, 2005), offrent un grand nombre de possibilités pour les destinations. Dans ce cas de figure, lorsque le contexte y est propice, il est possible de créer des espaces plus ou moins similaires aux enclaves, et cela pour plusieurs raisons. En effet certains archipels sont relativement vastes, atteignant parfois une superficie de «plusieurs milliers de km²» (Grenier, 2021). Cette configuration ouvre un grand champ de possibilité en terme de ressources naturelles terrestres et/ou maritimes pour soutenir le développement d'un tourisme sportif de nature. De ce fait, dans ces territoires, en croisant les analyses en termes de ressources, de contexte culturel et sécuritaire dans certains lieux donnés, il est possible de sélectionner des îles bien précises et où de développer un tourisme sportif de nature avec, bien entendu, une concertation avec les populations locales à propos des modalités de développement. Il est possible de réaliser ce projet dans des archipels comme la Polynésie française ou encore les Philippines, l'Indonésie et voire même les Bahamas, dans le cadre des sports marins.

Segmenter le territoire au travers d'une analyse rigoureuse de l'espace peut également permettre de limiter l'impact du développement du tourisme sportif de nature sur l'environnement naturel (Perrin-Malterre, 2015). Pour rappel, si comparativement à d'autres formes de tourisme les impacts d'un tourisme sportif de nature bien géré peuvent être moins importants, ils ne sont pas inexistant (Corneloup, 2022 :439). En plus des aspects culturels, lors de l'implantation des espaces de pratiques touristiques, il est important d'identifier les espèces animales et végétales vulnérables, d'identifier leurs zones de vie et de reproduction, leur aire de répartition, et voir dans quelle mesure l'implantation d'activités sportives de nature peut s'insérer dans l'espace en ayant le moins d'impacts possible. Dans le cas contraire, des activités sportives implantées dans des lieux beaucoup trop vulnérables sur le plan écosystémique peuvent avoir des conséquences très néfastes (Mounet, 2007) pour la faune et la flore insulaire. Créer des parcs récréotouristiques et limiter voire interdire les activités touristiques dans les zones les plus sensibles peut apparaître comme une démarche appropriée visant avant tout à « la préservation des milieux naturels » (Duvivier, 2021), autant pour les territoires composés d'une seule île, que pour les archipels.

En somme, sélectionner et délimiter des zones d'implantation est un choix primordial dans le bon développement d'une stratégie touristique basée sur les sports de nature. Un diagnostic qui ne serait pas assez rigoureux peut de ce fait représenter un frein pour la destination. L'aplanissement de ce frein résulte donc par la prise en compte des facteurs gravitant autour de cette forme de tourisme dans le territoire d'implantation. Si le diagnostic territorial est important pour le choix d'implantations des sites touristiques, il est également important pour faire ressortir les lacunes d'une destination, et c'est notamment le cas en ce qui concerne les infrastructures.

4.3 Le manque d'infrastructures

Le secteur touristique est une industrie complexe, basée sur une utilisation des ressources naturelles, mais également sur une utilisation des infrastructures nécessaires à son fonctionnement. Chaque forme de tourisme est tributaire de cet équilibre, et le tourisme sportif de nature n'échappe pas à cette règle. Pour développer cette forme de tourisme des les territoires insulaires, un certain nombre de modalités doivent être présentes dans la destination touristique dédiée. Le manque d'infrastructures peut représenter un gros frein au développement touristique d'une destination insulaire, et il est important de comprendre de quelle façon ces impacts peuvent affecter les stratégies de développement.

Le développement touristique d'une destination passe premièrement par la question du transport, et cela prend une dimension prépondérante dans le cadre du développement d'une destination insulaire. En effet, « par définition, être touriste nécessite un moyen de transport pour se rendre en dehors de son environnement habituel. Le transport est donc intrinsèquement lié au tourisme » (Delaplace, 2022b : 488). Le manque d'infrastructures de transport peut représenter un frein dans le cadre du développement du tourisme sportif de nature, et cela à différents niveaux. Les îles sont des territoires isolés, de ce fait participer au désenclavement à travers l'implantation de structures nécessaires au transport aérien est primordial pour le succès d'un développement touristique. Comme souligné par Mondou et Pébarthe-Désiré (2013 : 58), « [l]es espaces insulaires ont pu construire une stratégie de développement et de diversification économique fondée sur le tourisme à partir du moment où les moyens de transport ont pu les mettre à une distance-temps raisonnable des principaux marchés émetteurs de touristes ». Les espaces insulaires, sont tributaires des lignes aériennes internationales, particulièrement pour les territoires très « éloignées des marchés émetteurs » (Mondou, 2022 : 486).

Des infrastructures aéroportuaires déficientes ou encore réduites peuvent fortement restreindre l'accessibilité d'une destination insulaire. Favoriser l'implantation d'aéroports performants est une nécessité. Cette performance peut se matérialiser de différentes façons. Posséder un aéroport international, capable d'accueillir des avions de tailles variables est indispensable. Cependant les réalités du monde insulaire font que certaines îles, sont désavantagées par rapport à leurs caractéristiques physiques, en effet « l'exiguïté, le relief souvent montagneux de ces territoires, ne permettent pas toujours d'offrir des sites plans, propices à l'aménagement de pistes suffisamment longues pour accueillir de gros porteurs » Ranély Vergé-Dépré (2008). Dans ce cas de figure, l'important réside alors dans le développement optimal de connexions aériennes vers un maximum de « HUB » aérien, et particulièrement avec ceux les plus proches du territoire insulaire donné, afin que les visiteurs puissent accéder à la destination au travers de connexions optimisées. D'après Griselin et Ormaux (1999) :

Les hub ou réseaux en étoile sont « fondés sur l'utilisation d'un aéroport-pivot (le hub ou moyeu) situé à peu près au centre de l'ensemble. Chaque ville est reliée au hub et uniquement à lui. Au lieu de la multiplicité des lignes du réseau complexe, le schéma se limite ici aux lignes en étoile (les spokes ou rayons) autour de l'aéroport-pivot. Depuis chacune des villes du réseau, on peut se rendre dans chacune des autres, en passant toujours par le hub

Afin d'améliorer les connections, il est nécessaire d'optimiser les partenariats avec les compagnies aériennes voire même, lorsque cela est possible, de créer sa propre compagnie aérienne nationale pour les territoires insulaires. En ce sens, Mondou (2022 : 486) explique que « [p]arfois coïncidant avec l'accès à l'indépendance politique, la constitution de compagnies nationales a soutenu les plans de développement économique basés en partie sur le tourisme (Singapour, Sri Lanka, Indonésie, Seychelles, Ile Maurice) ». En améliorant le désenclavement aérien, les effets sur le secteur touristique, mais également sur les déplacements des populations locales peuvent être positifs puisque le transport aérien accompagne « les évolutions majeures du tourisme » (Mondou, 2022 : 486).

Au sein des destinations « deux types de transport interreliés peuvent être distingués : un transport pour se rendre à la destination, et un transport sur place » (Delaplace, 2022 : 489). De ce fait le manque d'infrastructures de transport peut également influencer sur les modalités de déplacement à l'intérieur d'une destination insulaire. Le tourisme sportif de nature, tout comme les autres formes alternatives du tourisme, est une industrie où les activités utilisent des ressources qui sont souvent présentes dans des arrière-pays (Lopez-Sanz *et al.*, 2021). De ce fait la pratique d'activités sportives de nature nécessite

des déplacements vers des espaces reculés, voire même très isolés comme des vallées, ou encore des espaces forestiers. Par conséquent le développement d'infrastructures performantes desservant les arrière-pays est nécessaire, afin de faciliter l'accès à ces zones (Gonin et Quéva, 2018) et permettre le développement et la pratique des activités sportives de nature. Ces infrastructures peuvent se matérialiser sous la forme de routes, de ponts, de viaducs ou encore d'héliports et aérodromes. Il est cependant nécessaire d'intégrer des modes de déplacements durables dans les politiques d'aménagements insulaires. En effet, « le transport génère un impact environnemental s'appuyant essentiellement sur deux vecteurs : l'approvisionnement en énergie d'un côté et de l'autre, les émissions », expliquent Blanquart *et al.* (2018: 397). Toujours d'après Blanquart *et al.* (2018 : 397) :

Ces impacts sont visibles aussi bien sur un plan global (émissions de gaz à effet de serre) que locale (congestion du trafic, consommation d'espace, bruit, émissions de polluants, perte de temps...). Les transports sont en grande partie responsables de la pollution urbaine, la plus préoccupante en termes de santé publique car elle se fait à proximité de la population.

Intégrer des modes de transport durables est une démarche s'inscrivant dans la continuité du développement des territoires insulaires. Parmi les aménagements visant à améliorer les déplacements dans les îles, il y a la possibilité de développer un réseau de pistes cyclables. Adopter des « moyens de déplacement plus lents et plus écologiques – marche, vélo, bateau » (Lipovetsky, 2021). Parmi les aménagements visant à améliorer les déplacements dans les îles, il y a la possibilité de développer un réseau de pistes cyclables, l'expérience sportive pourrait alors s'opérer depuis les zones urbaines vers l'arrière-pays au moyen de ce réseau. Les adeptes du vélo, ou encore de la trottinette font partie de la clientèle du tourisme sportif de nature (Corneloup, 2022 : 437). De ce fait développer un réseau de pistes pourrait offrir une jonction entre différents besoins structurels, touristiques et environnementaux.

Les lacunes du transport insulaires peuvent, dans le cas de figure des archipels, impacter de façon négative les déplacements entre les différentes îles. Le tourisme sportif de nature, dans ce cas de figure, peut être développé sur une seule, mais également sur plusieurs îles, en fonction de la localisation des ressources et du contexte social et économique propice. Afin de permettre le bon déplacement des visiteurs, mais également de toute personne travaillant de façon directe et indirecte dans l'industrie touristique, il est nécessaire pour les autorités insulaires de favoriser un bon réseau de transport inter-îles. Ce développement peut se matérialiser une nouvelle fois sous la forme de réseau routier lorsque cela est possible (via la construction de ponts et de viaducs), ou encore le développement d'un réseau de transport maritime performant, avec les aménagements portuaires nécessaires.

Le développement du transport inter-île peut également être développé, avec prudence, sous la forme d'un réseau aérien intérieur. En effet au sein de bon nombre d'archipels, notamment ceux de grandes superficies « l'avion est très souvent l'unique moyen offert aux populations pour leurs déplacements régionaux ou extra-régionaux » (Ranely Vergé-Dépré, 2008). Certains territoires ont eu recours au développement d'un réseau de transport aérien intérieur, bien que ce mode de transport soit aujourd'hui pointé du doigt pour « émissions de gaz à effet de serre » (Auverlot et Sauvart, 2023). C'est un cas de figure qu'il est possible d'observer une nouvelle fois dans les Maldives, où le développement d'un efficace réseau aérien intérieur a été réalisé au moyen d'hydravions (Mondou et Pébarthe-Désiré (2013 : 58). L'avion apporte « vitesse, capacité, fiabilité » (Mondou, 2022 : 486), ce progrès technique a dès son apparition « donné une forte impulsion au tourisme mondial » (Wood, 2021 : 68). Si aujourd'hui l'avion est décrié, la continuité du progrès technique au sein du transport aérien pourrait contribuer à rendre ce mode de transport plus propre dans les prochaines années grâce à l'utilisation de « l'électrique pour des avions de petite taille régionaux, et l'hydrogène pour des avions allant jusqu'au court-courrier » (Auverlot et Sauvart, 2023). Cette évolution va « certainement participer à la décarbonation du secteur » (Auverlot et Sauvart, 2023), puisque même « Airbus s'est engagé à développer cette technologie » (Vignon, 2022).

Si les infrastructures de transport sont des composantes essentielles du développement touristique, y compris dans le cadre du tourisme sportif de nature, les infrastructures d'hébergement le sont également. À ce titre, des infrastructures d'hébergement insuffisantes ou encore de mauvaises qualités peuvent entraver le bon développement du tourisme sportif de nature. Les arrière-pays, ainsi désignés en raison de leurs positions éloignées des espaces urbanisés, nécessitent dans plusieurs cas un certain nombre d'aménagements (Gonin et Quéva, 2018). Dans le cas des territoires insulaires, il est important de se questionner sur les choix les plus adéquats en termes d'infrastructures d'hébergements. Il est possible de s'interroger sur la distance entre les infrastructures existantes et les lieux des pratiques sportives de nature dans les arrière-pays. Si la distance peut permettre aux visiteurs de se loger dans des hébergements existants (sur le littoral ou autre) et rejoindre les sites des pratiques sportives de nature au moyens des réseaux de transport, ou alors si le développement d'hébergements dans les arrière-pays est une nécessité. Se pencher sur les infrastructures d'hébergement et leur implantation est un élément important, car l'hébergement peut avoir une influence positive ou négative sur l'expérience globale du visiteur de la destination touristique. Comme abordé par Camelis *et al.* (2015 : 138), « [l]e succès de

certaines destinations étant intimement lié à la satisfaction que les touristes retirent de leur expérience touristique ».

Dans un cas de figure où l'implantation de nouvelle infrastructure est une nécessité, il est une nouvelle fois important de veiller à la bonne intégration de ces structures dans les espaces que représentent les zones rurales, à travers l'intégration de facteurs environnementaux, sociaux et culturels. Les infrastructures d'hébergements doivent elles aussi s'inscrire dans la durabilité, à travers les matériaux utilisés, l'utilisation responsable de la ressource en eau, mais également le type de construction utilisé. Il est important de veiller à la capacité d'accueil des différentes structures afin que les impacts sur l'espace environnant soient réduits au maximum (Martin *et al.*, 2022). Le développement des infrastructures d'hébergement peut profiter aux populations locales à travers le développement de structure comme des maisons d'hôtes, des locations chez l'habitant ou encore des petites structures d'hébergement responsables.

D'autres aménagements sont nécessaires afin de bien intégrer les activités de tourisme sportif dans les milieux naturels. Les activités sportives en milieu naturel peuvent provoquer des impacts sur le milieu, en lien direct avec les comportements des pratiquants (Corneloup, 2022 :439). Les sports comme la randonnée, ou encore le vélo tout terrain peuvent impacter les milieux (Mounet, 2007), notamment à travers le hors-piste. Lors de la planification des différents itinéraires, il est important de prévoir des aménagements visant à contenir les pratiquants à l'intérieur de corridors bien spécifiques. Le tourisme sportif de nature puise en partie son essor dans la bonne préservation de l'environnement naturel (Lopez-Sanz *et al.*, 2021), de ce fait, intégrer des aménagements visant à la protection des milieux est une démarche nécessaire. Sans cela, les dégradations environnementales vont apparaître comme un frein au développement du tourisme sportif de nature. Le visuel des sites risque d'être impacté et des phénomènes d'érosion peuvent apparaître sur les sentiers.

Cependant, la bonne protection de l'environnement peut également se matérialiser sur l'intégration d'autres formes d'aménagements et infrastructures dans les espaces de pratiques sportives. Les visiteurs en tant qu'être humain ont nécessairement des besoins naturels, de ce fait intégrer des aménagements tels que des stations d'hygiène peut permettre d'éviter des situations sanitaires désastreuses. En effet, dans les îles disposant d'un climat chaud et humide, les rejets corporels ont déjà été la cause d'un certain nombre d'épidémies telle que la diarrhée (Escamilla *et al.*, 2011 : 521). Le

tourisme sportif de nature doit être un levier de développement pour les territoires insulaires, et il est important de veiller à ce que la pratique des différentes activités sportives de nature n'entraîne pas des situations sanitaires néfastes pour l'ensemble des visiteurs, mais surtout pour les populations locales, celles qui sont foncièrement les plus exposées à de potentielles conséquences négatives. La protection de l'environnement naturel et des populations passe à travers une série de mesures, qui combinées peuvent permettre une protection accrue des milieux naturels et humains. Ces mesures peuvent donc être la création des stations d'hygiène, mais également veiller au bon fonctionnement de ces dernières (Levi, 2017). En plus de cela, il est important de s'assurer du bon traitement des eaux usées dans ces espaces touristiques, et de surveiller également la qualité des eaux déversées dans l'environnement naturel (Levi, 2017).

En dernier lieu, le manque d'infrastructure pouvant faciliter l'inclusion peut également être un frein au développement du tourisme sportif de nature dans les territoires insulaires. Les pratiques sportives s'adressent à une multitude d'individus, peu importe l'âge ou encore l'état de mobilité. Les pratiques sportives découlent de sensations que peuvent ressentir les touristes (Lopez-San *et al.*, 2021). Pour une destination visant à utiliser cette niche dans sa stratégie de développement, il est important de prévoir des aménagements favorables aux plus grands nombres de personnes. À ce titre Perera et Le Roux (2021) affirment que :

[s]i l'aventure semble être récupérée par un tourisme de masse, elle devient en même temps une revendication qui ouvre à la différence et à d'autres manières d'accomplir l'exploit. C'est le cas de nouvelles pratiques d'accès des personnes handicapées à la montagne et à la haute montagne. L'aventure en milieu naturel qui semblait impensable pour ces personnes devient une réalité.

La pratique d'activités sportives par les individus à mobilité réduite ou en situation de handicap est une réalité. Dans le cadre du développement du tourisme sportif de nature, il est important pour les destinations insulaires de prendre en compte cette frange de la population afin de ne pas se priver d'une clientèle potentielle.

Dans l'élaboration des différentes infrastructures, il est important de penser à des aménagements pour les individus à mobilité réduite à tous les niveaux de l'expérience touristique (Grenier, 2022e :3). Cette prise en compte doit se faire également pour les aménagements urbains, les transports, l'hébergement mais également pour les sites de pratique des activités sportives. La création d'itinéraires adaptés à

cette clientèle ne doit pas être écartée des stratégies de planification. Cette prise en compte inclusive peut se révéler bénéfique pour les destinations insulaires en renforçant leurs efficacités, leur niveau de satisfaction de cette clientèle et en somme favoriser une image de destination complète pour tout type de clientèle. Les formes de handicaps peuvent être multiples, on peut en effet avoir la présence d'un handicap de nature « motrice, sensorielle, psychique, intellectuel, d'origine congénitales ou lié à des maladies ou autres conditions invalidantes temporaires ou permanentes » (Grenier, 2022e : 3). Les aménagements doivent prendre en compte, dans la mesure du raisonnable – certains handicaps ne se prêtant pas à certaines pratiques sportives compte tenu des risques pour la santé – ces différents types de handicap notamment pour les sentiers de randonnées et de sports tout terrain, les zones d'escalades ou encore des espaces de pratiques des sports aquatiques (en milieux terrestres comme en milieu marin). Il est nécessaire d'avoir des « adaptations à la fois organisationnelle, infrastructurelles, fonctionnelles, communicationnelles, et enfin comportementale des prestataires de services liés au type de handicap » (Grenier, 2022e :4). Dans le cas contraire, le manque d'aménagements adaptées risque de priver les destinations insulaires d'une clientèle non négligeable, et de ce fait impacter directement les taux de fréquentations et donc les revenus potentiels qui peuvent ressortir du développement de cette niche touristique.

4.4 La formation du personnel

L'industrie touristique est tributaire d'un certain nombre d'éléments, et parmi ces dernières figures le facteur humain (Valentini et Castéran, 2016) . Dans le cadre du tourisme sportif de nature, la formation du personnel est importante en ce qui concerne plusieurs corps de métiers nécessaires à l'encadrement des activités sportives en milieu naturel. Cela concerne des métiers tels que des guides de montagne, des moniteurs d'escalade, les moniteurs de canyoning, ou encore des moniteurs de plongée. La formation de la main-d'œuvre a une incidence directe sur la destination à travers des effets sur la qualité de l'expérience touristique, ou encore sur l'image de la destination.

Une mauvaise formation, mais également un nombre insuffisant de personnel, peut affecter de façon négative (Valentini et Castéran, 2016) le développement du tourisme sportif de nature dans les territoires insulaires. Pour contrer cela, plusieurs initiatives peuvent être réalisées de ces espaces. La première piste de solution se trouve dans l'amélioration de l'offre de formation des métiers touristiques et des établissements d'enseignement présents dans les territoires insulaires. En effet, l'amélioration de l'offre de formations peut favoriser de façon positive le développement touristique, puisqu'il permet à

des individus issus des populations locales de recevoir une formation, souvent adaptée aux réalités du contexte territorial local. De ce fait l'aspect de la formation peut permettre au futur personnel d'intégrer de façon optimale les particularités d'éléments tels que les sentiers de randonnées, ou encore les circuits de descente sportive. Cela peut se matérialiser par une connaissance accrue des risques et autres facteurs de ces espaces à l'échelle locale. Il peut s'agir de la connaissance d'espèces animales et végétales potentiellement dangereuses, de portions de cours d'eau qui méritent une vigilance accrue, ou encore de façon plus positive sur la localisation de points de vue pouvant émerveiller les visiteurs.

La sécurité est également importante en ce qui concerne la sécurité des pratiquants. Les voyages sont des moments de l'existence qui procurent du bien-être, de la paix ou encore un sentiment de quiétude. L'une des conditions nécessaires à l'épanouissement durant le voyage, qu'il soit effectué seul, en famille ou entre amis, est sans aucun doute la sécurité. Comme le soulignent Moscatello et Morard-Rebuffet (2013), « la sécurité est devenue un enjeu majeur qui concerne différentes catégories de personnes dans toutes les régions du globe ». Les auteurs ajoutent également que la prise en compte de la sécurité est aussi un impératif pour le secteur touristique (Moscatello et Morard-Rebuffet, 2013). En effet, elle « apparaît comme la deuxième attente dans le secteur hôtelier après la propreté », soulignent Moscatello et Morard-Rebuffet (2013).

La sécurité permet au bon épanouissement du secteur touristique, y compris pour le tourisme sportif de nature. Les sports de nature sont des pratiques qui ne sont pas sans risques pour les pratiquants (Graillet, 2021). Cela est valable autant pour des sports jugés impressionnants comme l'escalade ou le canyoning, que pour des sports plus doux comme la randonnée pédestre ou équestre (Graillet, 2021). La bonne formation des moniteurs et guide est importante afin d'éviter le plus que possible des situations regrettables des espaces de pratiques sportives. Le niveau de formation et d'entraînement du personnel peut favoriser le sentiment de confiance des visiteurs, et de ce fait impacter positivement le développement touristique d'une destination insulaire.

4.5 Le manque de financements

Le tourisme est un secteur économique qui repose sur un certain nombre d'aménagements du territoire d'implantation. Ces différents aménagements nécessaires représentent un coût financier important pour

le développement d'une destination. Le tourisme sportif de nature, à travers les différents éléments abordés, nécessite lui aussi la construction ou encore la réhabilitation d'un certain nombre d'infrastructures. Les territoires insulaires sont des entités souvent en retard sur le plan du développement. Un certain nombre d'économies insulaires ne sont pas en mesure, par elles même, de supporter les coûts de tels investissements. La recherche de financements est donc impérative afin de pouvoir effectuer les aménagements nécessaires au développement du tourisme sportif de nature. Les financements possibles pour les territoires insulaires peuvent provenir de différentes entités, notamment :

- les fonds internationaux ;
- les investissements étrangers ;
- les programme de citoyenneté par investissement.

En première source de financement, il est possible d'aborder l'aide publique au développement (APD). Selon Charnoz et Severino, (2007 : 3),

[l]'aide publique au développement (APD) est une activité par laquelle des pays font transiter vers d'autres des ressources publiques en vue de contribuer à leur développement. Au-delà des capitaux financiers sont également transférées des compétences, des pratiques, des technologies, voire des valeurs ». Les auteurs ajoutent également que « née au sortir de la Seconde Guerre mondiale, l'APD connaît depuis le milieu des années 1990 une mutation profonde. Son identité est redéfinie par la mondialisation dont elle tente désormais de renforcer l'équité sociale, l'efficacité économique et la viabilité environnementale.

Selon Dupont (2018) :

[L]a théorie sur le développement accorde généralement un rôle actif à l'aide publique au développement, en conférant à l'aide étrangère une obligation morale du « nord » envers le « sud », obligation concrétisée par la décision de consacrer depuis 1970, 1 % du PIB des pays donateurs à l'aide, dont 0,7 % pour l'aide officielle. L'objectif était de permettre la satisfaction des besoins essentiels des pays en développement, dans une stratégie de croissance et de redistribution pour réduire la pauvreté

Les petits états insulaires peuvent utiliser des fonds issus de l'aide publique au développement afin de contribuer à la création d'infrastructures touristiques. L'important est de veiller à la bonne utilisation des fonds accordés. L'argumentaire de Dupont (2018) va dans ce sens, puisque l'auteur affirme que l'efficacité de l'aide publique au développement « dépend de la manière dont elle est appliquée et de la façon dont les dirigeants et les groupes sociaux l'utilisent ».

Les investissements étrangers sont également une source de financement potentielle pour les destinations insulaires dans le cadre du tourisme sportif de nature. Cependant attirer ces derniers n'est pas chose aisée. Les territoires insulaires, de par leurs situations isolées, ainsi que des réalités économiques difficiles, sont particulièrement tributaires des investissements pour soutenir leur développement économique et touristique. Une instabilité politique peut avoir des conséquences particulièrement néfastes pour l'attractivité des territoires en ce qui concerne les capitaux étrangers. Ces capitaux sont pourtant très importants, notamment en ce qui concerne les fonds visant la construction d'infrastructures d'importance comme des aéroports, des ports ou encore des structures hôtelières. Comme le souligne Dehoorne (2013), « les économies insulaires peu diversifiées, souvent dominées, sont particulièrement vulnérables à la conjoncture internationale. La crise signifie la fin d'une trajectoire, la fin de la projection d'un rythme de croissance escompté ». Attirer les capitaux étrangers ne peut se faire sans la création d'un contexte politique favorable.

Afin d'attirer les investisseurs étrangers, plusieurs états insulaires ont mis en place des stratégies internes, et notamment les programmes de citoyenneté par investissement. En contribution d'investissements à un certain montant, la citoyenneté de l'état insulaire concerné peut être accordée aux investisseurs. À titre d'exemple, cette stratégie a notamment permis à l'île de la Dominique, située au sein de l'archipel des Antilles, de participer au financement visant à la construction de son aéroport international hauteur d'un milliard de dollars caribéen (WIC, 2022). Ce projet contribuera à améliorer le désenclavement de l'île, et de favoriser son développement touristique.

Dupont (2018) a mis en lumière 6 mesures visant à favoriser les financements touristiques des territoires insulaires : « Optimiser les synergies entre les filières de financement, accroître la mobilisation des recettes fiscales, envisager des financements mixtes (blended finance), faire reposer l'endettement extérieur et l'aide publique au développement sur des objectifs visant à stimuler la croissance économique, mieux contrôler les dépenses d'investissement public, faciliter les courants d'envois de fonds des migrants et l'aide privée au développement. »

L'ensemble des différentes démarches peuvent permettre aux territoires insulaires de trouver un ensemble de capitaux. Il est également important de prendre en compte le contexte statutaire des îles à l'échelle de la planète. Si un grand nombre d'îles forment aujourd'hui des États indépendants, d'autres sont toujours sous tutelle d'une puissance tierce. C'est le cas des régions ultrapériphériques des

puissances européennes comme la France ou encore l'Espagne. En ce sens, Temporal (2015 : 61) affirme pour ces régions que « [c]inq sont rattachées à l'État français en tant que départements et régions d'outre-mer (DROM) : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion et Mayotte. SaintMartin est une Collectivité d'outre-mer française (COM). Les Açores et Madère, régions autonomes portugaises et les îles Canaries, communauté autonome espagnole, forment les autres régions ultrapériphériques européennes ». Ces différents territoires insulaires peuvent faire appel à un ensemble de fonds européens dans le but de contribuer aux aménagements touristiques. C'est notamment le cas de figure des fonds européens de développement régional (FEDER). Selon l'Union européenne (2014), « [l]e fonds européen de développement régional (FEDER) intervient dans le cadre de la politique de cohésion économique, sociale et territoriale. Il a pour vocation de renforcer la cohésion économique et sociale dans l'Union européenne en corrigeant les déséquilibres entre ses régions ». L'axe touristique étant important pour les économies insulaires, les fonds issus du FEDER peuvent contribuer à la réalisation des différentes actions nécessaires au développement du tourisme sportif de nature dans les régions ultrapériphériques européennes.

4.6 Synthèse du chapitre

Le développement du tourisme sportif de nature peut être entravé par une série de freins potentiels à différentes échelles. Les particularités de chaque territoire doivent être abordées au sein des stratégies de planification touristique. L'insertion du développement touristique dans l'espace d'implantation doit se faire de façon rigoureuse, au travers d'un diagnostic territorial de qualité. Ce dernier est important en ce qui concerne le choix des lieux d'implantation des activités sportives, des infrastructures ou encore de la possibilité ou non d'enclaves touristiques. Dans le cas où ce diagnostic n'aurait pas été rigoureux, des limites peuvent apparaître et entraver le bon déroulement du processus de développement touristique.

Les freins à l'essor du tourisme sportif de nature en milieu insulaire peuvent également concerner des manques d'infrastructures. Ces dernières sont importantes au bon développement de toute forme de tourisme, et y compris dans le cadre d'une stratégie basée sur les pratiques sportives. Le manque d'infrastructures de transports (aéroports, ports, réseau routier), des infrastructures d'hébergement déficient ou insuffisant peut-être mis en lumière en tant que frein potentiel. Il est important pour les destinations insulaires de remédier à ces lacunes afin de permettre un développement touristique

optimal. Les îles peuvent, à travers les actions visant à aplanir les freins à l'essor touristique, intégrer la durabilité au sein des stratégies, à travers l'intégration de projet comme des réseaux de transports durable (pistes cyclables) ou encore des structures d'hébergement plus respectueuses de l'environnement naturel et des populations locales.

Cependant les différentes actions nécessaires à la mise en place d'infrastructures de qualité ne sont pas sans coût pour les destinations insulaires. De ce fait la recherche de financement est une démarche importante. Des financements tels que l'aide publique au développement, les investissements étrangers, les programmes de citoyenneté par investissement, ou encore les fonds européens pour les territoires insulaires européens peuvent figurer comme des choix judicieux.

CHAPITRE 5

Le tourisme sportif en milieux naturels comme moyen de diversifier l'offre : Le cas de la destination Martinique

5.1 Introduction

La configuration régionale des milieux insulaires tropicaux et sub-tropicaux, caractérisée par une forte homogénéité dans le développement touristique, pose un certain nombre d'enjeux pour plusieurs îles. C'est le cas de la grande Caraïbe. Le succès touristique est inégal en fonction des destinations. Certaines ont su trouver des stratégies adaptées tandis que d'autres ont rencontré beaucoup plus de difficultés. Parmi ces destinations qui peinent à trouver l'essor escompté, l'île de la Martinique est un cas de figure. La petite île des Antilles est en arrière-plan sur la scène touristique régionale, comparée aux mastodontes que représentent la République dominicaine, ou encore Cuba, mais également comparée à des voisines proches comme Sainte-Lucie ou encore St Marteen. Pour la Martinique, la nécessité de trouver de nouvelles stratégies de développement tourisme apparaît comme un enjeu crucial. Ainsi l'analyse vise à percevoir le tourisme sportif de nature comme une piste de renouveau touristique pour la destination Martinique.

Ce chapitre vise à présenter de façon détaillée, en analysant le développement touristique de l'île, les différentes ressources présentes sur le territoire, ou encore les activités sportives qui peuvent être pratiquées dans le cadre d'un renouveau touristique pour cette destination. Il est important également de comprendre les freins pouvant affecter le bon développement du tourisme sportif de nature en Martinique. Ces freins peuvent concerner des facteurs naturels, mais également une série de lacunes en terme d'aménagement du territoire

5.2 Description territoriale

L'île de la Martinique est un territoire situé en plein cœur du chapelet d'îles que forme l'archipel des petites Antilles, localisé entre les îles de la Dominique, au nord, et de l'île de Sainte-Lucie, au sud. En termes de superficie, la Martinique se matérialise comme un petit territoire avec une superficie totale de 1 128km² (Nicolas-Bragance et Saffache, 2013). Sur le plan géographique, la Martinique est un espace aux multiples ressources. En matière de ressource hydrologique, « le territoire est drainé par 70 cours d'eau pérennes qui se répartissent en deux grandes catégories : les torrents et les rivières de type mixte » (Boutrin *et al.*, 2017 : 10). Le linéaire côtier, « s'étirant sur près de 450 km environ, offre des milieux aussi diversifiés que des falaises, des anses sablonneuses, des grèves, des mangroves, des embouchures de rivières. Enfin, un ensemble d'îlots appelé localement îlets, ceinture le trait de côte et joue le rôle de véritables laboratoires naturels » (Boutrin *et al.* 2017 : 10). L'espace territorial martiniquais peut être abordé à travers une séparation de l'île en deux grandes parties : une zone montagneuse importante dans sa partie nord, composée des massifs volcaniques des Pitons du Carbet, de la montagne Pelée et du Morne Jacob. Puis dans sa partie sud, l'île se caractérise par une topographie érodée ainsi que la présence de plages de sable fin, de lagon, ainsi qu'une présence de plusieurs îlots disséminés le long du littoral. Comme toutes les îles des Caraïbes, la Martinique est sous l'effet d'un climat chaud et humide toute l'année, ponctué d'une saison humide où les précipitations sont abondantes.

Sur le plan institutionnel, la Martinique est un département français d'outre-mer, « pleinement intégré à la République française, au travers de l'article 73 de la constitution française » (Daniel, 2014). Les territoires outre-mer français « se distinguent d'une part entre les collectivités (régions, départements et collectivités uniques s'y substituant) relevant de l'article 73 de la Constitution de 1958 et les collectivités d'outre-mer (Com) définies par l'article 74 » (Daniel, 2014). Les premières « sont régies par le principe de l'identité législative, c'est-à-dire que les lois et règlements y sont applicables de plein droit » (Daniel, 2014). Les secondes « sont régies, à des degrés divers, par le principe de la spécialité législative, c'est-à-dire que les lois et règlements ne s'y appliquent que sur mention expresse » (Daniel, 2014).

Sur le plan historique, la Martinique est l'une des « confettis de l'ancien empire colonial français, depuis l'arrivée des premiers Français en 1635 » (Petitjean-Roget, 1985 : 738). L'île a connu des phases historiques importantes qui l'ont marquée durablement. De la période où vivaient encore les populations natives, à la période du commerce transatlantique, suivie de la période d'engagisme et la départementalisation en 1946 (Stromberg Childers, 2013 :145) avec la pleine intégration à la République française, l'île a souvent été au cœur de bon nombre d'enjeux. Le petit territoire s'est par de nombreuses fois retrouvé sur la scène internationale, notamment en 1902 lorsque le volcan de la montagne Pelée causa l'éruption la plus meurtrière du XXe siècle (Michaud-Dubuy, 2019 : 2). Position stratégique pour la France au cœur des Amériques avec la présence d'une base militaire, laboratoire de biodiversité pour la recherche, la petite île des Caraïbes est un atout majeur.

5.3 Histoire touristique de la Martinique

Le tourisme représente une industrie importante pour un grand nombre d'îles des Caraïbes. Comme le souligne Argailot (2015), « la Caraïbe s'est imposée comme un pôle majeur du tourisme de masse, et l'ouverture au tourisme de pays tels que Cuba a débouché sur une concurrence forte ainsi que sur un développement des offres et formules proposées aux visiteurs, largement appuyés par la diffusion d'une image « idyllique » de l'espace caribéen » (Argailot, 2015). La Martinique, en tant que territoire insulaire caribéen, n'a pas échappé à cette tendance, puisqu'au fil du temps, l'industrie touristique s'est elle aussi imposée sur ce département d'outre-mer français. Pour comprendre l'histoire touristique de la Martinique, il est nécessaire d'intégrer des facteurs non seulement économiques, mais également géopolitiques et historiques, car cette industrie a par le passé représenté un défi de taille et l'est encore aujourd'hui pour ce petit territoire des Caraïbes. Le développement touristique de la Martinique a principalement été réalisé, comme la grande majorité des destinations de la région, autour des 3 S (Dehoorne, 2007). La partie sud du territoire, avec ses plages de sable fin bordées de cocotier et ses lagons aux eaux turquoise, a favorisé le développement d'une industrie touristique balnéaire. Ce développement touristique a été le résultat d'une conjoncture favorable, en lien avec des améliorations en termes d'aménagements, ou encore de désenclavement du territoire. Comme le souligne Dehoorne (2007 : 87),

[l']activité touristique s'est structurée progressivement à partir du début des années 1980. En effet, le secteur était soutenu par l'essor des transports aériens (Air France a ouvert une ligne quotidienne depuis Paris au début des années 1970), avec notamment le développement des vols nolisés qui permettaient de drainer de nouvelles catégories de clientèles, et l'aménagement de structures hôtelières dans les stations émergentes du sud de l'île (comme La Pointe du Bout, commune des Trois Ilets).

Le cas de la Martinique est très similaire à celui de nombreuses destinations insulaires à travers le monde, dont l'essor touristique est le résultat de la combinaison favorable de progrès techniques, d'aménagements dans le calendrier annuel des individus salariés et de l'attraction que procure la tropicalité. Au cours de la deuxième partie du XXe siècle, la destination Martinique a connu un succès progressif et important. Comme abordé par Dehoorne (2007 : 87),

[l]a progression de la destination fut constante jusqu'au milieu des années 1990 (plus de 750 000 visiteurs en 1991 et plus de 950 000 en 1995). , à la fin des années 1990, le touristique était le premier secteur économique de l'île avec plus de 10 000 salariés, soit plus de 10 % de la population active. La décennie des années 1990 représente l'apogée de la destination Martinique, avec un pic de fréquentation en 1998 avec 1 039 761 visiteurs pour des revenus touristiques de l'ordre de 1,7 milliards de francs

Si la popularité de la Martinique a atteint son paroxysme au cours des années 1990, de nouveaux enjeux vont ternir ce succès et mettre la destination dans une position délicate au cours des années qui vont suivre. Le modèle économique martiniquais va rapidement montrer ses limites, et des facteurs sociaux économiques et politiques vont renforcer ces limites. D'après Moreau et Rosier (2007 : 100), « depuis 1998, tous les indicateurs des performances productives de l'industrie hôtelière martiniquaise s'inscrivent en net recul: nombre de clients, nuitées, coefficient d'occupation des chambres, etc ». La zone caraïbe est un espace touristique d'importance, avec un grand nombre de destinations telles que la République dominicaine, Cuba, la Jamaïque ou encore Puerto Rico. Ce qui en ressort est que la concurrence entre les différentes destinations est très féroce. Cette concurrence a été l'un des facteurs du recul de la destination Martinique après la fin des années 1990. Selon Augier (2007), « l'utilisation de l'image stéréotypée et interchangeable du trio mer-soleil-plage a nui quelque peu à la destination Martinique qui n'a pas su se démarquer de ses concurrentes. En effet, elle souffre depuis quelques années déjà d'une perte de vitesse assez inquiétante face aux autres îles, qui ont su s'adapter aux stratégies du tourisme balnéaire » (Augier, 2007). Dehoorne (2007) ajoute quant à lui que « malgré le fait que la région caribéenne connaisse une croissance touristique soutenue, la position de la Martinique, comme celle des Antilles françaises, est assez paradoxale. En effet, ces îles françaises qui semblaient

pouvoir s’afficher comme des leaders à la fin des années 1980 sont désormais confrontées à une crise d’importance » (Dehoorne, 2007).

L’attractivité du territoire n’est plus aussi importante, et le développement de l’industrie touristique apparaît désormais comme un défi de taille pour la destination Martinique, puisque les îles voisines de la Caraïbe sont beaucoup plus compétitives. Comme abordé par Nicolas-Bragance et Saffache (2015) « les coûts des prestations touristiques de la République dominicaine ou encore de la Barbade sont bien plus attractifs que ceux proposés par la Martinique. Le Département français d’outre-mer perd même du terrain sur son principal marché émetteur, à savoir la France continentale ». Selon Dehoorne (2007 : 85), « la Martinique séduit moins les Français de métropole, la présence des clientèles nord-américaines y est marginale et les croisiéristes la négligent ». D’après Moreau et Rosier (2007 : 98),

[l]a crise que traverse l’industrie touristique martiniquaise au début des années 2020, après avoir augmenté de 41,8% entre 1990 et 1998, la fréquentation a chuté de 24,4% entre 1998 et 2003 (CMT, 2003), affecte tout particulièrement le secteur de l’hôtellerie). Depuis 1999, ses faibles performances mettent en danger sa pérennité dans un contexte de concurrence internationale exacerbée.

Tableau 5.1: Détail de la fréquentation de la destination Martinique en 2019 et 2020 (en milliers de visiteurs)

	2019	2020
Total excursionnistes	362 559	211 322
Croisière	285 128	170 399
Autres excursionnistes	77 431	40 923
Total touristes	601 335	348 263
Touristes de Séjour	556 268	312 305
Plaisance	45 067	35 958
Total visiteurs	963 894	559 585

Source : INSEE (2021)

Tableau 5.2: Fréquentation de la destination Martinique depuis 2008 (en milliers de visiteurs)

Année	Séjour	Croisière	Fréquentation totale
2008	481	87	631
2009	442	70	577
2010	478	75	621
2011	497	41	604
2012	488	92	641
2013	490	104	647
2014	490	178	719

2015	487	242	789
2016	519	281	879
2017	536	406	1041
2018	537	393	1049
2019	556	285	963
2020	312	170	559

Source : INSEE (2021)

Comme le montre le tableau 6.2, au cours des années 2010, la destination a connu une remontée progressive, jusqu'à franchir le million de visiteurs en 2017 et 2018. Pourtant malgré cette remontée les problématiques que rencontre l'industrie touristique martiniquaise sont toujours d'actualité. La destination est toujours dans une position vulnérable, sensible aux moindres changements dans la conjoncture économique, sociale et politique. Cette fragilité se manifeste notamment dans le secteur de l'hôtellerie, qui, depuis la fin des années 1990, n'est pas sorti de la crise. Comme le soulignent Moreau et Rosier (2007 : 101), « l'ensemble des indicateurs exprime la situation de sous-performance du secteur de l'hôtellerie en Martinique, laquelle se manifeste tant sur le plan de l'intensité productive, que sur le plan des résultats financiers. Il semble donc bien que l'expression « crise structurelle » soit appropriée pour qualifier la condition de l'industrie hôtelière martiniquaise » (Moreau et Rosier, 2007 : 101). Nicolas-Bragance et Saffache (2013) indiquent quant à eux

[q]u'il existe très souvent en effet, un vrai problème au niveau de la qualité du management qui s'est traduit au fil des années par de grandes carences en matière d'investissements d'entretien et de rénovation [...]. Le résultat en est des hôtels qui n'ont pas bougé parfois depuis plusieurs dizaines d'années et qui s'en remettent pour leur commercialisation à des tour-opérateurs pour qui les Antilles ne constituent pas toujours une destination de promotion prioritaire (Nicolas-Bragance et Saffache, 2013).

Face aux déboires du tourisme balnéaire au cours des dernières décennies, définir de nouvelles stratégies de développement touristique apparaît comme une nécessité pour l'île de la Martinique.

5.4 Lieux potentiels au tourisme sportif de nature

La concurrence exacerbée des îles voisines, couplée à des difficultés structurelles propres amène une discussion sur les autres possibilités que pourrait développer la destination Martinique. Ce territoire insulaire offre de multiples facettes qui peuvent se révéler être des atouts pour un positionnement de la

destination sur certaines niches touristiques comme le tourisme sportif de nature. Comme abordé par Augier (2007), le tourisme de nature « reste très minoritaire dans l'espace caribéen bien que plusieurs îles aient choisi de développer ce type de tourisme sur leur territoire » (Augier, 2007). Toujours selon Augier (2007), « il est possible de prendre en exemple les îles de la Dominique, de Saba ou encore Bonaire, qui ont opté pour un tourisme de nature forestier et/ou marin, visant à répondre aux besoins de diversification économique des petits États insulaires notamment lorsque l'agriculture et le tourisme balnéaire offraient peu de perspectives » (Augier, 2007). Dans ce contexte régional, il est possible de s'interroger sur la place que pourrait avoir la Martinique dans le cadre d'une stratégie de développement touristique basée sur la pratique des sports de nature. Pour ce faire il est important de faire passer le territoire à travers des filtres géographiques et sociaux économiques, afin de rendre compte du véritable potentiel de la destination sur cette niche touristique.

Pour comprendre le potentiel de la destination Martinique dans le cadre d'une stratégie de développement touristique basé sur la pratique des sports de nature, il est important dans un premier d'analyser les ressources du territoire. La Martinique « fait partie de ces îles qui ont surgi au cœur des océans au-dessus d'un point chaud ou alors au contact entre deux plaques océaniques » (Gay : 2000). La topographie de ce territoire insulaire est principalement marquée par un volcanisme important avec la présence de plusieurs massifs montagneux principalement situés dans sa partie nord. De ce fait la Martinique peut être considérée comme étant une île haute avec un point culminant à 1397m (Rodet, 2010). Comme le soulignent Boutrin *et al.* (2017), « la topographie du territoire martiniquais est originale, en effet sa partie septentrionale montagneuse contraste avec le reste du territoire, vallonné au sud et relativement plan à l'approche de la baie de Fort-de-France. Le nord de l'île est dominé par la montagne Pelée, un volcan dont les modalités de fonctionnement ont donné naissance à un type éruptif, le type péleén appelé aujourd'hui « volcan gris » » (Boutrin *et al.*, 2017 : 10).

Ces facteurs géophysiques vont influencer sur la richesse environnementale de l'île antillaise, en effet, les aires volcaniques martiniquaises sont particulièrement représentatives de tous les types forestiers retrouvés dans les Petites Antilles (Boutrin *et al.*, 2017 : 14). En effet, toujours selon Boutrin *et al.* (2017 : 14) « Elles abritent notamment d'excellents exemples de forêts humides très anciennes. Les forêts de basse altitude y sont bien conservées pour les îles volcaniques tropicales. Le Bien se caractérise également comme étant la seule zone naturelle des Antilles à présenter une continuité intacte d'écosystèmes végétaux de 0 à 1400 m » (Boutrin *et al.*, 2017 : 14). Les auteurs ajoutent également que

la flore, et notamment celle endémique, est exceptionnelle dans l'île. En effet le nombre de plantes à graines endémiques de l'île y est le plus élevé des Petites Antilles (Boutrin *et al.*, 2017 : 14).

D'autres chercheurs vont dans ce sens. Augier (2007) indique que :

[l'on] distingue cinq grands types forestiers à la Martinique susceptibles d'être le support d'activités touristiques. Ces communautés floristiques sont organisées selon une succession depuis le littoral vers l'intérieur des terres. On retrouve donc :

les formations littorales composées de la mangrove et l'arrière-mangrove, les formations sur plages sableuses à « mancenillier » et à « raisinier » et les formations sur côtes rocheuses volcaniques ;

la forêt xérophile présente sur le sud de l'île : Montagne du Vauclin, Morne Aca, hauteurs des Trois-Ilets ;

la forêt mésophile observable par exemple au Morne Monésie, à Saint-Esprit, à l'Anse Couleuvre ;

la forêt hygrophile qui colonise des sites tels que les Pitons du Carbet, le Morne Jacob, la montagne Pelée ; et

la forêt dégradée qui constitue le dernier étage caractéristique des cortèges floristiques composant les milieux montagneux comme la montagne Pelée ou les Pitons du Carbet (Augier, 2007).

Ainsi, la Martinique se matérialise comme un territoire insulaire particulièrement riche, dont les caractéristiques physiques et environnementales peuvent contribuer à l'élaboration d'une stratégie touristique basée sur la pratique des sports de nature. Cependant, si les massifs volcaniques de la partie nord de l'île représentent des atouts d'importances, il en va de même pour la partie sud de l'île. La fracture entre le nord montagneux et le sud vallonné est potentiellement l'un des points forts de la destination en termes de tourisme sportif de nature. Les caractéristiques de la partie sud de l'île de la Martinique font que l'île peut également prétendre à développer certaines activités que l'on rencontre principalement dans les îles dites basses. La zone littorale des territoires insulaires a principalement été développée au travers des trois « S », excluant dans l'imaginaire collectif le caractère naturel de cette zone. La zone littorale représente autant un espace naturel que les sommets volcaniques du nord de l'île. De ce fait, le tourisme sportif de nature peut également trouver dans cette zone un espace d'épanouissement pour la pratique de plusieurs activités sportives de nature. La question de la durabilité

apparaît également en ce qui concerne le développement touristique du sud de la Martinique. Comme le soulignent Nicolas-Bragance et Saffache (2013),

[c]’est dans un contexte sociétal marqué par de fortes préoccupations en matière de durabilité qu’apparaît un panel de solutions envisageables pour réactiver l’attractivité de cette destination touristique. Les ressources culturelles sont d’ores et déjà identifiées, par les grandes instances internationales, comme un volet stratégique essentiel capable de diversifier les produits touristiques d’un pays ou d’une région (Nicolas-Bragance et Saffache, 2013).

De ce fait, entre volcans, forêts tropicales, plages, lagons, plaines et mangrove, la Martinique apparaît comme une destination aux ressources importantes et complètes. Ces différentes facettes font du territoire insulaire antillais un espace polyvalent où plusieurs activités sportives peuvent être pratiquées.

5.5 Les activités sportives de nature en Martinique

Les activités sportives présentes en Martinique peuvent se scinder en deux grandes catégories : celles résultant du tourisme maritime et résultant du tourisme terrestre. Comme le montre le tableau 5.3, les activités qu’il est possible de pratiquer sur le territoire sont relativement variées. Les forêts de l’île de la Martinique sont actuellement « le support de plusieurs types d’activités comme la randonnée, la course pédestre, ou encore le canyonisme. Elles sont réglementées et les réseaux de sentiers sont très clairement balisés et définis dans les plans de gestion des RBI (Réserves biologique intégrale) » (Boutrin *et al.*, 2017 : 257). Sur le plan nautique, la destination permet la pratique d’un grand nombre d’activités allant de sports très populaires à l’échelle mondiale comme le surf, ou le kitesurf, à des sports plus authentiques comme la voile traditionnelle martiniquaise. Cette double étiquette de destination à la fois nautique et terrestre apparaît comme un atout de taille pour la destination insulaire. Ce contexte favorise l’apparition de plusieurs événements de pratiques sportives en milieu naturel.

Tableau 5.3: Activités sportives de nature présentes en Martinique

Tourisme maritime	Tourisme terrestre
Surf	Randonnée pédestre
Voile traditionnelle	Randonnée équestre
Surf horizontal	Canyonisme
Aviron	Remontée de rivière
Canoé kayak	Parcours acrobatique forestier

Planche à voile	Vélo tout terrain
Planche à rame	Escalade
Activités subaquatiques	Parapente
	Descente sportive

Source : Comité martiniquais du tourisme (2022)

5.6 Terrain d'études

Afin de porter un regard plus approfondi sur la pratique des sports de nature sur le territoire Martiniquais, un travail d'analyse à propos des lieux d'épanouissement de ces sports, a été mené aux fins de la présente recherche. Il est en effet intéressant d'analyser dans quelles conditions les pratiques sportives en milieu naturel peuvent s'effectuer sur la petite île des Caraïbes. Afin de pouvoir soutenir l'argumentaire, les observations réalisées ont fait passer un certain nombre de lieux touristiques à travers un filtre rigoureux pour analyser les points forts, mais également les points faibles, et croiser les données recueillies avec les éléments structurels apportés par la littérature scientifique.

Un certain nombre d'activités sportives peuvent être pratiquées sur le territoire martiniquais. Afin de répondre aux besoins de l'étude, les observations réalisées sur le terrain se sont principalement concentrées autour de trois grands axes : les sentiers de randonnée pédestre, les canyons de l'île, ainsi que les lieux de pratique d'activités nautiques comme le canoë-kayak et la plongée sous-marine. Ce travail de recherche a fait passer les différents lieux à travers une grille bien précise afin d'en faire ressortir des éléments techniques pouvant contribuer à une analyse générale sur le potentiel de la destination.

Il est important de rappeler que la présente recherche se concentre principalement sur l'aspect technique des lieux de pratiques sportives, en abordant des renseignements sur l'état général de ces lieux, sur les aménagements présents mais également ceux absents, ou encore sur les facteurs physiques qui peuvent influencer sur ces lieux, et donc sur la bonne pratique ou non des activités sportives qui s'y rattachent. Ces différentes informations seront nécessaires pour comprendre la structure de l'offre touristique sportive de nature de la destination Martinique. En effet les caractéristiques des lieux touristiques renseignent fortement sur des éléments comme la place du tourisme pour la destination, ou encore sur les difficultés structurelles. Il est également important de souligner que les différents

éléments de cette étude centrée sur la Martinique, peuvent être des cas de figure pour d'autres destinations insulaires à travers le monde.

Le premier sport de nature dont le cadre de pratique a été étudié est la randonnée, et plus particulièrement la randonnée pédestre. La randonnée est une activité sportive de nature très pratiquée sur l'île de la Martinique, que ce soit par les visiteurs ou encore les populations locales (Augier, 2007). Le cadre de pratique de la randonnée pédestre en Martinique se matérialise sous la forme d'une multitude de sentiers dispersés sur le territoire, du nord au sud. Pour les besoins de l'étude, 12 sentiers de randonnée (voir tableau 5.4) ont été sélectionnés et analysés à travers les critères d'analyse. L'analyse des différents sentiers s'est faite sur la base de critères comme la difficulté, l'état général du sentier, sur les infrastructures présentes et manquantes, sur la qualité du balisage, sur l'aspect sécuritaire (De Baecque, 2018) et sur les autres observations réalisées par le chercheur.

Ces sentiers n'ont pas été sélectionnés au hasard, il était en effet important d'avoir un échantillon représentatif des espaces de pratiques en Martinique. De ce fait, la liste de sentiers englobe des sentiers en milieu forestier, des sentiers de montagne, ou encore des sentiers en milieu littoral. Il était également important d'intégrer cette liste des sentiers à la difficulté et aux différentes caractéristiques techniques afin de proposer une étude complète.

Tableau 5.4: Liste des sentiers de randonnée analysés

Sentiers de randonnée	Cadre de pratique	Niveau de difficulté	État du balisage	Sécurité	Présence d'infrastructures	Infrastructures manquantes
Prêcheur-Grand Rivière	Forestier	Modéré à difficile	Corcect	Risque lié à la faune (serpents)	Sationnement en début de randonnée, ruines historiques	Sations d'hygiène, aménagements pour personnes à mobilité réduites
Montagne Pelée	Montagne	Difficile	Corcect	Passage difficiles	Amménagements sur le sentier, stationnement, station d'hygiène, refuges.	Amménagements pour personnes à mobilité réduites
Pitons du Carbet	Forestier et montagne	Difficile	Mauvais	Risque lié à la faune (serpents) et	Sationnement en début de randonnée	Stations d'hygiennes, aménagements du sentiers

				passages difficiles		
Presqu'île de la Caravelle	Littoral	Modéré	Corcect	Correcte	Stationnement, station d'hygiène, aménagement du sentier	Amménagements pour personnes à mobilité réduites
Pointe Ténos	Littoral	Facile	Corcect	Correcte	Stationnement, aménagement du sentier	Station d'hygiène, aménagements pour personnes à mobilité réduites
Save des pétrifications	Littoral	Facile	Corcect	Correcte	Stationnement, aménagement du sentier, station d'hygiène	Amménagements pour personnes à mobilité réduites
Piton crève-cœur	Montagne	Modéré	Corcect	Correcte	Stationnement, ruines historiques, aménagement du sentier	Station d'hygiène, aménagements pour personnes à mobilité réduites
Absalon	Forestier	Modéré	Corcect	Risque lié à la faune (serpents)	Stationnement, aménagements du sentier, station d'hygiène	Amménagements pour personnes à mobilité réduites
Trace des caps	Littoral	Modéré	Corcect	Correcte	Stationnement, aménagement du sentier, stations d'hygiène	Amménagements pour personnes à mobilité réduites
Trace des Jésuites	Forestier	Facile	Corcect	Risque lié à la faune (serpents)	Stationnement, aménagements du sentier	Station d'hygiène, aménagements pour personnes à mobilité réduites
Cascade couleuvre	Forestier	Facile	Corcect	Risque lié à la faune (serpents)	Stationnement, aménagement du sentier	Station d'hygiène, aménagements pour personnes à mobilité réduites
Fontaine Didier	Forestier	Facile	Corcect	Risque lié à la faune (serpents)	Stationnement, aménagement du sentier	Station d'hygiène, aménagements pour personnes à mobilité réduites

Source : recension de l'auteur.

Le premier élément qui ressort de ce travail de terrain est la diversité de l'offre de randonnée de l'île de la Martinique. Les caractéristiques du territoire insulaire lui offrent de grandes possibilités en matière de randonnée pédestre malgré la petite superficie de l'île. À l'intérieur d'un même itinéraire de randonnée, différents types de milieux peuvent être observés par les pratiquants. Ainsi un sentier de randonnée peut avoir son point de départ dans un environnement de type forêt sèche et combiner au même itinéraire d'autres formes de milieux allant de la forêt tropicale à des espaces d'altitude. Cette diversité se matérialise également de façon importante selon le degré de difficulté. L'offre de randonnée de la destination Martinique englobe des itinéraires de difficultés différentes, variant d'itinéraires très faciles à d'autres, au contraire, très difficiles. Ces éléments ne sont pas uniques à la destination Martinique, cependant ils peuvent tout de même être des soutiens pour le territoire, puisque cette diversité peut permettre à l'île des Caraïbes de proposer une offre pouvant satisfaire un large panel de la clientèle adepte de la pratique de la randonnée pédestre. Sur le plan de la découverte des milieux et de la difficulté, les sentiers de randonnée de l'île de la Martinique se matérialisent donc comme des sentiers de qualité.

Les sentiers de randonnée présents sur l'île de la Martinique tirent également profit d'autres éléments qui structurent le territoire. Contrairement à d'autres lieux à travers le monde, les espaces naturels en Martinique sont accessibles gratuitement. De ce fait, la pratique de la randonnée dans les espaces gérés par le parc naturel régional de l'île peut se faire de façon libre, ce qui représente un atout indissociable pour l'île.

L'accessibilité des sentiers de randonnée n'est pas uniquement d'ordre financier, elle repose également sur la petite taille de l'île antillaise. En effet avec sa faible superficie (Nicolas-Bragance et Saffache, 2013), la Martinique, tout comme bien d'autres espaces insulaires, peut permettre d'accéder au point de départ des randonnées sans nécessiter le franchissement d'une très longue distance. Pour une analyse axée sur le tourisme, c'est un élément important, puisque cela peut avoir une incidence par exemple sur la durée optimale de séjours que la destination et les professionnels peuvent proposer aux visiteurs.

Cependant, l'étude montre d'autres éléments à propos des sentiers qui peuvent influencer de façon néfaste sur la destination. En effet les différents sentiers étudiés ont souvent fait ressortir des failles similaires, et qui méritent une attention particulière dans le cadre de cette analyse. Lorsque l'on aborde le tourisme dans les espaces naturels, il y a obligatoirement un aspect d'équilibre qui apparaît dans les réflexions. Les

espaces naturels sont des lieux d'épanouissement des formes touristiques (Kelmman, 2018), et le défi réside dans le juste équilibre entre la préservation de la nature et l'anthropisation du milieu. Dans cette observation de la qualité des sentiers de randonnée de l'île de la Martinique, c'est également une réflexion qui est apparue.

Dans l'analyse des différents sentiers, on observe souvent le manque d'aménagements. Ces différentes failles en termes d'aménagements sont de l'ordre d'absence de collecteurs à déchets le long des sentiers, ou encore l'absence de stations d'hygiène au départ, à l'arrivée, voir même le long des parcours. Il est vrai qu'une trop forte anthropisation risque de dénaturer sensiblement le milieu naturel, cependant veiller à des aménagements est une démarche nécessaire pour une bonne gestion des espaces naturels, et donc pour une bonne pratique des activités sportives de nature. En effet, le manque d'aménagements peut contribuer à la dégradation des milieux par des phénomènes de pollution, ou encore de dégradation de la qualité des eaux le long des itinéraires, et ce sont des éléments qui ont pu être observé le long de certains sentiers, notamment celui de la Trace des caps. Les espaces touristiques nécessitent tous des aménagements. Ces derniers sont nécessaires au bien être des visiteurs et à la protection des milieux.

Ces failles dans l'aménagement des sentiers de randonnées sont valables également dans la prise en compte de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. La découverte des espaces naturels au moyen de la randonnée pédestre est une activité qui s'adresse à toutes les formes de public. Aucun des sentiers analysés ne disposait d'aménagements pouvant permettre la découverte des espaces en fauteuil roulant, le manque d'accessibilité se manifestait autant pour les sentiers de difficulté importante que pour ceux de difficulté moindre. De ce fait, il est nécessaire que la destination améliore les aménagements pour permettre à cette frange de la clientèle de découvrir ces espaces en toute sécurité. Si l'emplacement de certains sentiers peut rendre difficiles des aménagements importants pour cette clientèle, beaucoup d'autres peuvent au contraire en bénéficier, et enrichir les caractéristiques de l'offre de randonnée martiniquaise.

Une autre faille relevée par l'analyse des sentiers de randonnée est l'absence de couverture téléphonique d'un bon nombre des itinéraires étudiés. La randonnée est une pratique sportive très appréciée, pourtant cette dernière n'est pas sans danger. Comme cela a déjà été mentionné dans ce mémoire, la sécurité est un aspect important à prendre en compte dans les stratégies de développement

touristique d'une destination. Beaucoup de sentiers sur l'île sont situés dans des espaces très isolés, serpentant au coeur d'une forêt tropicale très dense. Ajouté à cela la présence au sein de la faune et la flore d'animaux pouvant représenter un danger pour l'être humain, ces observations amènent à penser que cette déficience dans les moyens de communication à l'intérieur des zones reculées, est une faille à améliorer pour ce territoire insulaire antillais. En intervenant sur cette faille, la Martinique peut développer une offre de randonnée sécuritaire, et s'en servir comme un axe de promotion de sa communication touristique.

La deuxième activité sportive de nature étudiée dans l'offre de la destination Martinique est le canyonisme. Cette pratique est définie comme une activité qui « mélange les techniques d'évolution sur corde et de parcours en eaux vives », expliquent Schut et Pierre (2012 : 328). La topographie de la Martinique avec ces massifs volcaniques offre un terrain idéal pour le développement du canyonisme dans l'espace caribéen. La pratique du canyonisme dans le paysage touristique sportif de la Martinique est un phénomène relativement récent. Cependant, la documentation à propos des canyons martiniquais est tout de même importante. Des ouvrages comme *L'autre Martinique : Le canyoning* (Exbrayat *et al.*, 2010) ont permis d'apporter une documentation à propos d'espaces qui jusqu'alors étaient inconnus, autant pour les visiteurs que pour les populations locales. Le choix de l'intégration du canyonisme sur les sites d'activités étudiés s'est alors révélé pertinent, de par l'aspect très récent de son installation dans l'offre touristique sportive martiniquaise.

Afin de porter une étude critique des canyons de l'île de la Martinique, quatre itinéraires de canyonisme ont été sélectionnés (voir tableau 5.5). L'étude s'est faite à travers des critères comme l'accessibilité, l'esthétisme, la difficulté, la qualité des eaux, ou encore l'aspect sécuritaire (Suchet, 2012).

Tableau 5.5: Liste des canyons analysés

Nom du canyon	Massif montagneux	Type de canyon	Débit de l'eau	Hauteur des cascades	Sécurité	Esthétisme	Autres observation
Saut du gendarme	Pitons du Carbet	Canyon d'initiation	Correct	Peu élevée	Ancrages sécuritaires	Correct	Absence de couverture téléphonique

Absalon	Pitons du Carbet	Canyon d'initiation	Important	Peu élevée	Ancrages sécuritaire	Élevé	Absence de couverture téléphonique
Rivière Mitan	Pitons du Carbet	Canyon d'initiation	Faible	Élevée (70m)	Ancrages sécuritaires	Correct	Absence de couverture téléphonique
L'Alma	Pitons du Carbet	Canyon d'envergure	Important	Élevée (40m)	Ancrages sécuritaires	Très élevé	Absence de couverture téléphonique

Source : recension de l'auteur.

Les résultats de l'étude ont montré différents éléments à propos de la pratique de l'activité en Martinique. L'offre en canyoning de l'île de la Martinique envers le grand public est relativement bien structurée et organisée. En effet, si le canyoning est une activité qui peut se pratiquer sur tous les massifs volcaniques de l'île, elle est principalement structurée autour du massif volcanique des Pitons du Carbet. La situation géographique de ce massif, au centre de l'île et à proximité des grands axes routiers de l'île, en fait un espace accessible pour la pratique des activités sportives de nature.

Ainsi les canyons martiniquais se positionnent comme des canyons de qualité, présentant des caractéristiques intéressantes dans les dispositions des itinéraires, mais également au terme d'esthétisme et de techniques. Le regroupement des principaux circuits du massif des pitons du carbet est également une démarche adaptée, cela traduit une organisation de la discipline de la destination, malgré le caractère récent de la pratique sur l'île.

Malgré tout, la faille la plus visible observée est de nouveau l'absence de couverture téléphonique et les risques que cela peut causer pour les pratiquants, notamment sur le plan de leur sécurité. En dehors de cet aspect, la sécurité des canyons semble présenter un aspect satisfaisant, puisque les ancrages présents le long des différents circuits étudiés sont bien entretenus.

La diversité de l'offre de canyoning de l'île mérite également une attention. Les canyons de la Martinique peuvent être décuplés en plusieurs catégories en fonction de leurs difficultés. La petite île possède en effet un large choix d'itinéraires en fonction du niveau du participant. Certains canyons de l'île se matérialisent par un caractère remarquable, concernant la leur configuration ou encore la hauteur des cascades. Tout comme pour la randonnée, cette diversité peut permettre à la destination de capter une large clientèle d'adeptes des pratiques sportives.

L'analyse d'un échantillonnage des pratiques sportives de nature en Martinique ne serait pas complète sans une étude des pratiques nautiques sur l'île. En effet, les activités nautiques représentent une grande partie de l'offre touristique sportive de nature en Martinique. Le milieu littoral est un espace important pour tout territoire insulaire, puisque l'océan est un lieu d'épanouissement d'activités sportives dans un contexte touristique. Aborder les pratiques sportives de nature dans l'espace nautique en Martinique doit être pris en compte d'une façon différente comparée à la randonnée en montagne ou encore le canyonisme. En effet, la frange littorale martiniquaise est déjà le lieu de développement de pratiques touristiques résultant du développement du tourisme balnéaire sur l'île. De ce fait, l'analyse vise aussi à comprendre dans ce cas-ci comment les deux formes de tourisme peuvent cohabiter à l'intérieur d'un même espace géographique.

Afin d'étudier l'offre de la Martinique sur le plan des pratiques sportives nautiques, cinq sites ont été retenus (voir tableau 5.6). L'analyse s'est faite à travers des critères d'accessibilité, de qualité de l'eau, et d'esthétisme (Boeri *et al.*, 2011).

Tableau 5.6: Sites de pratiques sportives nautiques

Site	Localisation	Activité	Accessibilité	Qualité de l'eau	Esthétisme
Îlets du Robert	Côte atlantique	Canoé Kayak	Correcte	Très bonne	Très élevé
Îlets du François	Côte atlantique	Canoé Kayak	Correcte	Très bonne	Très élevé
Grande Anse	Côte caraïbe	Plongée sous-marine	Correcte	Très bonne	Élevé
Anse Dufour et Anse Noire	Côte caraïbe	Canoë-Kayak et Paddle	Correcte	Très bonne	Très élevé
Baie de Genipa	Côte caraïbe	Canoë-Kayak	Correcte	Bonne	Élevé

Source : recension de l'auteur.

Dans un premier temps, il est possible d'analyser le cas des îlets étudiés. Comme souligné dans la littérature, « la Martinique est entourée de 48 îlets présentant des intérêts naturels et culturels variés » (Géode Caraïbe, 1999 dans Carrier, 2002 : 234). Ces micros espaces insulaires sont depuis quelques années des espaces fortement tournés vers le tourisme. Des sites réputés en Martinique sont situés dans ces espaces. Les îlets du François et du Robert, et leurs lagons, représentent des cas d'étude particuliers.

Car dans ces zones le tourisme sportif de nature se pratique de façon simultanée avec un tourisme de masse tourné vers la visite des lagons. Les îlets martiniquais offrent ainsi une double casquette selon le cas de figure, à la fois des espaces de villégiature pour les touristes adeptes du balnéaire et les locaux, mais également des espaces de préservation de la nature. C'est le cas notamment de l'îlet Chancel, qui comme souligné par Legouez *et al.* (2009 : 62), est un espace de préservation de la faune martiniquaise, et particulièrement pour les populations d'iguanes. Comme expliqué par Legouez *et al.* (2009 : 62), « l'îlet Chancel abrite la population d'Iguana delicatissima la plus importante de la Martinique ». Malgré tout, le site reste un espace touristique très prisé, se trouvant sur les étapes des excursions en bateau dans la zone, mais également sur les itinéraires des circuits de canoë-kayak, ou encore de planche à rame.

Le sud de l'île de la Martinique étant la partie de l'île où le tourisme est le plus fortement implanté, les pratiques nautiques figurent de ce fait comme des activités de choix. Les sites comme l'anse Dufour, l'Anse noire et Grande-Anse, qui sont tous situés sur des communes fortement touristiques, endossent eux aussi le rôle d'espace aux multiples fonctions, supportant le développement sportif et contribuant également au tourisme balnéaire. Cependant, il en ressort que ce sont des espaces sous pression, où le juste équilibre entre les différentes pratiques touristiques et la préservation des milieux est incertain. À titre d'exemple, durant les observations sur le site de plongée de Grande Anse, il s'est avéré que le succès du lieu pouvait altérer la ressource, par la détérioration de l'environnement sous-marin, en lien direct avec les activités anthropiques. Les zones du sud de la Martinique les plus riches sur le plan des ressources nautiques, sont également celles les plus menacées par les activités humaines. Dans ce contexte les pratiques sportives de nature se distinguent par leur caractère durable, alliant plaisir, découverte des espaces et impact environnemental moindre.

5.7 Les évènements sportifs de nature

Le tourisme sportif en Martinique ne se matérialise pas uniquement sous la forme de pratiques purement individuelles, mais se matérialise également sous la forme d'évènements, de compétitions et manifestations (voir tableau 6.8) induisant la pratique d'une activité sportive de nature. Ces manifestations se font sous différentes formes, qu'il est possible d'identifier

Tableau 5.7: Liste des évènements sportifs de nature dans la destination Martinique

Évènements sportifs	Description
Transmartinique	Course pédestre
Raid des manikous	Course pédestre
Raid des alizées	Course pédestre
Tour de la Martinique des yoles rondes	Compétition nautique
Challenge de voile	Compétition nautique
Martinique surfpro	Compétition de surf
Banakann	Course pédestre
Defi bleu	Course pédestre
Trail des caps	Course pédestre
Trace des baies	Course pédestre
Tchimbé raid	Course pédestre
Mythik	Course pédestre
La D’Kala	Course pédestre

Sources : Comité martiniquais du tourisme (2022), Club Manikou (2022), Martiniqueanu (2022)

Dans le cadre d’une stratégie de développement basée sur la pratique des sports de nature, le potentiel de la destination apparaît également en ce qui concerne les évènements sportifs. Le calendrier annuel de la petite île des caraïbes comporte plusieurs évènements d’importance à l’échelle régionale voir internationale qui peuvent contribuer à faire de la Martinique une formidable terre sportive. Parmi ces évènements, il y a un domaine qui tire particulièrement son épingle du jeu, et c’est celui des courses pédestres. Selon Boutrin *et al.* (2017 : 257), « [l]es grands raids sont des courses pédestres organisées, qui généralement traversent la Martinique du Nord au Sud en passant par les Pitons du Carbet et la montagne Pelée. Très sélectives et nécessitant une excellente condition physique, elles ont rassemblé ces dernières années plus de 300 personnes chacune ». Boutrin *et al.* (2017 : 257) ajoutent que « ces courses empruntent majoritairement des sentiers déjà existants, généralement tous inscrits au PDIPR (Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée) » (Boutrin *et al.*, 2017 : 257). Les deux grandes courses pédestres qui traversent les massifs volcaniques de l’île antillaise sont le Tchimbé’Raid et la Transmartinique (Boutrin *et al.*, 2017 : 257).

Comme le montre le tableau 6.8, la majeure partie des évènements sportifs de nature en Martinique sont en lien avec des courses pédestres de différents niveaux. Les courses à pied de l’île de la Martinique ont une portée qui va bien au-delà des limites de l’île, et cela place la Martinique comme une destination de choix pour la pratique de cette activité sportive dans la zone caraïbe. Malgré tout la course pédestre n’est pas le seul domaine pour lequel la Martinique se distingue. En effet, la compétition de la

Martinique surfpro mérite également une attention particulière. D'après le Comité martiniquais du tourisme (CMT, 2015), il s'agit de « l'unique étape caribéenne des qualifications séries où les meilleurs surfeurs venus de la Caraïbe, des Usa, de l'Europe et d'ailleurs se disputeront » (CMT, 2015). La popularité du surf à l'échelle mondiale n'est plus à démontrer. De nombreuses destinations comme les îles du pacifique ou encore la Californie ont fortement misé sur ce sport dans leur développement touristique. Comme souligné par Sebe (2003 : 14),

[l'île] de la Martinique compte plusieurs endroits stratégiques propices à la pratique du surf, notamment sur la côte Atlantique qui est davantage exposée à la houle et au vent de la côte caraïbe. Dans la société martiniquaise, les sports nautiques ont progressivement pris une place de choix, à l'image de la compétions du tour des yoles rondes de la Martinique (Sebe, 2003 :14).

Comme l'indiquent Nicolas-Bragance et Saffache (2015), « la yole ronde, embarcation traditionnellement utilisée par les pêcheurs, a connu des évolutions techniques qui en font aujourd'hui un engin sportif ».

Le tour des yoles rondes de la Martinique est devenu un évènement majeur sur l'île, en ce sens Moravie affirme que « Les courses de yoles possèdent actuellement une envergure martiniquaise et les régates sont devenues un spectacle haut en couleur et en exhibition, notamment à l'occasion du Tour des yoles rondes de la Martinique, dont la première édition voit le jour en 1985 » (Moravie, 2011 : 3). Nicolas-Bragance et Saffache ajoutent que

[c]ette compétition unique est très prisée des Martiniquais pour qui elle représente une source de joie et de fierté, une occasion de faire la fête autour d'un intérêt commun. Elle fait effectivement partie des manifestations qui matérialisent et stimulent le sentiment d'appartenance à une identité collective. Cette manifestation sportive démontre, année après année, son aptitude à mobiliser l'affectivité (Nicolas-Bragance et Saffache, 2015).

Les différents éléments de l'analyse permettent d'entrevoir des possibilités pour la Martinique, en effet l'île dispose des ressources et des évènements pour supporter le développement de pratiques sportives de nature déjà très plébiscitées à l'échelle internationale comme la course pédestre u encore le surf, et dans le même temps les pratiques sportives locales comme la yole ronde ou encore le gommier peuvent contribuer au succès de la destination sur le plan sportif en y ajoutant de l'authenticité. De ce fait, même dans le cadre d'une stratégie touristique basée sur le développement des pratiques sportives de nature, les éléments de la culture martiniquaise peuvent retranscrire à l'inverse de ce que le tourisme balnéaire a pu offrir. Comme le souligne Argailot (2015), dans le cadre du tourisme balnéaire, « les pays de la

Caraïbe semblent offrir la même image d'Épinal : une infinité d'espaces qui sont autant de paysages de cartes postales, typiques du tourisme de masse balnéaire, dont on ne retient que le soleil et la plage » (Argailot, 2015). Cette image homogène et lisse, ajoutée à une conjoncture plus favorable dans les îles voisines a été la faiblesse de l'île de la Martinique dans le secteur du balnéaire. En matière de tourisme sportif de nature, la destination à la possibilité de développer une panoplie de pratiques sportives, dont certaines totalement uniques à l'île. De ce fait sur cette niche touristique le potentiel de la destination est important, puisque dans ce contexte la Martinique ne sera pas une copie de ses voisines, mais l'île pourra utiliser des éléments de sa culture afin d'offrir une expérience touristique propre à la destination.

5.8 Les perspectives

Le développement de nouvelles stratégies touristiques est une nécessité pour l'île de la Martinique. Le territoire insulaire est depuis plusieurs décennies confrontées à une conjoncture sociale et économique très particulière. Comme de nombreuses îles à travers le monde, la Martinique est confrontée à des difficultés sur le plan du développement économique, et ces difficultés ont des répercussions sur la conjoncture actuelle de ce territoire antillais. Comme le souligne L'Horty (2014) à propos des départements d'outre-mer français, « les économies ultramarines souffrent d'un niveau de chômage élevé. Des différences existent selon les départements d'outre-mer et les périodes étudiées, mais ces économies demeurent globalement très exposées au sous-emploi ». Toujours selon l'auteur :

[d]e par leurs positions géographiques, ces départements sont à la fois isolés et éloignés de la métropole, ce qui implique des coûts de transports élevés, lesquels pénalisent les exportations et renchérissent les importations. De par leur petite taille, ces économies se caractérisent de surcroît par des marchés de faible étendue, qui ne peuvent bénéficier des économies d'échelle associées au grand marché européen. Les coûts de production locaux sont donc plus élevés (L'Horty, 2014).

La Martinique apparaît comme terre contrastée, pleine d'inégalités spatiales et démographiques. D'après l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE, 2021), en 2020 « le taux de chômage en Martinique au sens du BIT recule à 12 % de la population active âgée de 15 ans ou plus, contre 15 % en 2019, mais ne traduit pas une amélioration sur le marché de l'emploi » (INSEE, 2021). Le chômage apparaît ainsi comme un enjeu de taille, notamment chez certaines catégories d'individus telles que les femmes. Comme le souligne l'Horty (2014), on remarque que « les femmes sont nettement

surreprésentées dans les données domiennes des demandeurs d'emploi, relativement à la métropole. Les femmes sont plus nombreuses que les hommes parmi les demandeurs d'emploi de chaque DROM, alors qu'elles sont minoritaires en métropole. Des différences existent selon les territoires, avec une surreprésentation des femmes beaucoup plus forte en Martinique et en Guyane qu'à La Réunion » (L'Horty, 2014). Cette affirmation est toujours d'actualité puisque dans le dernier rapport de l'INSEE, l'institut affirme que « les femmes sont moins souvent en emploi que les hommes et sont davantage touchées par le sous-emploi » (INSEE, 2021). Ces inégalités sont également valables à une échelle spatiale, puisque les régions rurales de la Martinique, et notamment les communes du nord de l'île, apparaissent comme les plus vulnérables sur le plan du développement. Comme le souligne Chivallon (1993 : 421), « c'est dans la région de Fort-de-France que sont concentrés 65% des revenus déclarés de la Martinique. L'auteur ajoute également que la proportion de foyers non imposable s'accroît dans les régions rurales le plus éloignées » (Chivallon, 1993 : 421), traduisant l'inégalité entre les zones urbaines et rurales du territoire. Le développement d'une stratégie touristique basée sur les sports de nature pourrait participer à dynamiser certaines zones rurales du territoire martiniquais. Les zones rurales les plus vulnérables, principalement situées dans la partie nord de l'île (Chivallon, 1993 : 421) pourraient connaître un certain dynamisme grâce au développement de nouvelles stratégies touristique.

En effet, dans le cadre du tourisme sportif de nature les espaces ruraux du nord de la Martinique apparaissent comme ceux au plus fort potentiel dans la pratique d'activité comme la randonnée pédestre, l'escalade ou encore le canyonisme. Le développement de toutes ces activités pourrait contribuer à des créations d'emplois dans ces zones en matière de guide de montagne, de moniteurs de canyonisme ou encore d'agents d'aménagements des sentiers. L'île de la Martinique est l'une des seules régions de France dont le nombre d'habitants ne cesse de décroître d'année en année. D'après un rapport de l'INSEE (2022) « au 1er janvier 2019, 364 508 personnes habitent en Martinique. Avec une baisse annuelle moyenne de sa population de 0,9 % entre 2013 et 2019, la Martinique et la Guadeloupe sont les seules régions qui perdent des habitants sur cette période, alors que la population en France s'accroît en moyenne de 0,4 % par an » (INSEE, 2022). Le rapport rajoute également « qu'entre 2013 et 2019, la Martinique perd des habitants sous l'effet des migrations (- 1,1 % par an sur la période), tandis que le solde naturel est légèrement positif (+ 0,2 %). Ces nombreux départs concernent majoritairement les jeunes qui poursuivent des études ou cherchent un emploi » (INSEE, 2022). Adopter de nouvelles stratégies visant à améliorer l'essor touristique de la destination peut être une des pistes visant à retenir une partie de la jeunesse en exode d'offrir des emplois à cette frange de la population, notamment dans

les zones les plus vulnérables. De ce fait le tourisme sportif de nature s'inclut directement dans la conjoncture actuelle de l'île de la Martinique.

5.9 Les freins

Le tourisme sportif de nature repose en grande partie sur la qualité des espaces naturels présents dans une destination, dont sa biodiversité qui se retrouve aujourd'hui menacée par un certain nombre de facteurs. Comme l'indique Dupont (2013),

[I]es écosystèmes des aires côtières maritimes sont soumis également dans certains pays de la Caraïbe à des pressions accrues en raison de la pollution et de leur dégradation. De même, l'accélération du processus d'extinction des espèces animales et végétales est un autre problème environnemental de la région qui conduit à la perte de diversité génétique (Dupont, 2013).

Dans son argumentaire Dupont (2013) ajoute également que,

[I]e phénomène de déforestation constaté dans certains pays de la région a des effets indirects importants comme la diminution du volume et la baisse de qualité des ressources hydriques, l'aggravation de l'érosion des sols, la réduction de la diversité biologique et le dommage à certains services comme celui de la rétention du carbone dans la biomasse (Dupont, 2013).

Les zones naturelles martiniquaises se retrouvent aujourd'hui dans une position vulnérable, en effet les pressions démographiques du territoire sont accrues, l'île est d'une superficie relativement petite, cependant la densité de population y est particulièrement élevée. Le besoin d'espace pour l'urbanisation, mais également pour soutenir le développement agricole de l'île affecte particulièrement les milieux naturels du territoire. Le tourisme balnéaire contribue aussi aux risques qui planent sur le milieu. En effet, Nicolas-Bragance et Saffache (2013) soulignent le côté paradoxal la situation : « le tourisme favorise le développement d'une infrastructure bétonnée sur les littoraux. Or, en perdant leur caractère naturel et sauvage, les littoraux martiniquais cessent d'exercer leur pouvoir d'attraction sur des touristes en quête de plages isolées et d'exotisme » (Nicolas-Bragance et Saffache, 2013). Une protection accrue des espaces naturels apparaît comme une nécessité dans le cadre d'un développement touristique des sports de nature.

Dans le cadre d'une campagne de protection des espaces naturels, l'implication des institutions de l'île est tout aussi importante que la continuité du développement d'une conscience collective chez les habitants de l'île. La protection environnementale doit se faire à propos de tous les milieux de l'île, car c'est justement cette grande variété d'écosystèmes et de paysages qui représente l'un des plus grands atouts de la petite île de Caraïbes. Comme le souligne Dupont (2013), « on assiste également à une décimation des forêts humides des zones de moyennes et basses altitudes au profit des cultures intensives » (Dupont, 2013).

Les cultures intensives de l'île, notamment celle de la banane a déjà causé de lourdes conséquences à l'échelle du territoire, à l'image de la pollution de l'île au Chlordécone. Comme le souligne Ferdinand (2015),

[l']utilisation massive de pesticides et autres produits phytosanitaires au cours de la deuxième moitié du XXe siècle dans l'agriculture, et particulièrement dans les bananeraies, a engendré une importante contamination des terres et des eaux de ces îles avec de graves conséquences sur la santé des populations. Parmi les divers pesticides et molécules, l'utilisation du chlordécone (CLD) demeure vraisemblablement la plus préoccupante (Ferdinand, 2015)

L'auteur ajoute également que s'étendant « à l'ensemble des écosystèmes de la Martinique et de la Guadeloupe, cette pollution est généralisée. La totalité des sources d'eau de la Martinique et 80 % des sources d'eau de la Guadeloupe se trouvent dans des zones contaminées » (Ferdinand, 2015).

Une gestion durable du territoire est indispensable, en effet les différents secteurs sociaux et économiques sont indissociables les uns des autres. Des pratiques agricoles beaucoup plus responsables peuvent sans aucun doute contribuer à une amélioration de la qualité des espaces naturels à l'avenir. Cette amélioration pourra à son tour avoir des répercussions positives sur certains secteurs comme celui du tourisme, et notamment dans la forme durable.

Le tourisme sportif de nature est une stratégie adaptée pour le territoire insulaire, mais comme toutes les formes de tourisme un certain nombre de critères et d'initiatives doivent être réunis afin de soutenir un développement. Il est important de rappeler que dans les Caraïbes la Martinique n'est pas la seule destination à avoir une richesse naturelle exceptionnelle. L'île voisine de la Dominique en possède également. Son développement touristique est déjà fortement tourné vers le tourisme durable, les initiatives politiques dans le cadre de la gestion du territoire intègrent déjà la protection des milieux. De

ce fait, pour pouvoir s'insérer dans la niche touristique que représente le tourisme sportif de nature, l'île de la Martinique et ses institutions, notamment l'état français doit impérativement faire de la question environnementale un élément central de la gestion du territoire. Si les actions autour de cette problématique ne sont pas assez importantes, la destination risque d'en pâtir à long terme sur le plan touristique.

Un autre frein potentiel pour la Martinique est probablement la question du climat social de l'île. Le département français est régulièrement confronté à des mouvements sociaux, dont certains d'importance, qui ont par le passé très fortement entaché la réputation de la destination. La situation sociale aux Antilles est « traversée par des conflits sociaux récurrents qu'il conviendrait de mieux comprendre et qui sont animés de modalités spécifiques, propres aux espaces insulaires : blocus et paralysie des îles, longévité des grèves, occupations durables de sites, revendications radicales », précise Jalabert (2010) qui ajoute que « [l]es corps sociaux les plus radicaux — dockers, secteur des transports, agents EDF — obtiennent souvent gain de cause, n'hésitant pas à bloquer les pompes à essence ou les débouchés portuaires, multipliant les coupures d'électricité, paralysant les espaces jusqu'à l'élaboration d'un compromis » (Jalabert, 2010).

Les Antilles françaises dont fait partie l'île de la Martinique apparaissent comme des territoires où les tensions sociales sont palpables. Plusieurs facteurs, dont beaucoup en lien avec l'héritage colonial de ces îles contribuent à ce climat particulier. L'un des événements les plus marquants est sans aucun doute les grandes grèves de 2009. À ce propos, Daniel (2009) explique qu'inédits dans leur forme, « les mouvements sociaux qui se sont déroulés aux Antilles françaises au début de l'année 2009, en menaçant de s'étendre à l'ensemble des départements d'outre-mer, ont incontestablement été d'une ampleur, d'une durée et d'une intensité rarement égalées dans ces territoires à l'histoire sociale pourtant passablement mouvementée » (Daniel, 2009). Dans son analyse, Jalabert (2010) souligne quant à lui que « [l]es deux conflits antillais du début de l'année 2009, en Guadeloupe, puis en Martinique [qui] ont traversé l'Atlantique par leur impact médiatique, ont fait hésiter et vaciller un gouvernement pourtant ferme sur les conflits sociaux jusqu'alors » (Jalabert, 2010). Les conflits sociaux que connaissent les Antilles françaises et donc, la Martinique représentent inévitablement un enjeu de taille au développement touristique de la destination. Les mouvements sociaux peuvent représenter un risque

pour l'image d'un territoire touristique, et la Martinique en a déjà payé les frais par le passé. Comme le souligne Sonder (2011 : 15) dans son analyse du secteur touristique, les grèves ont de nombreuses répercussions, et particulièrement dans le secteur de l'hôtellerie. En effet, le chercheur explique,

[q]u'en 2002, le groupe Accor annonça son départ de la Martinique en raison de contexte socioculturel qui ne répondait pas à la culture de l'entreprise. De même, en 2007, les salariés du Club Med Les Boucaniers entamèrent une grève générale de plusieurs semaines pour obtenir une revalorisation des salaires et de meilleures conditions de travail. Chaque partie ayant eu sa version des faits, la vérité restera en suspens. Cependant, la durée de cette grève a entraîné un arrêt des rotations Canada-Martinique par la compagnie Sky Airlines, des désistements ou annulations de voyage vers la Martinique, un retour avancé des touristes canadiens mécontents du contexte (Sonder, 2011 : 15).

Les grandes grèves de 2009 ont-elles aussi eu un impact négatif important sur la fréquentation et l'image de la destination Martinique (Desse, 2010). De ce fait, réfléchir à des politiques visant à une meilleure stabilité sociale au sein du territoire apparaît là aussi comme étant une démarche nécessaire. Le développement touristique d'une destination est très sensible aux autres facteurs qui composent le contexte territorial, si l'environnement social et politique n'est pas favorable à un développement touristique, ce dernier peut fortement être contrarié malgré les richesses naturelles présentes sur le territoire insulaire. Le cas de la Martinique en est la parfaite illustration, malgré de très bonnes ressources naturelles, le développement touristique de la destination est très précaire, d'autant plus que les mouvements sociaux sont des événements imprévisibles dans le temps.

Le dernier frein qu'il est possible d'identifier dans le cadre d'une stratégie de développement touristique des sports de nature est le risque d'événements naturels d'importance. Le « secteur du tourisme et les petites économies insulaires qui en dépendent, comme celles de la Guadeloupe et de la Martinique, sont fortement sensibles à la variabilité et au changement du climat » (Dupont, 2013). Dupont (2013) rajoute que,

[l]a constitution de l'offre touristique entre également des facteurs climatiques tels que l'ensoleillement, la pluviosité ; sans oublier que le climat a une influence sur l'existence et la qualité des ressources sur lesquelles le tourisme s'appuie comme les types de production agricole pour le tourisme de terroir, la quantité d'eau pour l'alimentation et les activités sportives, les espèces et milieux naturels pour le tourisme de nature, et l'aspect des paysages (Dupont, 2013).

Le tourisme sportif de nature, comme toutes les formes de tourisme, est lui aussi vulnérable aux facteurs naturels, même si cette vulnérabilité va s'exprimer d'une façon différente que pour les autres formes de tourisme. La Martinique en tant que territoire insulaire des Caraïbes est sous la contrainte d'un certain nombre de risques naturels qui peuvent entraver ou contrarier son développement touristique. Toujours d'après Dupont (2013), « leurs caractéristiques géographiques et topographiques particulières rendent les pays de la Caraïbe sensiblement vulnérables au changement climatique ». L'auteur ajoute également,

Indépendamment de l'augmentation des événements météorologiques extrêmes constatés dans les dernières années tels que les cyclones, les tempêtes, les inondations, les épisodes de sécheresse et les glissements de terrain, les ressources naturelles de cette région sont soumises à une constante dégradation alors que la zone de l'Amérique latine et des Caraïbes est considérée par les experts comme un important puits de carbone (Dupont, 2013).

L'un des risques naturels majeurs les plus fréquents en Martinique, et qui peut impacter le développement touristique n'est nul autre que le risque cyclonique. Comme le montre le tableau ci-dessus, l'île de la Martinique est régulièrement confrontée aux phénomènes cycloniques, dont certains d'une puissance relativement importante. Ces phénomènes météorologiques récurrents peuvent affecter les infrastructures de l'île pendant une période conséquente et de ce fait pénaliser la destination sur le plan touristique. C'est ce que souligne Desarthe (2014) dans son argumentaire en affirmant que « pour les Antilles, l'ouragan Dean en 2007 a représenté 190 millions d'euros de dommages » (Desarthe, 2014). Malgré tout, la littérature scientifique apporte des éléments de réponse sur les pistes de solutions visant à aplanir les effets de certains facteurs naturels. Dans son argumentaire, Dupont (2013) indique que :

En matière de tourisme, les principales mesures d'adaptation requises retenues dans les cas de Guadeloupe et de Martinique qui visent à anticiper les impacts du changement climatique sont entre autres :

développer le retour sur expérience systématique sur les impacts des cyclones et des submersions (par exemple sur les impacts sur les infrastructures, sur les plages, sur l'accès, sur les fréquentations) ;

favoriser la recherche sur les scénarios de submersion et l'élévation du niveau de la mer : quelle pression sur les infrastructures et sur l'habitat, quels impacts sur les écosystèmes, quelles solutions et quelles réponses ;

favoriser le développement du tourisme vert et d'une étude de prospective économique pour déterminer : quel type de développement à mettre en œuvre, quelles sont les activités à prioriser, pour quel marché ?

De ce fait, le tourisme sportif de nature s'insère dans ces pistes de solution. Même s'il peut lui aussi subir les effets d'évènements naturels d'importance, il n'en reste pas une forme de tourisme dont l'élément moteur reste la nature, une nature qui lors d'évènements climatiques d'importance tels que les cyclones, peut se régénérer seule. Un élément qui est en contradictions totales avec les hôtels tout inclus, qui lorsqu'ils sont endommagés lors des catastrophes naturelles, ont obligatoirement besoin de gros investissements financiers.

5.10 Synthèse du chapitre

L'île de la Martinique se matérialise comme un terrain d'étude intéressant dans le cadre d'une stratégie touristique basée sur les pratiques sportives en milieu naturel. Cette île des Caraïbes a jusqu'ici basé son développement touristique principalement à partir du secteur balnéaire via l'utilisation des trois « S ». Cependant, après de bonnes performances jusqu'à la fin des années 1990, l'île a progressivement perdu du terrain sur le plan touristique, notamment face à la concurrence des îles voisines. De ce fait, il est important de pour le territoire antillais de favoriser de nouvelles pistes de développement touristique, et le tourisme sportif de nature peut s'insérer dans cette démarche. La Martinique dispose d'atouts naturels, tels que des massifs volcaniques où s'épanouissent des ensembles forestiers, des canyons ou encore des vallées. La configuration du territoire peut favoriser la pratique d'un certain nombre d'activités sportives (randonnée pédestre, canyonisme, escalade, vélo tout terrain). L'île peut être un espace de pratique à la fois pour les activités terrestres, mais également pour les activités sportives maritimes. Si les ressources sont bien présentes sur le territoire martiniquais, un certain nombre de facteurs peuvent cependant entraver le développement d'un tourisme sportif de nature. La stabilité sociale, les risques naturels, ou encore les effets des actions anthropiques pèsent sur les milieux naturels de l'île. Le manque et la mauvaise qualité des aménagements, principalement dans les espaces ruraux peuvent également affecter le bon épanouissement des pratiques sportives de nature sur l'île. En somme, l'essor du tourisme sportif de nature sur le territoire martiniquais est possible. Cependant, la réussite ou non de la destination dans cette niche sera tributaire de la volonté les instances et des moyens accordé à la remise à niveau et à la bonne gestion du territoire.

CONCLUSION

Le développement économique est une nécessité pour tous les pays. Les territoires insulaires ont fait du tourisme un axe principal de leurs stratégies de leur développement. Le monde insulaire représente dans l'imaginaire collectif un espace où le mythe du paradis terrestre prend tout son sens. Les populations occidentales, en quête d'espace de villégiature, ont fait des îles un lieu privilégié de leurs pratiques touristiques. De ce fait, le développement touristique du monde insulaire s'est organisé principalement grâce au secteur du tourisme balnéaire, à travers notamment le concept des 3 S (sun sea, sand), utilisant les ressources littorales et un climat favorable comme leviers vers un succès touristique important. Cela est le cas pour un bon nombre de destinations insulaires. Mais le tourisme insulaire n'a pas eu que des impacts positifs sur le développement des îles.

Cependant les limites du tourisme balnéaire, notamment les effets sur l'environnement ou encore sur les populations hôtes, amènent depuis quelques années à s'interroger de façon plus profonde sur un développement touristique beaucoup plus durable, c'est-à-dire, tenant compte non seulement des intérêts économiques mais du respect des cultures, de la main d'œuvre et des écosystèmes naturels. Il s'agit ainsi de trouver de nouvelles stratégies de développement s'inscrivant dans une démarche de durabilité. La présente analyse a posé un axe de réflexion sur l'utilisation du tourisme sportif de nature comme piste de développement pour les territoires insulaires.

Le tourisme sportif écologique, en milieux naturels, regroupe un ensemble de loisirs non motorisés qui peuvent être classés schématiquement en trois catégories : les sports terrestres (randonnées pédestres, randonnées équestres, ski, alpinisme, escalade, canyoning, vélo tout terrain, spéléologie) ; les sports aériens (deltaplane, parapente, vol à voile) et enfin les sports nautiques et aquatiques (voile, planche à voile, sports d'eau vive, canoë-kayak, rafting, hydrospeed, plongée sous-marine) (Bourdeau, 1995). Grâce à un certain nombre de changements dans nos sociétés, combinées à des prises de conscience sur le plan environnemental, le tourisme sportif de nature apparaît comme une niche touristique de qualité à exploiter pour plusieurs territoires. Le présent mémoire s'est intéressé aux modalités de développement de cette niche touristique, sur les facteurs qui peuvent favoriser, mais également contraindre le développement du tourisme sportif de nature en milieu insulaire.

Les formes de tourisms plus respectueuses de l'environnement s'inscrivant dans une démarche de durabilité ont été le sujet central d'une quantité importante d'écrits de la littérature scientifique. De ce fait l'argumentation présentée dans ce mémoire repose sur ces éléments de la littérature scientifique. Ce fil conducteur a principalement été d'ordre qualitatif, en s'intéressant de façon plus importante à des éléments géographiques, historiques, sociodémographiques, pour comprendre les réalités des territoires insulaires. Le but étant principalement de comprendre dans quelles mesures ces territoires sont eux aussi des espaces favorables à l'épanouissement des pratiques sportives écologiques en milieu naturel, et par quels moyens les îles peuvent en tirer un succès sur le plan du développement.

Principaux résultats de la recherche

Le chapitre 3 avait pour objectif de poser un cadre général à propos des territoires insulaires. Les îles ont depuis longtemps alimenté l'imaginaire collectif, s'inscrivant comme la représentation la plus visible d'un éden terrestre (Dehoorne et Saffache, 2008). Les paysages insulaires, et particulièrement ceux des littoraux, ont été au fil de l'histoire un cadre de prédilection pour les écrits de nombreux auteurs (Dehoorne et Saffache, 2008), contribuant ainsi à faire des îles des espaces de fantasmes, et cela principalement auprès des populations occidentales (Bernardie, 2010). La construction du mythe de l'île paradisiaque est un élément important pour comprendre le processus de construction touristique du monde insulaire. Ces terres qui alimentaient déjà l'imaginaire collectif des populations occidentales vont connaître un grand bouleversement avec l'apparition de nouveaux progrès techniques et cela notamment à travers l'essor du transport aérien. Avec l'apparition d'avions beaucoup plus performants, des territoires qui autrefois étaient très lointains sont devenus accessibles en quelques heures depuis les grands foyers émetteurs de touristes comme l'Europe ou encore l'Amérique du Nord. L'essor touristique des territoires insulaires s'est principalement effectué autour du tourisme balnéaire, avec le développement des séjours tout inclus. Les plages de sables fin, les eaux turquoise et le climat favorable ont permis à de nombreuses destinations d'utiliser le tourisme comme stratégie de développement. Le littoral des îles est au fil de temps devenu un espace de convoitise pour l'implantation des infrastructures, et notamment les infrastructures touristiques. Malheureusement cette frange littorale tant convoitée est sujette à plusieurs menaces d'ordre naturelles et anthropiques. C'est le cas de l'érosion côtière qui en plus d'altérer la ressource en plage, menace les infrastructures touristiques, une érosion qui est elle-même aggravée par les actions humaines. Une nécessité de durabilité touristique apparaît au sein des territoires insulaires, et parmi ces formes de tourisme plus respectueuses des

milieux et des sociétés, la pratique d'activités sportives écologiques en milieu naturel représente une piste de solution pour certaines îles.

Le chapitre 4 de ce mémoire s'est principalement intéressé aux avantages et aux inconvénients du tourisme sportif de nature en milieu insulaire. Le premier avantage abordé a été l'adaptation touristique en fonction des caractéristiques des milieux insulaires. En effet les îles ne représentent pas des entités homogènes, mais bien une grande variété d'espaces différents, avec des particularités importantes à intégrer pour aborder le développement du tourisme sportif de nature à proprement parlé. Comme souligné dans la littérature scientifique, les territoires insulaires peuvent se scinder en trois groupes : les îles hautes, les îles basses et les atolls. Les caractéristiques géographiques qui sont propres à chaque type d'îles vont conditionner un certain nombre de facteurs influant sur les ressources présentes sur le territoire. De ce fait le développement touristique, et dans le cadre de ce mémoire, le développement des pratiques sportives écologiques en milieu naturel, sera influencé par les réalités du milieu insulaire. Les îles hautes, avec leurs reliefs importants, sont des territoires plutôt favorables aux pratiques sportives terrestres telles que la randonnée dans toutes ses formes ou encore les activités aquatiques comme le canyoning. Les îles basses et les atolls sont quant à elles plutôt favorables aux activités littorales et maritimes comme les randonnées littorales, ou les sports comme le surf ou le kite surf. Le tourisme sportif de nature se matérialise également par une urbanisation moins excessive pour soutenir son développement, en effet la ressource principale utilisée n'est autre que la nature. Cette niche touristique a également pour avantage de s'inscrire dans la réalité de nos sociétés actuelles, notamment à travers la question du bonheur et l'influence du rapprochement entre l'être humain et la nature. Ce rapprochement est de plus en plus présent au sein des stratégies de développement touristiques, et le tourisme sportif de nature s'inscrit dans cette démarche. Le développement des arrière-pays a également été abordé au sein de cette analyse, et principalement sur la façon dont la niche touristique ciblée peut être une piste de développement pour ces zones. Si le tourisme est un levier de développement qui comporte plusieurs avantages, il est également important d'identifier les inconvénients. Le tourisme sportif de nature peut en effet, s'il n'est pas maîtrisé, représenter un risque pour le milieu naturel ou encore pour les cultures hôtes.

Le chapitre 5 de la recherche s'est lui intéressé aux facteurs qui peuvent freiner le développement du tourisme sportif de nature en milieu insulaire. Parmi ces différents freins, le premier abordé a été celui d'une implantation non rigoureuse du tourisme sportif de nature au sein du territoire d'implantation. Il

est en effet important de veiller à la bonne intégration de cette niche touristique aux des espaces insulaires, surtout en ce qui concerne les espaces ruraux de ces îles. Cette implantation peut se faire un moyen d'un diagnostic territorial rigoureux, visant à déterminer les espaces les plus aptes à recevoir les pratiques touristiques, mais également les espaces qui méritent une protection particulière. Le manque d'infrastructure, mais également une mauvaise qualité de celles existantes peut également freiner le développement du tourisme sportif de nature dans les îles. Il est important pour les destinations de veiller à une présence optimale d'infrastructures, qu'ils s'agissent d'infrastructures de transport, d'hébergement ou encore dans les aménagements nécessaires à l'accueil de clientèles particulières. Sans des infrastructures adéquates, l'expérience touristique peut en souffrir, et de ce fait nuire au développement des pratiques sportives de nature des destinations insulaires. Conjointement à la qualité des infrastructures, la formation du personnel apparaît également comme un élément important. L'expérience du visiteur, et donc sa satisfaction dépend également de ce facteur. À travers un certain nombre de mesures, telles qu'une offre de formation touristique étoffée au sein des structures d'enseignement, les destinations peuvent veiller à la bonne formation du personnel touristique. Les différents éléments évoqués sont possibles à travers une série d'investissements nécessaires à leur réalisation. La situation d'un certain nombre de territoires insulaire ne leur permet pas, à eux seuls, de soutenir une telle charge financière. Pour cette raison, plusieurs sources de financement potentielles ont été évoquées, telles que l'aide publique au développement, les investissements étrangers, ou encore les programmes de citoyenneté par investissement.

Le chapitre 6 a proposé une étude de cas à propos de l'île de la Martinique. Ce petit territoire d'outre-mer français situé dans l'archipel des Antilles fait face depuis quelques années à une perte de vitesse sur le plan touristique. L'attractivité des destinations voisines, combinées à une conjoncture défavorable a fait perdre du terrain à la destination caribéenne. Dans le cadre d'une stratégie basée sur le tourisme sportif de nature, la Martinique représente une zone d'étude intéressante. L'île, avec son relief montagneux, représente un espace de choix pour la pratique d'activités sportives comme la randonnée pédestre ou encore le canyoning. Dans sa partie sud, beaucoup plus basse et moins montagneuse, l'île se matérialise également comme un espace où les sports littoraux et nautiques peuvent s'épanouir. L'île antillaise a les capacités pour faire du tourisme sportif de nature un levier que le plan touristique. En plus de la pratique de sports connus mondialement comme le surf ou le kite surf, la Martinique a également la possibilité d'ajouter à son offre des sports typiquement issue de la culture locale. Cependant, des freins au développement ont été identifiés, à savoir un climat social incertain, une pression

démographique accrue ou encore des dégradations environnementales d'importance. De ce fait, il est important pour la destination d'adopter les bonnes gouvernances pour aplanir ces freins, d'autant plus que la Martinique est une destination qui s'illustre déjà par son importante offre en matière d'évènements sportifs de nature, et particulièrement en ce qui concerne les sentiers.

Une opportunité touristique

Le tourisme sportif de nature représente une opportunité de développement pour des territoires qui sont les plus souvent en retard sur ce point. En fonction des stratégies élaborées, il peut venir en complément d'autres formes de tourisme, mais également être le fer de lance d'une destination. C'est une forme de tourisme qui a la capacité d'être adaptée à différents types de milieux et qui peut utiliser une grande diversité de pratiques sportives écologiques. C'est une forme de tourisme qui s'inscrit donc pleinement dans la réalité des territoires insulaires, notamment grâce aux ressources utilisées. Dans un monde où la question de la durabilité est au cœur des discussions, la prise de conscience se fait également dans le secteur du tourisme. De fait il est important pour les destinations insulaires de s'engouffrer dans cette voie et de faire de leur développement touristique des exemples en termes de tourisme durable.

Limites de l'étude et pistes additionnelles de recherche

La présente recherche n'est pas une démarche fermée. Certaines limites, notamment l'absence du point de vue des professionnels, peuvent influencer sur la dynamique de l'étude. En se concentrant principalement sur les sites de pratique, l'étude apporte une vision sur le potentiel de la destination en termes de ressources et d'aménagements physiques. Cependant, comme piste additionnelle de recherche, il est possible de se questionner sur les besoins des professionnels du tourisme sportif de nature, qu'ils soient d'ordre financier ou encore structurel. Connaître les besoins des professionnels au sein d'une destination peut permettre de mieux encadrer le développement de cette niche touristique. Il est également possible de s'intéresser, dans le cadre des pistes additionnelles de recherche, aux préférences des institutions touristiques parmi les différentes possibilités d'offres alternatives du tourisme. Connaître les préférences des destinations peut également permettre de mieux situer la place qu'occupe le tourisme sportif de nature au sein des stratégies à long terme pour les destinations insulaires.

RÉFÉRENCES

- ADEGBINNI, Adéothy (2018) « Les terres sacrées, nouveaux fronts d'urbanisation au Bénin », dans Les Cahiers d'Outre-Mer, vol2, n° 278, p. 353-372. URL : <https://www-cairn-info.proxy.bibliotheques.uqam.ca/revue-les-cahiers-d-outre-mer-2018-2-page-353.htm>, consulté le 28/04/2023
- ALTINAY, Levent et Alexandros PARASKEVAS (2010), Planinng research in hospitality and tourism. Oxford. Édition : Elsevier. 247p.
- ANGEON, Valérie et Pascal SAFFAHCE (2008) « Les petites économies insulaires et le développement durable : des réalités locales résilientes », Etudes Caribéennes, n°11. <https://journals.openedition.org/etudescaribeennes/3443>, consulté le 05/05/2021.
- ARRAULT, Jean-Baptiste (2005) « Du toponyme au concept ? Usages et significations du terme archipel en géographie et dans les sciences sociales », Espace géographique, tome 34, p 315-328.
- ARGAILLOT, Janice (2015) « Nouveaux tourisms caribéens : expériences et conséquences », Études Caribéennes, n ° 31-32. URL : <https://journals.openedition.org/etudescaribeennes/7599#bibliography>, consulté le 05/04 2021.
- AUGIER, Dominique (2007) « L'écotourisme forestier : pour un rapprochement entre tourisme et environnement à la Martinique », Etudes Caribéennes, n°6. <https://journals.openedition.org/etudescaribeennes/440>, consulté le 05/05/2021.
- AUVRAY, Bénédicte (2012) « L'enclave touristique: déclinaison exotique de la communauté fermée? », URBA, université de Lausanne, n°14. URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00716485/document>, consulté le 28/08/2022
- AUVERLOT Dominique, Alain SAUVANT (2023) « Quelles technologies pour décarboner les transports ? », *Futuribles*, vol 2, n° 453, p. 43-61. URL : <https://www-cairn-info.proxy.bibliotheques.uqam.ca/revue-futuribles-2023-2-page-43.htm>, consulté le 23/05/2023.
- BARTHELEMY, Marianne, 2002, « L'engouement pour les raids-aventure ou la société du risque transfigurée par le destin », Sociétés, vol. 3, no 77, p. 83-93. DOI : 10.3917/soc.077.0083. Cité dans PERERA, Eric et LE ROUX, Nathalie (2021) « Tourisme sportif et santé. Désir d'aventure écoludique ou la fabrique d'un bien-être imaginé ici et ailleurs », Téoros, vol. 40, n°1.
- BERNARDIE, Nathalie (2010) « Immobiles îles, temporalités et altérités insulaires », Géographies et cultures, n° 75, p159-174. URL : <https://journals.openedition.org/gc/1647>, consulté le 05/05/2021.
- BESSY, Olivier (2010) « Les loisirs sportifs de nature, vecteurs du renouvellement des contours du tourisme », revue Sud-Ouest Européen, n° 29. URL : <https://journals.openedition.org/soe/1470>, consulté le 05/04 2021.

- BLANCHET, Gilles (1989) « Le tourisme en Polynésie française ou le rêve à l'épreuve des faits » *Iles et tourisme en milieux tropical et subtropical*, n° 10, p. 223-236. URL : https://www.persee.fr/doc/ilarc_0758-864x_1989_act_10_1_962, consulté le 05/04 2021.
- BLANQUART, Corinne ; Valentina CARBONE et Thomas ZEROUAL, (2018) « Transport et développement durable », p. 397-407 dans *Développement durable et territoire*, sous la direction de ?????, Villeneuve d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion.
- BLONDEL, Jacques (2005) « Spécificité et fragilité des écosystèmes insulaires, quelles leçons pour préserver leur avenir? », Actes des assises de la recherche française dans le Pacifique, Nouméa, Nouvelle-Calédonie, Agence de Développement Economique de la Nouvelle-Calédonie (ADECAL), p. 77-81.
- BOERI Marco, LONGO Alberto, DOHERTY Edel, HYNES Stephen (2011) « Site choices in recreational demand: a matter of utility maximization or regret minimization? » dans *Journal of Environmental Economics and Policy*, vol 1, n°1. URL : <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/21606544.2011.640844>, consulté le 02/05/2023.
- BOUCHARD, Jean-François (2020) « Comprendre et prévenir l'érosion côtière dans un contexte de changements climatiques », UQAR-INFO, le 10 février, <https://www.uqar.ca/nouvelles/uqar-info/3189-comprendre-et-prevenir-l-erosion-cotiere-dans-un-contexte-de-changements-climatiques>, consulté le 05/04 2021.
- BOUCHARD, Christian ; Louis MARROU ; Steve PLANTE ; Rolph PAYET et Eric DUCHEMIN (2010) « Les petits États et territoires insulaires face aux changements climatiques : vulnérabilité, adaptation et développement », *Vertigo*, vol. 10, n° 3. URL : <https://journals.openedition.org/vertigo/10634>, consulté le 05/04 2021.
- BOUCHET, Patrick et Malek BOUHAOUALA (2009) « Tourisme sportif - Un essai de définition socio-économique », *Téoros*, vol. 2, n° 28, p. 3-8.
- BOURDEAU, Philipe (1995) « Le tourisme sportif de nature », Cahiers du CERAMAC-Comité national de Géographie, Université Blaise Pascale, Clermont-Ferrand, p.73-88. URL : http://casquedor.free.fr/wikini/techniques/Sociologie/bourdeau_tourisme_sport_nature.pdf, consulté le 03/04 2021.
- BOURDEAU, Philippe, 1994, « Tourisme d'aventure : La traversée des apparences », *Téoros*, vol. 13, no 3, p. 6-10. Cité dans BARTHELEMY, Marianne, 2002, « L'engouement pour les raids-aventure ou la société du risque transfigurée par le destin », *Sociétés*, vol. 3, no 77, p. 83-93. DOI : 10.3917/soc.077.0083. Cité dans PERERA, Eric et LE ROUX, Nathalie (2021) « Tourisme sportif et santé. Désir d'aventure éco-ludique ou la fabrique d'un bien-être imaginé ici et ailleurs », *Téoros*, vol. 40, n°1
- BOUTRIN, Louis ; Maurice VEILLEUR ; Jean-Raphaël GROS-DESORMEAUX ; Céline COISY ; Gabrielle MAUVOIS ; Yoann PELIS ; Jean-Baptiste BARRET ; Henri SALOMON ; Georges BOUDONet Francis DEKNUYDT (2017) « Volcans et forêts du Nord de la Martinique : Audition devant le Comité national des biens français du patrimoine mondial du 27 avril 2017 », HAL Open science, 263 pages, <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01852140v1/document>, consulté le 12/01/2021

- BROWN Nicole A., DIAZ David, ANGARITA Isadora, BOODRAM Nathalie, BUNTING Gillian C., CADIZ-HADEED Anna, FARDIN Frédérique, WEGE David (2019) « Le hotspot de biodiversité des îles Caraïbes » résumé technique, Institut Caraïbe des Ressources Naturelles (CANARI). URL : <https://www.cepf.net/sites/default/files/cepf-caribbean-islands-ecosystem-profile-summary-2019-french.pdf>. Consulté le 27/08/2022
- BURAC, M. (2001). « Écotourisme et insularité », dans Breton J-M. (dir.), *L'écotourisme : un nouveau défi pour la Caraïbe ?*, Paris, Karthala, cité dans ARGAILLOT, Janice (2015) « Nouveaux tourisms caribéens : expériences et conséquences », *Études Caribéennes*, n ° 31-32. URL : <https://journals.openedition.org/etudescaribeennes/7599#bibliography>, consulté le 05/04 2021.
- CAMELIS, Christèle : Sylvie LLOSA ; Cécile MAUNIER Cécile (2015) « Gestion de la satisfaction et de l'insatisfaction des touristes : les apports du modèle Tétraclasse » dans *Management & Avenir* vol.3, n° 77, p 137 à 162.
- Club Manikou, site officiel de la société organisatrice des différentes compétitions pédestres en Martinique. URL : <https://www.clubmanikou.com/>, consulté le 04/08/2022.
- CAMUS, Sandra ; Lubica HIKKEROVA ; et Jean-Michel SAHUT (2010) « Tourisme durable : une approche systémique », *Management & Avenir*, n° 34, p. 253-269. URL : <https://www.cairn.info/revue-management-et-avenir-2010-4-page-253.htm>, consulté le 03/04 2021.
- CARRIER, Sonia (2002) « Le rôle des pêcheurs dans la conservation des îlets de la Martinique », *La pêche aux Antilles (Martinique et Guadeloupe)*. Paris : IRD, p. 233-247.
- CAZES, Georges (1989) « L'île tropicale, figure emblématique du tourisme international », *Iles et tourisme en milieux tropical et subtropical*, n° 10, p. 37-54, URL : https://www.persee.fr/doc/ilarc_0758-864x_1989_act_10_1_947, consulté le 03/03/2022.
- CHAPON, Laurine (2020) « Cuba, destination oubliée du tourisme de croisières dans les Caraïbes ? Perspectives historiques et géographiques », *Études Caribéennes*, n° 47. URL : <https://journals-openedition-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/etudescaribeennes/19907>, consulté le 03/04 2021
- CHARNOZ, Olivier et Jean-Michel SEVERINO (2007), *L'aide publique au développement*, édition La Découverte, 128p.
- CHIVALLON Christine (1993) « Inégalités sociales et logiques spatiales à la Martinique », *Espace Populations Sociétés*, vol 2, p. 419-425.
- Comité martiniquais du tourisme (2003) « L'impact du tourisme à la Martinique » cité dans MOREAU, François et Willy, ROSIER (2007) « Note de recherche – Analyse de la crise de l'industrie hôtelière en Martinique, Les apports du paradigme structure-comportement-performance », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, vol.1, p. 97-110.
- Comité martiniquais du tourisme (2015) « Martinique surf pro », <https://www.martinique.org/martinique-surf-pro>, consulté le 06/06/2022

- CONDES, Sébastien (2004) « Les incidences du tourisme sur le développement ». *Revue Tiers Monde*, n°178. URL : <https://www.cairn.info/revue-tiers-monde-2004-2-page-269.htm#:~:text=Le%20tourisme%20mondial%20va%20doubler%20d'ici%202020&text=recensai%20715%20millions%20d'arriv%C3%A9es,et%20327%20millions%20en%201985>, consulté le 03/08/2021
- CORNELOUP, Jean (2011) « La forme transmoderne des pratiques récréatives de nature », *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, vol. 2, no 3, p. 1-15. DOI : 10.4000/developpementdurable.9107. Cité dans PERERA, Eric et LE ROUX, Nathalie (2021) « Tourisme sportif et santé. Désir d'aventure éco-ludique ou la fabrique d'un bien-être imaginé ici et ailleurs », *Téoros*, vol. 40, n°1.
- CORNELOUP, Jean (2022) « Sportif/tourisme sportif », p 437-439, dans *Vocabulaire Du Discours Touristique*. Sous la direction de KADRI Boualem, Marie DELAPLACE, Alain A GRENIER, et Yann ROCHE. 2022. Presses de l'Université du Québec, Québec,, 513 pages.
- DANIEL, Justin (2014) « Guyane et Martinique : enjeux et défis de la collectivité unique », *Informations sociales*, n° 186, p. 98-107.
- DANIEL, Justin (2009) « La crise sociale aux Antilles françaises - Retour de la question sociale et reflux du politique », dans *EchoGéo*, <https://journals.openedition.org/echogeo/11117?lang=en>, consulté le 12/01/2022.
- DE BAECQUE Antoine (2018) « Dans les pas de Jean Loiseau : naissance des sentiers de grande randonnée », dans : , *La traversée des Alpes. Essai d'histoire marchée*, sous la direction de DE BAECQUE Antoine. Paris, Gallimard, « Folio Histoire », p. 166-185. URL : <https://www-cairn-info.proxy.bibliotheques.uqam.ca/la-traversee-des-alpes--9782072789199-page-166.htm>
- DEHOORNE, Olivier (2007) « les déboires du tourisme à la Martinique », *Travaux & documents*, Université de La Réunion, Faculté des lettres et des sciences humaines, *Approches des littoraux réunionnais et martiniquais*, pp.85-106.
- DEHOORNE, Olivier (2013) « Une histoire du tourisme international : de la déambulation exotique à la bulle sécurisée », *Revue internationale et stratégique*, n° 90, pages 77 à 85.
- DEHOORNE, Olivier ; Jean-Marie FURT; Caroline TAFANI (2011) « L'éco-tourisme, un « modèle » de tourisme alternatif pour les territoires insulaires touristiques français », *Etudes Caribéennes*, n°19. <https://journals.openedition.org/etudescaribeennes/5303>, consulté le 05/05/2021.
- DEHOORNE, Olivier; Christelle MURAT (2011) « Les ressources patrimoniales des Petites Antilles : entre conservation, valorisation et exclusion », Furt, J-M., Michel, F. (dir.), *Tourismes, patrimoines et mondialisations*. Paris, L'Harmattan. Cité dans ARGAILLOT, Janice (2015) « Nouveaux tourisms caribéens : expériences et conséquences », *Études Caribéennes*, n ° 31-32. URL : <https://journals.openedition.org/etudescaribeennes/7599#bibliography>. Consulté le 05/04 2021.
- DEHOORNE, Olivier; Pascale SAFFACHE (2008) « Le tourisme dans les îles et littoraux tropicaux : ressources et enjeux de développement », *Études caribéennes*, v° 9-10. URL : <https://journals.openedition.org/etudescaribeennes/852>, consulté le 03/04 2021.

- DEHOORNE, Olivier ; Fabiola NICOLAS; Pascal SAFFACHE (2005) « Pour un tourisme durable dans la Grande Caraïbe », *Études Caribéennes*, n° 3, URL : <https://journals.openedition.org/etudescaribeennes/613>, consulté le 12/01/2021.
- DEHOORNE, Olivier; Caroline TAFANI (2011) « Le tourisme dans les environnements littoraux et insulaires : permanences, limites et perspectives », *Études Caribéennes*, n° 19, <https://journals.openedition.org/etudescaribeennes/5774>, consulté le 04/06/2021.
- DELAPLACE, Marie (2022a) « Climat/changement climatique et tourisme » p 75-77, dans *Vocabulaire Du Discours Touristique*. Sous la direction de KADRI Boualem, Marie DELAPLACE, Alain A GRENIER, et Yann ROCHE. 2022. Presses de l'Université du Québec.
- DELAPLACE, Marie (2022b) « Transport et tourisme » p 488-489, dans *Vocabulaire Du Discours Touristique*. Sous la direction de KADRI Boualem, Marie DELAPLACE, Alain A GRENIER, et Yann ROCHE. 2022. Presses de l'Université du Québec.
- De MYTTENAERE, Bernard et Emmanuel d'ITEREN (2009) « Le kayak en Wallonie : à la croisée des enjeux du développement touristique et de la protection de l'environnement », *Téoros*, vol. 28, n° 2, p. 9-20.
- DESARTHE, Jérémy (2014) « Ouragans et submersions dans les Antilles françaises (xvii - xxe siècle) », *Études Caribéenne*, no. 24, <https://journals.openedition.org/etudescaribeennes/7176>, consulté le 13/01/2022.
- DESSE, Michel (2010) « Guadeloupe, Martinique, LKP, crise de 2009, crise économique, déclin économique : de crises en crises : la Guadeloupe et la Martinique », *Études Caribéennes*, no. 17, <https://journals.openedition.org/etudescaribeennes/4880>, consulté le 13/01/2021.
- DESSE, Michel et Pascal SAFFACHE (1999) « L'évolution contrastée du littoral de l'île de la Martinique » *Mappe Monde*, vol 55, n°3. URL : https://www.researchgate.net/publication/26432489_L'evolution_contrastee_du_littoral_de_l'ile_de_la_Martinique, consulté le 03/012/2021.
- DESMARAIS, Véronique et Louis BELANGER (2006) « Un cadre d'évaluation du tourisme de nature durable en forêt publique québécoise », dans *Téoros*, vol 25, n°3, p. 14-20.
- DIMOU, Michel et Françoise RIVIERE (2015) « Modèles et stratégies de développement des petites économies insulaires. Revue de la littérature et nouveaux paradigmes », dans *Modèles et stratégies de développement des petites économies insulaires. Revue de la littérature et nouveaux paradigmes*. sous la direction de DIMOU Michel, RIVIÈRE Françoise. Paris Cedex 12, Agence française de développement, « Papiers de recherche », p. 1-34. URL : <https://www.cairn.info/modeles-et-strategies-de-developpement--100000148950-page-1.htm>
- DOURIAUD, Corentin et Xavier REIF (2021) institut national de la statistique et des études économiques, n°158. URL : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6012596#:text=Insee%20Flash%20Martinique%20%C2%B7%20D%C3%A9cembre%202021,habitants%20au%201%20E1%B5%89%CA%B3%20janvier%202019&text=Au%201%20E1%B5%89%CA%B3%20janvier%202019%20C%20364,de%20moins%20qu'en%202013>, consulté le 13/12/2021.

- DUBOIS, Ghislain et Jean-Paul CERON (2006) « Changement climatique et tourisme – Une question de temps », *Espaces*, n° 242, p. 46-53.
- DUHAMEL, Philippe (2018) *Géographie du tourisme et des loisirs, Dynamiques, acteurs, territoires*, Armand Colin, 288 p.
- DUPONT, Louis (2013) « Le changement climatique et ses implications économiques sur le secteur touristique à la Guadeloupe et à la Martinique (Petites Antilles) », *Études caribéennes*, n° 26, <https://journals.openedition.org/etudescaribeennes/6750>, consulté le 13/01/2022.
- DUPONT, Louis (2018) « Les modes de financement du développement durable et leur impact sur la croissance et le bien-être social dans les Petites Économies Insulaires en développement. Le cas d'Haïti », *Études caribéennes*, vol. 39-40. URL : <https://journals.openedition.org/etudescaribeennes/11907>, consulté le 22/08/2022.
- DUVAT, Virginie (2015) « Changement climatique et risques côtiers dans les îles tropicales », *Annales de géographie*, n° 705, p. 541-566.
- DUVIVIER, Chloé (2021) « La création d'espaces naturels protégés stimule-t-elle le développement économique local ? Une revue de la littérature », *Revue d'économie politique*, Vol 131, n°6. URL : <https://www-cairn-info.proxy.bibliotheques.uqam.ca/revue-d-economie-politique-2021-6-page-849.htm>, consulté le 28/04/2023.
- ESCAMILLA, V ; B, WAGNER ; M, YUNUS ; Pk, STREATFIELD ; A, VAN GREEN ; M, EMCH (2011) « Effect of deep tube well use on childhood diarrhoea in Bangladesh » *Bull World Health Organ* , vol 89, n°7, p 521-527.
- FABRY, Nathalie et Sylvain ZEGHNI (2012) « Tourisme et développement local : une application aux clusters de tourisme », *Mondes en développement*, n° 157, p. 97-110. URL : <https://www.cairn.info/revue-mondes-en-developpement-2012-1-page-97.htm>, consulté le 08/04 2021.
- FERDINAND, Malcom (2015) « De l'usage du chlordécone en Martinique et en Guadeloupe : l'égalité en question », *Revue française des affaires sociales*, vol 1, n°2 p. 163-183.
- FINNEY, Ben (1959) *Surfing in Ancient Hawaii* », dans *The Journal of the Polynesian Society* 68-4, pp. 327-347. Cité dans LEMARIE, Jérémy (2016) « Débattre des performances culturelles hawaïennes au XIXe siècle », *Journal de la société des océanistes*, Dossier Du corps à l'image. La réinvention des performances culturelles en Océanie, vol 142-143, p 159-173.
- FIORELLO, Amélie et BO Damien (2015) « Valeurs de consommation dans l'écotourisme communautaire. Une approche par les récits de voyage » dans *Revue française de gestion* vol 4, N° 249, pages 33 à 52.
- FORTIN, Marie-Fabienne et Johanne GAGNON (2016), *Fondements et étapes du processus de recherche : méthodes quantitatives et qualitatives*, 3e édition, Chenelière éducation, 518p.
- FOURNIER, C. (2011). « Les nouvelles dynamiques du tourisme dans le monde. Le tourisme de croisières en Méditerranée », *Géoconfluences*, URL : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations->

- scientifiques/dossiers-regionaux/la-mediterranee-une-geographie-paradoxe cité dans CHAPON, Laurine (2020) « Cuba, destination oubliée du tourisme de croisières dans les Caraïbes ? Perspectives historiques et géographiques », *Études Caribéennes*, n° 47. URL : <https://journals-openedition-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/etudescaribeennes/19907>, consulté le 03/04 2021.
- FRANCOIS, Hugues (2004) « Le tourisme durable une organisation du tourisme en milieu rural », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, vol 1. URL : <https://www.cairn.info/revue-d-economie-regionale-et-urbaine-2004-1-page-57.htm>. Consulté le 08/04 2021.
- FRANCOIS LECOMPTE, Agnès et Isabelle PRIM ALLAZ (2009) « Les Français et le tourisme durable : proposition d'une typologie », *Management & Avenir*, n° 29, p. 308-326. URL : <https://www.cairn.info/revue-management-et-avenir-2009-9-page-308.htm>, consulté le 08/04 2021.
- GAY, Jean-Christophe (2000) « La mise en tourisme des îles intertropicales, *Mappemonde*, vol. 2, n° 58, v p. 17-22.
- GAY, Jean-Christophe (2000) « Deux figures du retranchement touristique : L'île-hôtel et la zone franche », *Mapmonde* vol 59, n°3. URL : <http://www.mgm.fr/PUB/Mappemonde/M300/Gay.pdf>, consulté le 22/08/2022.
- GAY, Jean-Christophe (2018) « Le tourisme par la géographie », *Espace Geographique* vol 47, n°2, p 97-101.
- GEODE CARAIBE (1999) « Étude biogéographique, écologique et géomorphologique : structure de l'habitat ». Document de travail non publié, univ. Antilles Guyane, 255 p. Cité dans CARRIER, Sonia (2002) « Le rôle des pêcheurs dans la conservation des îlots de la Martinique », *La pêche aux Antilles (Martinique et Guadeloupe)*. Paris : IRD, p. 233-247.
- GUERTAOU, Fatima Zahra (2019) « Le processus dynamique de l'attractivité touristique d'un territoire par la mise en valeur du patrimoine culturel immatériel : un atout du tourisme créatif au Maroc », *Maghreb - Machrek*, vol 1, N° 239, p. 51-67. DOI : 10.3917/machr.239.0051. URL : <https://www-cairn-info.proxy.bibliotheques.uqam.ca/revue-maghreb-machrek-2019-1-page-51.htm>, consulté le 02/25/2023.
- GIOBBI, Laura (2012) « Le « tout inclus » : contrôle du risque et de la durabilité », *Téoros*, vol 31, n°2.
- GOUJON, Michaël et Jean-François HOARAU (2020) « Les îles touristiques à la merci du changement climatique : une évaluation par un indice synthétique de vulnérabilité physique », *Revue d'économie du développement*, n°1, Vol. 28, p. 69-106. DOI : 10.3917/edd.341.0069. URL : <https://www.cairn.info/revue-d-economie-du-developpement-2020-1-page-69.htm>
- GRAILLOT, Laurence (2021) « Principaux facteurs du bien-être dans le domaine du tourisme Une application au cas du tourisme sportif actif » dans *Teoros* Vol 40, n 1.
- GRENIER, Alain A. (2012) « Ce tourisme qu'on dénigre individuellement mais qu'on choisit « en masse » ! », *Téoros*, vol. 31, n°2, p 3-11.

- GRENIER, Alain A. (2015) « Tourisme durable », dans *Dictionnaire de la pensée écologique*, sous la direction de Dominique BOURG et Alain PAPAUX, presses universitaires de France : Paris. 1088
- GRENIER, Alain A. (2022a) « Modèle de gestion/Mode de gestion », p. xx-xx, dans *Discours du vocabulaire touristique*, sous la direction de Boualem KADRI, Marie DELAPLACE, Alain A. GRENER et Yann ROCHE. Collection Tourisme. Québec (Québec): Presses de l'Université du Québec
- GRENIER, Alain A. (2022b) « Durable/tourisme durable », p128-131, dans *Discours du vocabulaire touristique*, sous la direction de Kadri, Boualem, Marie DELAPLACE, Alain A GRENIER, and Yann ROCHE. 2022. Collection Tourisme. Québec (Québec): Presses de l'Université du Québec.
- GRENIER, Alain A. (2022c) « Ecologique/tourisme écologique », p136-139, dans *Discours du vocabulaire touristique*, sous la direction de Kadri, Boualem, Marie DELAPLACE, Alain A GRENIER, and Yann ROCHE. 2022. Collection Tourisme. Québec (Québec): Presses de l'Université du Québec.
- GRENIER, Alain A. (2022d) « Nature/tourisme de nature », p325-328, dans *Discours du vocabulaire touristique*, sous la direction de Kadri, Boualem, Marie DELAPLACE, Alain A GRENIER, and Yann ROCHE. 2022. Collection Tourisme. Québec (Québec): Presses de l'Université du Québec.
- GRENIER, Alain A. (2022e) « Tourisme accessible », p3-5, dans *Discours du vocabulaire touristique*, sous la direction de Kadri, Boualem, Marie DELAPLACE, Alain A GRENIER, and Yann ROCHE. 2022. Collection Tourisme. Québec (Québec): Presses de l'Université du Québec.
- GRENIER, Alain A. (2022f) « Tout inclus », p478-479, dans *Discours du vocabulaire touristique*, sous la direction de Kadri, Boualem, Marie DELAPLACE, Alain A GRENIER, and Yann ROCHE. 2022. Collection Tourisme. Québec (Québec): Presses de l'Université du Québec.
- GRENIER, Christophe (2021) « Note de recherche – Îl...limitées ? La mondialisation géographique contemporaine des îles océaniques : Vanuatu, île de Pâques, Galapagos », *Norois*, vol 2-3, n° 259-260), p. 223-239. URL : <https://www-cairn-info.proxy.bibliotheques.uqam.ca/revue-norois-2021-2-page-223.htm>, consulté le 24/04/2023.
- GRISELIN, Madeleine et Serge ORMAUX (1999) « Le réseau hub and spokes, une nouvelle donne pour les régions en marge des grands flux aériens : l'exemple de la Franche-Comté et de la Bourgogne », *Revue Géographique de l'Est*, vol. 39, n° 4. URL : <https://journals.openedition.org/rge/4325>, consulté le 22/08/2022.
- GROS-DESORMEAUX, Jean-Raphaël (2012) « La biodiversité dans des territoires insulaires, approche théorique et perspectives de développement », *développement durable et territoires*, vol. 3, n° 1. URL : <https://journals.openedition.org/developpementdurable/9241>, consulté le 08/04 2021.
- GEOCONFLUENCE (2015) «Risque » dans *Glossaire de géographie*, Université de Lyon. URL : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/risque-s#:~:text=Le%20risque%20naturel%20se%20situe,enjeux%20humains%2C%20%C3%A9conomiques%20et%20environnementaux>, consulté le 03/08/2020.
- GURUNG, Dhan B. et Klaus SEELAND « Ecotourism in Bhutan. Extending its Benefits to Rural Communities », *Annals of Tourism Research*, vol 35, n°2 p 489-508.

- HENRY, Ben (1989) «All-Inclusive Hotels and Small Businesses in Jamaica », *Journal of Hospitality & Tourism Research*, n°13, p. 63-65 cité dans GRENIER, Alain A. (2012) « Ce tourisme qu'on dénigre individuellement mais qu'on choisit « en masse » ! », *Téoros*, vol. 31, n°2, p 3-11 .
- HUETZ DE LEMPS, Alain (1989) « Le tourisme dans les petites îles tropicales et subtropicales », *Îles et tourisme en milieux tropical et subtropical*, Talence : CRET – CEGET, p.1-12. Cité dans DEHOORNE Olivier et SAFFACHE Pascale (2008) « Le tourisme dans les îles et littoraux tropicaux : ressources et enjeux de développement », *Études caribéennes*, v° 9-10. URL : <https://journals.openedition.org/etudescaribeennes/852>, consulté le 03/04 2021.
- IREP, Virgile (2011) « Atouts et limites du tourisme durable dans la Caraïbe micro-insulaire », Paris : Harmattan, citée dans ARGAILLOT, Janice (2015) « Nouveaux tourisms caribéens : expériences et conséquences », *Études Caribéennes*, n ° 31-32. URL : <https://journals.openedition.org/etudescaribeennes/7599#bibliography>, consulté le 05/04 2021.
- JAGER, Christophe (2004) «Approche technique des ruissellements urbains en amont des récifs coralliens de la Réunion », Faculté des sciences, Université de la Réunion. https://www.eaureunion.fr/fileadmin/user_upload/Etudes/ETUDE_01310.PDF, consulté le 14/08/2021.
- JALABERT, Laurent (2010) « Les mouvements sociaux en Martinique dans les années 1960 et la réaction des pouvoirs publics », *Etudes Caribéennes*, vol 17. URL : <https://journals.openedition.org/etudescaribeennes/4881>, consulté le 05/09/2022.
- JOSEPH, P. (2009), *La végétation forestière des Petites Antilles — Synthèse biogéographique et écologique, bilan et perspectives*. Paris, Karthala cité dans ARGAILLOT, Janice (2015) « Nouveaux tourisms caribéens : expériences et conséquences », *Études Caribéennes*, n ° 31-32. URL : <https://journals.openedition.org/etudescaribeennes/7599#bibliography>, consulté le 05/04 2021.
- KADRI, Boualem ; Djaouida Hamdani, KADRI (2012) « Discours publicitaire et mythologie touristique : une analyse sémiologique des mythes du Club Med », *Téoros*, vol 2, n°32.
- KELMAN, Ilan (2018) « Critiques of island sustainability in tourism » dans *Tourism Geographies*, vol 32, n°3. URL : <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/14616688.2019.1619825>
- KRAKIMEL, Jean Denis (2003), *Impact du tourisme sur la biodiversité marine et côtière de la méditerranée*. Édition du Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées, 106p.
- LAGEISTE, Jérôme (2008) « La plage, un objet géographique de désir », *Géographie et culture*, n° 67, p. 7-26. URL : <https://journals.openedition.org/gc/1002>, consulté le 08/04 2021.
- LALIBERTE, Michèle (2004) « Quand le tourisme d'aventure et de plein air devient une aventure pour l'entreprise » Réseau de veille en tourisme, Chaire de tourisme, école des sciences de la gestion, Université du Québec à Montréal, cité dans LEQUIN, Marie et SARRASIN, Bruno (2008) *Tourisme et territoires forestiers. Vers de nouvelles perspectives de mise en valeur*. Québec, Presses de l'Université du Québec, 250 p.

- LALIBERTE, Michèle (2005) « Le tourisme durable, équitable, solidaire, responsable, social...: un brin de compréhension », *Téoros* vol 24-2, p 69-71. <https://journals.openedition.org/teoros/1542>, consulté le 25/04/2021.
- LANSING P. et P., DE VRIES (2006), « Sustainable Tourism: Ethical Alternative or Marketing Ploy », *Journal of Business Ethics*, 72, 1, 77-85. Cité dans FRANCOIS LECOMPTE, Agnès et Isabelle, PRIM ALLAZ (2009) « Les Français et le tourisme durable : proposition d'une typologie », *Management & Avenir*, n° 29, p. 308-326. URL : <https://www.cairn.info/revue-management-et-avenir-2009-9-page-308.htm>, consulté le 08/04 2021.
- LEGOUEZ, Caroline; Jean-François MAILLARD ; Vincent ARENALES DEL CAMPO ; Michel BREUIL (2009) « L'iguane des Petites Antilles : une espèce menacée en Martinique Premières mesures de conservation », *Faune sauvage*, n°284, p 60-66.
- LEVI, Yves (2017) « Risques environnementaux et risques sanitaires liés à la contamination des eaux », *Annales des Mines - Responsabilité et environnement*, vol 2, n°86, p. 62-64. DOI : 10.3917/re1.086.0062. URL : <https://www-cairn-info.proxy.bibliotheques.uqam.ca/revue-responsabilite-et-environnement-2017-2-page-62.htm>, consulté le 25/04/2023.
- LEMARIE, Jérémy (2016) « Débattre des performances culturelles hawaïennes au xixe siècle », *Journal de la société des océanistes*, Dossier Du corps à l'image. La réinvention des performances culturelles en Océanie, vol 142-143, p 159-173.
- LENÔTRE, Nicole (2009) « Pour une gestion dynamique du littoral », *Annales des Mines - Responsabilité et environnement*, n° 56, pages 80 à 88.
- LESALES, Thierry (2007) « L'inégalité des territoires insulaires de la Caraïbe face aux menaces volcaniques », *Études Caribéennes*, vol 7, URL : <https://journals.openedition.org/etudescaribeennes/316>, consulté le 14/08/2021.
- LESALES, Thierry (2004) « L'île de la Dominique (petites Antilles) exposée aux menaces volcaniques: une approche géographique de la vulnérabilité en contexte », *Bulletin de l'Association de Géographes français*, vol. 81, no. 1, p. 93-102.
- LEQUIN, Marie et Bruno, SARRASIN (2008) *Tourisme et territoires forestiers. Vers de nouvelles perspectives de mise en valeur*. Québec, Presses de l'Université du Québec, 250 p.
- L'HORTY, Yannick (2014) « La persistance du chômage ultramarin : un problème aux causes multiples » *Revue française des affaires sociales*, vol 4, p. 114- 135.
- LIPOVETSKY, Gilles (2021) « Chapitre IX. Voyager authentique », dans *Le sacre de l'authenticité*. sous la direction de LIPOVETSKY Gilles. Paris, Gallimard, « Bibliothèque des sciences humaines », p. 285-322. URL : <https://www-cairn-info.proxy.bibliotheques.uqam.ca/le-sacre-de-l-authenticite--9782072958700-page-285.htm>, consulté le 01/05/2023.
- LO, Ada et Terry LAM (2004) « Long-Haul and Short-Haul Outbound All-Inclusive package tours », dans *Asia Pacific Journal of Tourism Research*, vol. 9, no 2

- LOPEZ-SANZ, José María, Azucena PENELAS-LEGUIA, Pablo GUTIERREZ-RODRIGUEZ, Pedro CUESTA-VALINO (2021) «Sustainable Development and Consumer Behavior in Rural Tourism—The Importance of Image and Loyalty for Host Communities » dans *Sustainability* , vol 13, 4763. URL : <https://doi.org/10.3390/su13094763>, consulté le 05/05/2023.
- MACOIN, Dominique et Isabelle PIERRE (2003), « le tourisme de nature », Agence française de l'ingénierie touristiques, Collection Dossiers et documents. 46p. URL : <https://www.crajep-pdl.org/IMG/pdf/2003-pdf-tourisme-nature-2-910-388-92-1-1.pdf>, consulté le 05/05/2022.
- MARTIN, Xavier, Anna MARTINEZ, and Jordi GORDON (2022) « Methodology to Diagnose the Integration of Campsites in Rural Cultural Landscapes—An Applied Research in Catalonia, Spain » dans *Land* 11, vol 3, n°365. URL : <https://doi.org/10.3390/land11030365>, consulté le 25/04/2023.
- Martinique à nu, recensement des évènements sportifs sur l'île de la Martinique. URL : <http://martiniqueannu.com/evenements-en-martinique/agenda-sportifs-martinique>, consulté le 04/08/2022.
- MARQUES, Bruno (2021) « « Bilan économique 2020-Martinique », institut national de la statistique et des études (INSEE), n°14. URL : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5017164?sommaire=5017345>, consulté le 06/06/2022.
- MCDONALD, R. (2005) « Towards a New Conceptualization of Gross National Happiness and its Foundations » dans *Journal of Bhutan Studies*, 12 , pp. 23-46 cité dans GURUNG, Dhan B. et SEELAND, Klaus « Ecotourism in Bhutan. Extending its Benefits to Rural Communities », *Annals of Tourism Research*, vol 35, n°2 p 489-508.
- MELKEVIK, Bjarne ; Stamatios, TZITZIS et Maria, PROTOPAPAS-MARNELI (2009) « Mythe et justice dans la pensée grecque », Québec : Presses de l'Université Laval.
- MEVEL, Eric et Matthieu CORNUT (2021) « En Martinique, l'emploi résiste en 2020 », institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), n°150. URL : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5355099#:~:text=Le%20taux%20d'activit%C3%A9%20perd,l e%20march%C3%A9%20de%20l'emploi>, consulté le 06/06/2022.
- MICHAUD-DUBUY, Audrey (2019) Dynamique des éruptions pliniennes : réévaluation de l'aléa volcanique en Martinique , Thèse de doctorat de Sciences de la Terre et de l'Environnement, Université de Paris Diderot, <https://www.ccr.fr/documents/35794/211422/These+-+Audrey+MICHAUD-DUBUY.pdf/578e4344-f7f9-c6d6-9dbe-b46737634e13?t=1592399042066>, consulté le 03/03/2022.
- MIDDLETON, V.T.C.(1994), *Marketing in Travel and Tourism*, deuxième édition. Butterworth-Heinemann, Oxford. Cité dans LO, Ada et LAM, Terry (2004) « Long-Haul and Short-Haul Outbound All-Inclusive package tours », dans *Asia Pacific Journal of Tourism Research*, vol. 9, no 2.
- MIMURA, N., L. Nurse, R.F. McLean, J. Agard, L. Briguglio, P. Lefale, R. Payet et G. Sem, 2007, "Small islands" in M.L. Parry, O.F. Canziani, J.P. Palutikof, P.J. van der Linden and C.E. Hanson, éd., *Climate Change 2007: Impacts, Adaptation and Vulnerability. Contribution of Working Group II to*

- the Fourth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change. Cambridge : University Press, chapitre 16, pp. 687-716. Cité dans BOUCHARD, Christian ; Louis, MARROU ; Steve PLANTE ; Rolph PAYET et Eric DUCHEMIN (2010) « Les petits États et territoires insulaires face aux changements climatiques : vulnérabilité, adaptation et développement », *Vertigo*, vol. 10, n° 3. URL : <https://journals.openedition.org/vertigo/10634>, consulté le 05/04 2021.
- Ministère de la santé de la jeunesse et des sports (MSJS) (2008) « Les chiffres clés du sport », *Bulletin statistiques et d'études*, cité dans BOUCHET, Patrick; Malek BOUHAOUALA (2009) « Tourisme sportif - Un essai de définition socio-économique », *Téoros*, vol. 2, n° 28, p. 3-8.
- MIT (Equipe) (2002). *Tourismes 1, lieux communs*. Paris : Belin. Cité dans AUVRAY, Bénédicte (2012) « L'enclave touristique: déclinaison exotique de la communauté fermée? », *URBIA*, université de Lausanne, n°14. URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00716485/document>, consulté le 28/08/2022.
- MITTERMEIER, Russell A. ; Patricio ROBLES GIL, Michael HOFFMAN ; John PILGRIM ; Thomas BROOKS ; Cristina GOETTSCH MITTERMEIER ; John LAMORAUX et Gustavo DA FONSECA Gustavo A. B. (2004) « Hotspots Revisited Earth's Biologically Richest and Most Endangered Terrestrial Ecoregions » 392p, cité dans BROWN, Nicole A. ; David DIAZ ; Isadora ANGARITA ; Nathalie BOODRAM ; Gillian C. BUNTING ; Anna CADIZ-HADEED ; Frédérique FARDIN ; David WEGE (2019) « Le hotspot de biodiversité des îles Caraïbes » résumé technique, Institut Caraïbe des Ressources Naturelles (CANARI). URL : <https://www.cepf.net/sites/default/files/cepf-caribbean-islands-ecosystem-profile-summary-2019-french.pdf>, consulté le 27/08/2022.
- MONDOU, Véronique ; Hélène PEBARTHE-DESIRE (2013) « L'accessibilité aérienne aux espaces insulaires comme révélateur des mutations des systèmes touristiques Les cas des îles de l'océan Indien (Réunion, île Maurice, Seychelles, Maldives) », *Téoros*, vol. 32, no 2, p. 58-68
- MONDOU, Véronique (2022) « Transport aérien » p486-487, dans *Vocabulaire Du Discours Touristique*. Sous la direction de KADRI Boualem, Marie DELAPLACE, Alain A GRENIER, et Yann ROCHE. 2022. Presses de l'Université du Québec.
- MORAVIE, Maguy (2011) « La yole ronde, entre ethnicité et autochtonie - Une tentative anthropologique de dépassement de l'Histoire », *Hommes & Migrations*, n°1289, p. 106-114
- MOREAU, François ; Willy ROSIER (2007) « Note de recherche – Analyse de la crise de l'industrie hôtelière en Martinique, Les apports du paradigme structure-comportement-performance », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, vol.1, p. 97-110.
- MOSCATELLO, Laurent ; Armelle MORARD-REBUFFET (2013) « Les enjeux sécuritaires liés au tourisme », *Revue internationale et stratégique*, n° 90, pages 107 à 115.
- MOUNET, Jean-Pierre (2007) « Sports de nature, développement durable et controverse environnementale », *Natures Sciences Sociétés*, vol. 15, p. 162-166.
- MUCCHIELLI, A. (2012). *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales* (3. éd. mise à jour et augmentée). Paris : Colin.

- NICOLAS-BRAGANCE, Fabiola et Pascal SAFFACHE (2013) « Un positionnement touristique stratégique à trouver : le patrimoine culturel festif au cœur de la réflexion à la Martinique », *Revue internationale et stratégique*, vol. 2, n° 90, pages 137 à 144.
- NICOLAS-BRAGANCE, Fabiola ; Pascal SAFFACHE (2015) « La mer, de la prison aux nouveaux modes d'appropriation: de l'esclavage au tour de yoles rondes de la Martinique », *Fiar* Vol. 8.3, 68-90, <http://interamericaonline.org/wp-content/uploads/2016/01/04-fiar-Vol.-8.3-Saffache-Nicolas-Bragance-68-90.pdf>, consulté le 13/01/2022.
- PAGNEY BENITO ESPINAL, Françoise (2003) « Les risques de tempêtes et d'ouragans en Martinique et en Guadeloupe : Analyse comparée », p. 309-324 dans *Les Antilles et la Guyane françaises à l'aube du XXIe siècle*, sous la direction de Maurice BURAC et Michel DESSE, Éditions Karthala et Geode Caraïbe, 447 pages.
- PERRIN-MALTERRE, Clémence (2015) « Comparer l'organisation d'un sport de nature dans deux espaces protégés », *Sciences sociales et sport*, vol1, n° 8, p. 79-101. URL : <https://www-cairn-info.proxy.bibliotheques.uqam.ca/revue-sciences-sociales-et-sport-2015-1-page-79.htm>, consulté le 01/05/2023.
- PERON, Françoise (1995) « Des îles et des hommes, l'insularité aujourd'hui », *Annales de géographie*, vol. 104, n°583. URL : https://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1995_num_104_583_13909, consulté le 03/08/2021.
- PETITJEAN-ROGER, Jacques (1985) « Archéologie de l'esclavage à la Martinique (1635-1660) », *Dialogues d'histoire ancienne*, n°11, p 738-752, https://www.persee.fr/doc/dha_0755-7256_1985_num_11_1_1685, consulté le 12/01/2022.
- PERERA, Eric ; Nathalie LE ROUX (2021) « Tourisme sportif et santé. Désir d'aventure éco-ludique ou la fabrique d'un bien-être imaginé ici et ailleurs », *Téoros*, vol. 40, n°1.
- RANELY VERGE-DEPRE, Colette (2008) « Transport aérien et territoires insulaires : l'exemple des Petites Antilles », *Annales de géographie*, vol 1, n° 659, p. 97-109. URL : <https://www-cairn-info.proxy.bibliotheques.uqam.ca/revue-annales-de-geographie-2008-1-page-97.htm>, consulté le 20/04/2023.
- RIBOT, Catherine (2019) « Érosion et police administrative », *Revue juridique de l'environnement*, vol 44, n°1, p.15-29.
- RODET, Joel (2010) « Le Karst des Antilles françaises » dans *Grottes et karsts de France*, *Karstologia Mémoires*, n° 19, 360 p, https://www.researchgate.net/profile/Joel-Rodet/publication/260637826_Le_karst_des_Antilles_francaises/links/5571b06908ae7467f72ca58c/Le-karst-des-Antilles-francaises.pdf, consulté le 15/02/2022.
- SAFFACHE, Pascal ; Michel DESSE (1999) « L'évolution contrastée du littoral de l'île de la Martinique », *Mappemonde*, n° 55, 48p.
- SARRASIN, Bruno (2000), *Tourisme et territoires forestiers : Vers de nouvelles perspectives de mise en valeur*. Edition Marie Lequin, Les Presses de l'Université du Québec, 2000.

- SARRASIN, Bruno ; Olivier DEHOORNE et Dominique, AUGIER (2016) « Tourisme et ressources naturelles, prendre la mesure du défi », *Études Caribéennes*, vol. 33-34. URL : <https://journals.openedition.org/etudescaribeennes/9489>, consulté le 14/08/2021.
- SARRASIN, Bruno ; Jonathan TARDIF (2012) « Écotourisme et ressources naturelles à la Dominique : la cogestion comme pratique novatrice » dans *Teoros*, vol. 3, n°31 p 35-40.
- SCHMITT, Bertrand ; Florence GOFFETTE-NAGOT (2000) « Définir l'espace rural ? De la difficulté d'une définition conceptuelle à la nécessité d'une délimitation statistique », *Économie rurale*, n° 257, p. 42-55.
- SCHUT Pierre-Olaf ; Jérémy, PIERRE (2012) « Relations ambivalentes entre professionnels et amateurs dans les loisirs sportifs : les cas de la spéléologie et du canyoning », *Loisir et société*, vol.35, n° 2, p 317-340.
- SEBE, Mathieu (2003), *Surf, littoral et société: l'exemple de la Martinique*. Editions Publibook, Paris.
- SEGUI, Miguel ; G. PUJOL et Marc FUSTER (2020) « La croisière à Majorque : rêve économique et problème social envers la tourismophobie », *Études Caribéennes*, vol° 47. URL : <https://journals-openedition-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/etudescaribeennes/20684>, consulté le 08/04 2021.
- SENAT FRANÇAIS, proposition de loi (2017), URL : <https://www.vie-publique.fr/loi/21008-developpement-durable-des-territoires-littoraux-proposition-de-loi>. Cité dans RIBOT, Catherine (2019) « Érosion et police administrative », *Revue juridique de l'environnement*, vol 44, n°1, p.15-29.
- SET, 2002b, *Vers une nouvelle politique nationale du tourisme français*, mise à jour le 30/05/2002, http://www.tourisme.gouv.fr/politique/pt_texte.html, consultée le 17/10/2002. Cité dans FRANCOIS, Hugues (2004) « Le tourisme durable une organisation du tourisme en milieu rural », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, vol 1. URL : <https://www.cairn.info/revue-d-economie-regionale-et-urbaine-2004-1-page-57.htm>, consulté le 08/04 2021.
- SONDER, Winda (2011) « Du tourisme durable au tourisme durable en Martinique. », université de Versailles Saint-Quentin. URL : <https://www.ethique-economique.fr/uploaded/sonder.pdf>, consulté le 05/08/2022.
- STOCK Mathis, Vincent COëFFé, Philipp VIOLIER et Philippe DUHAMEL Philippe (2020) « Mondialisation du tourisme : extensions et densifications de l'écoumène touristique », dans *Les enjeux contemporains du tourisme. Une approche géographique*, avec la collaboration de DUHAMEL Philippe. Rennes, Presses universitaires de Rennes, « Didact Géographie », p. 311-345. URL : <https://www-cairn-info.proxy.bibliotheques.uqam.ca/les-enjeux-contemporains-du-tourisme--9782753579187-page-311.htm>
- STROMBERG CHILDERS, Kristen (2013) « Politique familiale aux Antilles en 1946 –Études démographiques et stéréotypes raciaux », *Monde(s)*, vol. 4, n° 2, p 145-158.

SUCHET, André (2012) « Les pratiques de clean canyoneering dans le sud ouest des Montagnes Rocheuses. Techniques de progression, groupe social et usage de l'espace ou territorialisation des sites », *Movement & Sport Sciences*, vol 76, n°2, p. 3-9. URL : <https://www-cairn-info.proxy.bibliotheques.uqam.ca/revue-movement-and-sport-sciences-2012-2-page-3.htm>

TAGLIONI, François (2006) « Les petits espaces insulaires face à la variabilité de leur insularité et de leur statut politique », *Annales de géographie*, n° 652, p664-687.

TEMPORAL, Franck (2015) « Les régions ultrapériphériques », Centre international de formation européenne, n° 377, p 61 à 78.

Union Européenne, gouvernement français (2014) « Fonds européen de développement régional », URL : <https://www.europe-en-france.gouv.fr/fr/fonds-europeens/fonds-europeen-de-developpement-regional-FEDER>, consulté le 27/08/2022.

VALENTINI Tony, CASTERAN Herbert (2016) « Satisfaction des visiteurs et comportement du personnel de contact », *Management & Avenir*, vol 2, n° 84, p. 141-157. URL : <https://www-cairn-info.proxy.bibliotheques.uqam.ca/revue-management-et-avenir-2016-2-page-141.htm>, consulté le 29/04/2023.

VAN GAMEREN, Valentine; Romain WEIKMANS et Edwin ZACCAI (2014) *L'adaptation au changement climatique*, Découverte, Paris, 123 pages.

VIGNON, Dominique (2022) « Pas de décarbonation du secteur aérien sans la capture et le stockage du CO₂ », *Annales des Mines - Responsabilité et environnement*, vol 1, n°105, p. 63-66. URL : <https://www-cairn-info.proxy.bibliotheques.uqam.ca/revue-responsabilite-et-environnement-2022-1-page-63.htm>, consulté le 4/03/2023.

WALL-REINIUS, Sandra, Dimitri IOANNIDES, et Kristina ZAMPOUKOS (2019) « Does Geography Matter in All-Inclusive Resort Tourism? Marketing Approaches of Scandinavian Tour Operator » dans *Tourism Geographies*, Vol 21, n°5, p 766–84. URL : <https://doi.org/10.1080/14616688.2017.1375975>.

WEAVER. B. David (1998), *Ecotourism in the less developed world*. London. Cab International. 258p.

WIC News (2022) « Dominica “The hidden gem” to be discovered in the Caribbean with new international airport », WIC News, vendredi 12 août, <https://wicnews.com/caribbean/dominica/dominica-international-airport-to-complete-by-2026-construction-starts-582144184/>, consulté le 28/08/2022.

Wood, Andrew Grant. 2021. *The Business of Leisure: Tourism History in Latin America and the Caribbean*. Lincoln: University of Nebraska Press. Retrieved 2023 URL : <https://go.openathens.net/redirector/umoncton.ca?url=https://ebookcentral.proquest.com/lib/umoncton-ebooks/detail.action?docID=6373120>.

WORLD COMMISSION ON ENVIRONNEMENT (1987) *Our Common Future* [Brundtland report], Nations unies, <https://sustainabledevelopment.un.org/content/Documents/5987our-common-future.pdf> dans GRENIER, Alain A. (2022) « Durable/tourisme durable », p128-130, dans *Discours du vocabulaire touristique*, sous la direction de Kadri, Boualem, Marie DELAPLACE, Alain A GRENIER,

and Yann ROCHE. 2022. Collection Tourisme. Québec (Québec): Presses de l'Université du Québec.

YOMB, Jacques et Robert TEFE TAGNE (2016) « tourisme et socio-économie dans les espaces ruraux au Cameroun : entre survivances culturelles et mutations » Études Caribéennes, vol. 33-34, <https://journals.openedition.org/etudescaribeennes/8820>, consulté le 14/08/2021.

ZUGRAVU-SOILITA, Natalia ; Vincent GERONIMI ; Christine LE GARGASSON ; Jessy TSANG KING SANG (2021) « Promouvoir le patrimoine pour un développement soutenable : le cas du tourisme dans les économies insulaires », Revue économique, vol 72, n°2, pages 289 à 331.

